J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 12 (20 pages) UN NUMÉRO 50 c Mercredi 16 janvier 1974

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

DÉSORMAIS TOUS LES MERCREDIS

Notre page du sourire

Aujourd'hui : « Blanc comme neige ! » (page 10)

EN MARGE DES DÉLIBÉRATIONS DE WASHINGTON

Prudence de Berne dans la stratégie du pétrole

De notre correspondant à Berne :

En ce qui concerne notre ravitaillement en pétrole, des déclarations officielles récentes ont laissé entendre que la Suisse n'était pas opposée à des prises de contact directes avec les pays producteurs à l'exemple de la France et de la Grande-Bretagne, notamment.

Cette politique, qui va à l'encontre du désir du président Nixon de réaliser un front commun des pays consommateurs, semble prendre forme. Lundi, de fracassantes déclarations de presse annonçaient que le holding Swisspetrol, fondé en 1960 pour la prospection et l'éventuelle exploitation de pétrole en Suisse, allait demander une participation de la Confédération pour la création d'une société nationale destinée à traiter directement avec les pays producteurs pour assurer notre approvisionnement pétrolier.

Or, si des contacts ont eu lieu à ce sujet avec les autorités fédérales, c'est encore précipiter les choses que de dire que des décisions sont prises quant à la constitution d'une société d'économie mixte pétrolière.

PRUDENCE

Le Conseil fédéral a toutes les raisons de ne pas précipiter les choses à cet égard. Il convient, en effet, d'attendre aussi le développement de la stratégie Nixon visant à mettre les producteurs au pas. Mais, c'est évidemment la sécurité de notre ravitaillement qui compte avant tout, et, dans cette optique, il convient également de ménager toutes les possibilités de tractations bilatérales avec les pays arabes fournisseurs. Mais, ces derniers risquent fort d'assortir tout accord de conditions politiques qui seraient incompatibles avec notre neutralité.

D'ailleurs, nous aurons toujours intérêt à opérer sur des bases aussi larges que possible. Nous ne pouvons donc guère nous lier étroitement avec un fournisseur aux dépens d'autres qui pourraient devenir indispensables selon les développements des situations.

Le marché pétrolier mondial se distingue, du reste, par son enchevêtrement dominé par sept compagnies. La production de l'URSS et de la Chine n'est pas encore de taille à modifier l'équilibre des forces. Certes, la tendance actuelle des pays à traiter directement avec les producteurs tend à s'affranchir du joug des compagnies pétrolières. Mais, celles-ci pourraient bien se montrer encore indispensables d'une manière ou d'une autre. La somme d'expériences accumulées dans la gestion pétrolière leur conserve des atouts indéniables dans la distribution comme dans l'exploitation. Petit pays au regard des grands consommateurs, la Suisse pourrait d'autant moins dicter sa loi...

ENQUÊTE EN COURS

Rien ne semble donc permettre pour le moment de penser qu'il faille changer notre système d'approvisionnement en produits pétroliers.

Pourtant, M. Schuermann « Monsieur Prix » a demandé au gouvernement, par voie de motion devant le Conseil national, d'ouvrir des négociations et de conclure des accords avec des producteurs de pétrole pour assurer notre ravitaillement durant une longue période.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 9)

Celui qui fut Tarzan

Il n'y a qu'un Tarzan, chacun le sait, et le voici. C'est Johnny Weissmüller, aujourd'hui âgé de 69 ans. Mais, il ne sautera plus d'arbre en arbre dans la forêt vierge afin de sauver une jeune fille des bêtes sauvages et des mauvaises gens. «Tarzan» a pris sa retraite. Il souffre du cœur et s'est cassé une jambe. Tout de même, quelle belle époque il nous rappelle ! Et c'était du cinéma.

(Téléphoto AP)

Vers la dissolution des Communes pour faire échec aux grévistes ?

LONDRES (AP). — Les 29.000 conducteurs des chemins de fer britanniques ont fait grève mardi, paralysant tout le trafic.

Cet arrêt a ajouté au désordre déjà provoqué par la crise de l'énergie, et les partisans du premier ministre, M. Heath, font de plus en plus pression sur lui pour qu'il décide des élections anticipées afin d'appeler la population à décider qui, du gouvernement ou des syndicats dirige le pays.

Les associations d'automobilistes ont signalé une circulation importante et de gros embouteillages aux approches de Londres et des autres villes. De nombreux banlieusards étaient partis bien avant l'aube en voiture pour gagner leur lieu de travail.

D'autres sont restés chez eux, soit qu'ils n'avaient pas de transport de remplacement, soit parce que la semaine de travail de trois jours les forçait à l'inactivité.

La grève et la situation économique en général ont fait de nouveau baisser la livre par rapport au dollar jusqu'à un cours record. Dans les premières transactions de la journée, elle ne cotait que 2,2025 dollars. Son plus bas cours jusqu'ici avait été de 2,2195 dollars le 7 janvier. La livre est cependant demeurée ferme par rapport aux autres devises européennes.

La grève des conducteurs de train est la première d'une série d'arrêts de travail de 24 heures prévue par leur syndicat. Quelques trains de marchandises ont continué à rouler, conduits par des mécaniciens appartenant à un syndicat dissident mais tout le trafic voyageurs a été suspendu.

La grève a été décidée en dépit de l'offre de négociations faite par la direction pour mardi prochain. Ces négociations, toutefois, offrent peu de chances de succès.

(Lire la suite en dernière page)

Paris et les syndicats ont approuvé un plan de relance de l'affaire Lip

C'était en août à Besançon aux heures chaudes de l'affaire Lip.

(Téléphoto AP)

Le 5 janvier, le premier ministre, interrogé sur la rumeur d'une nouvelle « médiation » dans l'affaire Lip, se mettait en colère, tapait du poing sur la table et martelait : « Lip, c'est fini » !

Le 14, dans la nuit, la veille de la remise en marche du seul département « armements » de Lip, qui aurait signifié le « démantèlement de Lip » et la disparition du secteur horloger, au ministère du développement industriel, dirigeants syndicaux, industriels et hauts fonctionnaires tombaient d'accord sur un nouveau plan de relance de Lip sans démantèlement et sans disparition du secteur horloger.

Après neuf mois de crise, une crise fertile en rebondissements et incidents, le gouvernement qui affirmait que Lip était mort et bien mort, que le secteur horlogerie n'était pas viable, qu'il fallait démanteler les secteurs armements et machines-outils, découvre soudain que Lip peut survivre dans sa totalité, que l'affaire est saine et n'a été mise en péril que par une gestion aberrante de son fondateur Fred Lippmann, et trouve même des crédits pour la remise en route : 20 % des sommes nécessaires.

Jean DANÈS

(Lire la suite en page 3)

Un horrible drame en Argovie : la caissière licenciée tue son père et se donne la mort

(c) Un drame atroce, qui a jeté la consternation dans la localité argovienne de Stein, a fait deux morts. Mme Selma Iseli-Kuepfer, âgée de 55 ans et son père, Emile Kuepfer, âgé de 79 ans, sont morts, parce que la première nommée avait perdu sa place.

Elle travaillait depuis des années comme caissière dans une entreprise argovienne. Il y a quelques jours on lui avait donné son congé. Cette communication de son patron fut un choc terrible pour la pauvre femme, qui prépara un plan machiavélique. Après avoir surpris son père, probablement assis dans un fauteuil, elle lui asséna plusieurs coups de couteau dans la région du cœur. Le malheureux s'effondra, mortellement touché. Le chien de la famille fut, lui aussi tué par Mme Selma Iseli, après quoi elle s'aspergea d'essence, puis frotta une allumette. Transformée en torche vivante, elle se traîna sur sa terrasse, hurlant de douleur.

Un couple, habitant le quatrième étage d'un immeuble locatif, sentit soudain une étrange odeur. Les voisins ouvrirent la fenêtre de leur salon et restèrent comme pétrifiés : un étage au-dessous de leur appartement se trouvait le corps d'une femme, qui brûlait.

Avec un seau d'eau ils parvinrent à éteindre le corps en feu, alors qu'un pompier forçait la porte de l'appartement. « Le spectacle était atroce », devait préciser un agent de police, qui fit le nécessaire pour que la malheureuse soit transportée d'urgence à l'hôpital d'Aarau, où elle décéda peu de temps après son admission.

La défunte et son père vivaient ensemble depuis le divorce de Mme Iseli, mère de trois enfants, qui vivent à Bâle. Peu avant de rendre le dernier soupir, la malheureuse eut encore la force de déclarer aux enquêteurs : « Je n'ai pas voulu que mon père et notre chien restent seuls ». Peu de temps après, elle rendait le dernier soupir.

E. E.

Pare-chocs contre pare-chocs dans les rues de Londres.

(Téléphoto AP)

Réformer les structures

Rien n'est moins propice à l'éclosion d'idées stimulantes, à l'effort créateur et au progrès que les longues périodes de calme et de tranquillité. Les grands siècles de l'Histoire n'ont-ils pas été ceux qui ont connu les plus fortes secousses politiques, philosophiques, sociales, militaires, des arts et des lettres ? On dirait qu'il faut à l'humanité des drames et des tragédies pour avancer, pour s'élever ! Son vrai bonheur n'est pas le repos, mais la lutte continue et douloureuse pour parvenir à de nouveaux sommets de l'esprit et de la morale.

La crise internationale actuelle, résultant de la guerre du pétrole, n'atteint certes pas encore — fort heureusement — des proportions de nature à entraîner des bouleversements révolutionnaires. Mais elle a déjà pour conséquence d'obliger un grand nombre de gens à repenser leur mode de vie, leurs conditions de travail, leurs projets à court et à moyen termes.

C'est que, la menace d'une pénurie grave d'énergie étant — pour le moment du moins — écartée, le renchérissement prévisible nous contraint néanmoins à réexaminer, à adapter, à réformer, voire à transformer complètement les structures de nos activités. Des mesures d'économie, de modération et de rationalisation ne permettront pas, à elles seules, de limiter l'effet des hausses incontrôlables.

Davantage sans doute que l'agriculture et les services, l'industrie, dans ses branches les plus diverses, aura pour tâche de réaliser, dans des délais parfois très courts, la réorganisation de ses structures. Souvent même, il ne lui suffira pas de compenser par des créations nouvelles le manque à gagner résultant de l'abandon d'articles, de marchandises ou de matériels dont la fabrication n'est plus rentable à cause du renchérissement. Car la réalisation et la mise sur le marché de « nouveautés » entraîneront elles-mêmes des dépenses inédites.

Mais les indispensables réformes de structure seront moins malaisées, si des portes et des fenêtres s'ouvrent largement, au sein des entreprises comme vers l'extérieur, grâce à un nouvel esprit, une nouvelle conception et de nouvelles méthodes de communication.

Abattre les cloisons à l'intérieur des bureaux et des fabriques, supprimer les barrières qui les isolent du monde ambiant, donner à la publicité dans son acceptation la plus large un nouveau sens : ces objectifs seront pour longtemps du plus heureux effet, s'ils sont recherchés et atteints par la discipline et l'esprit d'initiative nécessaires pour juguler l'inflation.

R. A.

LES IDÉES ET LES FAITS

GALLUP & CIE

C'est en 1932, aux Etats-Unis, qu'eut lieu un premier grand « sondage d'opinion», organisé par un magazine. Il tomba juste, en prédisant la victoire de Roosevelt sur Hoover. Cela donna des idées à d'autres et, en 1936, plusieurs organisations de « sondage » se trouvaient en lice, dont celle de Georges Gallup. La plupart prévirent évidemment la réélection de Roosevelt, mais Gallup. La plupart prévirent évidemment la réélection de Roosevelt, mais celle de Gallup fut considérée comme la plus sérieuse, car elle indiqua, en pourcentages, des résultats électoraux extrêmement proches de ceux que l'on dénombra, ensuite, officiellement.

D'où la célébrité du personnage, qui devint une sorte de voyante extra-lucide aux prédictions infaillibles, et donna son nom à une forme d'enquête de plus en plus répandue.

« Personne n'aime les sondages d'opinion publique, et pourtant quiconque s'intéresse à la politique les lit, et rares sont ceux qui, interrogés, refusent de répondre », constate aujourd'hui un chroniqueur du « Telegraph ».

Et, à force de les lire, on finit par y croire « dur comme fer ». Ce qui a fait dire que, notamment en période électorale, ils étaient « un moyen de pression », en annonçant d'avance le succès d'un tel (or, qui aime voter pour un perdant ?). Maurice Druon, avant de devenir ministre, alla même jusqu'à écrire que la pratique des sondages « constitue l'un des maux les plus sournois et les plus pernicieux — en dépit ou à cause de son aspect pseudo-scientifique — qui se soit infiltré récemment dans la démocratie, un mal qui risque de lui dénaturer l'âme ».

Ce « dénaturer l'âme » équivaut à accorder un caractère sacro-saint au principe du suffrage universel, qu'il n'a évidemment pas. En réalité, les « sondages » — en particulier dans les pays anglo-saxons — ne sont qu'une forme d'expression de ce suffrage, un baromètre de l'opinion publique — versatile, comme toute opinion. « Le seul moyen qu'a la majorité silencieuse de s'exprimer jusqu'aux élections », dit le « Telegraph ». Or, et ce qui est autrement plus grave que le risque de « dénaturation de l'âme de la démocratie », la voix de cette majorité silencieuse est souvent délibérément étouffée. L'éditorialiste du « Spectator » affirmait l'été dernier : « Les résultats des sondages d'opinion publique indiquant la popularité dont jouit M. Enoch Powell sont supprimés ; d'autres sont arrangés de telle sorte qu'ils ne révèlent pas cette popularité ».

Deux lourdes erreurs « historiques » ont fait que les « sondages » restent toujours, en une certaine mesure, sujets à caution : celle de 1948, lorsque Georges Gallup annonça la victoire de Dewey sur Truman, et celle de 1970, en Angleterre, quand quatre sur cinq grandes organisations prédirent la réélection du travailliste Wilson. Que répondent, dans leur récent ouvrage, « Political Opinion Polls », Frank Teer et James Spence ?

En substance, ceci : « Nous ne sommes pas des prophètes. Un sondage d'opinion publique tient compte de faits, de croyances et d'opinions, tels qu'ils existent à un moment donné, et seulement pour leur propre intérêt. » Et de laisser entendre que les « vilains », ce sont réellement ceux qui, en se servant des résultats des « sondages », prophétisent dans un but intéressé...

Pierre COURVILLE.

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8

Informations suisses : page 9

Les sports : pages 11 et 13

Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 17

Dernière heure et bourses : page 19

Le vin de Neuchâtel va aussi coûter plus cher (Page 3)

Pour les paysans neuchâtelois, tout dépend de Berne (Page 3)

Plébiscite jurassien : le R.J. hésite (Page 8)

LE BON PAIN

fabriqué
par votre boulanger-pâtissier

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 12 janvier. Matthey-de-l'Endroit, Sébastien, fils de Roland, mécanicien, les Geneveys-sur-Coffrane, et de Monique-Berthe-Lucie, née Cupillard ; Perrin, Natacha, fille de Jean-Marc, monteur, Cormondrèche, et de Josette-Marie, née Veluzat. 13. Bachmann, Regula-Hildegard, fille de Philipp-Aloïs, vétérinaire, Neuchâtel, et de Marie-Theresia, née Kaufmann.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 14 janvier. Clémence, Edouard-Louis, chef de service PTT, et Roth, Anna-Margaretha, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 12 janvier. Schneitter née Schweizer, Marie-Antoinette, née en 1895, ménagère, Neuchâtel, veuve de Schneitter, Paul-Ernest. 13. Haldenwang, Frédéric-Christian, né en 1913, fabricant, Neuchâtel, époux de Hélène-Jeanne, née Gacon.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nous cherchons, pour notre service d'importation et d'exportation, une

jeune employée dactylo

qui sera chargée de divers travaux de bureau.

Le poste conviendrait à une jeune

Suissesse allemande

ou à une personne ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Les candidates intéressées sont priées de faire leurs offres aux Fabriques de tabac réunies S. A., service du recrutement, 2003 Neuchâtel, ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

PESEUX

Ce jour, distribution des primes de fidélité

Achetons à la Côte

Salle paroisse - Rue Er.-Roulet
PESEUX

Pour faire place à ses nouvelles collections,

LA BOUTIQUE EPOCA

vous propose ses robes d'hiver à :
Fr. 20.—, 30.—, 50.—, 100.—
RUE FLEURY 5, NEUCHATEL

Naissances

Madame et Monsieur Carmimuccio PASCALE - PARACKA ont la joie d'annoncer la naissance de

Micheline

14 janvier 1974

Maternité Pourtalès — La Foulaz 14, 2025 Chez-le-Bart

Nicole et Rémo SCHMID-PERRINJAQUET et Noël ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Jérôme

10 janvier 1974

Frauenspital 3000 Berne — Bernstrasse 3, 3302 Moosseedorf

Monsieur et Madame Roland WENGER-RAZINE et leur fille Fatima ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Olivier - Maurice

le 15 janvier 1974

Clinique Saint-Joseph, Bundesstrasse 1, Bâle — Baselstrasse 22, 4125 Riehen

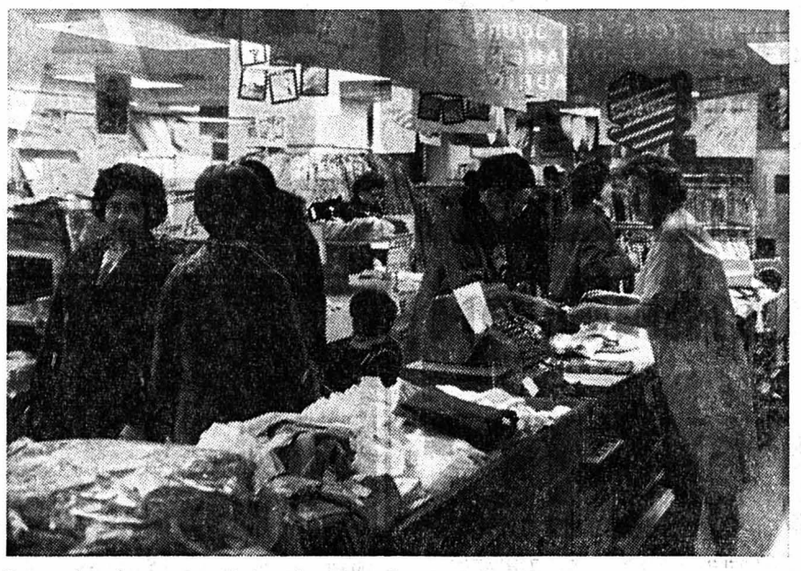

Regarder les prix d'abord, tâter la marchandise ensuite, puis sortir son porte-monnaie... voilà bien la caractéristique des soldes.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Les soldes suscitent toujours le même enthousiasme...

Le premier jour officiel des soldes ? C'était hier bien sûr. Et à voir la ville, noire de monde, bourdonnante, comme énervée, essouflée par tant d'activités, personne ne l'avait oublié ! Ainsi, séduit à la perspective de bonnes occasions, chacun s'est précipité dans les grands magasins où de nombreux rayons exhibaient une impressionnante diversité d'articles vendus au rabais.

Mais ces soldes, que sont-ils ? Un attrape-nigaud ou un moyen de réaliser des affaires fructueuses ? Alors que l'inflation est due à une trop grande masse d'argent en circulation par rapport aux biens à acheter, les soldes, eux, sont le phénomène inverse. En effet, durant cette période de « bourses dégarnies », puisqu'elle succède à celle des fêtes de fin d'année, les gens ont très peu d'argent à leur disposition pour répondre aux multiples offres qui leur sont faites.

De son côté, le marchand ne peut éviter le mal nécessaire que sont les soldes, car s'il veut assainir son commerce en écoulant ses stocks et gagner de l'argent pour en constituer de nouveaux, il doit vendre à bas prix, incitant le consommateur à faire des achats qu'il ne ferait pas sans cette circonstance.

PAS UN ATTRAPE-NIGAUD

Le rabais ainsi consentis ne sont donc pas un moyen pour placer une marchandise défectueuse auprès de naïfs acheteurs, mais permettent d'éliminer des articles de fin de série, désassortis, de vente difficile, de prix trop élevé, etc...

Le vendeur peut néanmoins pratiquer les soldes de deux façons : il peut faire des démarques sur tout son assortiment, c'est-à-dire les articles anciens et nouveaux, ou alors seulement sur le stock qu'il aimerait écouler.

Toutefois, la clientèle, faisant fi des impératifs économiques et des mesures d'épargne que les autorités conseillent, n'en a pas moins été fidèle à la tradition en dépensant allègrement ses petits sous. Il faut dire que cette année, les soldes sont particulièrement avantageux puisque des articles de la confection d'hiver ont été liquidés vu le temps trop doux, pour ce mois de janvier.

Les soldes : un moment propice pour acquérir à moindre frais ce dont on a besoin.

C. B.

COMMUNIQUÉ

Manifestations de la Société d'émulation de Marin-Epagnier

(sp) La Société d'émulation de Marin-Epagnier vient de publier son programme pour le début de cette année. Quatre manifestations ont été retenues. Le 18 janvier, les « Amis du Jazz » de Cortaillod donneront un grand concert à la salle du nouveau collège des Tertres. Ils seront accompagnés d'Ottorino Barbi, qui, avec son bandonéon, exécutera ses célèbres tangos argentins. Une belle soirée, que tous les amateurs de jazz de la localité et des environs ne manqueront pas. Le 14 février, le couple d'alpinistes genevois Michel et Yvette Vaucher relateront, par la parole et par l'image leurs plus beaux exploits. Le 7 mars, le club des magiciens de Neuchâtel, présentera son gala annuel de magie. Une bonne occasion pour s'en retourner avec une colombe sous le chapeau, des foulards plein les poches et beaucoup d'illusions... Enfin, le 28 mars, M. C. F. Ducommun, ancien directeur des PTT, présentera une conférence sur le thème : « Crise des métiers et survie de l'économie suisse ». Un sujet d'actualité s'il en est.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Jean Perret-Buache et leurs enfants Jacques et Francine, à Berne ;
Monsieur et Madame Henri Sandoz-Perret et leurs enfants Jean-Paul, Micheline et Pierre, à Peseux ;
Monsieur et Madame Marcel Durussel, à Yvonand ;
Madame veuve Benjamin Durussel, à la Mauguettaz (VD) ;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Durussel-Roulier ;
Monsieur et Madame William Perret, à Neuchâtel ;
Madame veuve Henri Perret, à Auvernier, et ses enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame René PERRET
née O. DURUSSEL

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 79me année, après une longue maladie.

Peseux, le 15 janvier 1974.
(Rue de la Chapelle 20)

L'Eternel est mon berger,
Je ne manquerai de rien.
Ps. 23.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 17 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 15 janvier 74. Température : Moyenne : 9,7 ; min. : 4,4 ; max. : 12,0. Baromètre : Moyenne : 726,3. Vent dominant : Direction : ouest ; force : modéré. Etat du ciel : couvert.

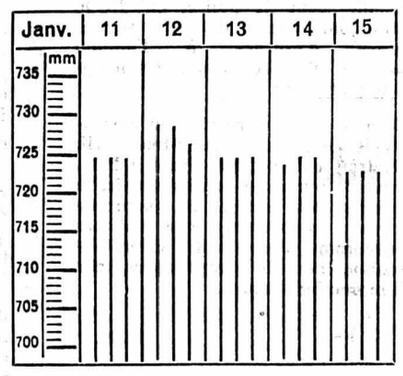

Niveau du lac du 15 janvier 1974 428,94
Température de l'eau 6 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : à part quelques éclaircies régionales, le ciel restera très nuageux. En plaine, la température sera comprise entre 4 et 7 degrés tôt le matin, entre 9 et 14 degrés l'après-midi. Vent du secteur ouest modéré en plaine, fort en montagne. Limite du zéro degré vers 2800 mètres.

Evolution pour jeudi et vendredi. — Nord des alpes : jeudi généralement couvert et précipitations régionales, limite des chutes de neige s'abaissant jusque vers 700 à 1100 mètres. Baisse générale de la température.

Vendredi, éclaircies en plaine mais encore très nuageux en montagne et quelques chutes de neige.

Au tribunal de police de Neuchâtel

« On me dérange et c'est moi qui devrais payer les pots cassés ? »

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

Le 21 mai 1969, vers 22 h 30, une ferme sise à Malmont-du-Milieu, dans le Val-de-Travers, fut ravagée par un incendie. Un ou deux jours auparavant, de la farine d'herbe, qui présente au sortir du séchoir et pendant 48 h, un danger d'auto-ignition, avait été entreposée sans précaution dans la grange. Les sacs portaient la mention : *Attention au feu ».*

F. M., le responsable de l'engrangement fut condamné à 400 fr. d'amende et 2000 fr. de frais pour incendie par négligence. Au préalable, trois experts avaient été consultés ; selon leurs conclusions la farine de foin s'était auto-enflammée, avec un degré de probabilité confinant à la certitude. Le troisième spécialiste qui a procédé à une étude météorologique, a chiffré sa certitude à 95 %.

Il n'a toutefois pu être établi que d'autres causes n'étaient pas entrées en jeu. D'autre part, on n'a jamais pu découvrir l'endroit où le feu a pris. En cours de cassation le jugement du Val-de-Travers a été cassé et l'affaire renvoyée au tribunal de Neuchâtel.

Celui-ci, après examen des rapports d'expertise, constate qu'il subsiste un doute quant à la cause réelle de l'incendie. Ce doute, si maigre fut-il, doit profiter à l'accusé. En vertu de quoi F. M. est acquitté. Les frais sont laissés à l'Etat.

FAUX DANS LES TITRES

C. H., prévenu d'escroquerie et de faux dans les titres, avait conclu un contrat de prêt avec une banque. A réception du document, il le signa non seulement de son nom propre, mais encore de celui de sa femme, absente à ce moment-là. Dans une première audience, le prévenu s'était expliqué : il avait cru à « une simple formalité ».

Au tribunal, la prévention d'escroquerie tombe, la banque ayant entre temps déclaré qu'elle aurait de toutes façons octroyé le prêt, avec ou sans signature de la femme du prévenu.

Toutefois, le faux dans les titres est réalisé, quand bien même il n'y a pas eu imitation, mais simple apposition.

C. H., est condamné à un mois et demi d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais, soit 50 fr., restent à sa charge.

« C'est une histoire à la gomme » aurait certainement conclu Brigitte Bardot si elle avait honoré le tribunal de police de Neuchâtel, de sa visite. Une histoire sans queue ni tête, mais où il est question du bras d'un gamin qu'on aurait secoué, un soir du mois d'août pour des raisons assez abstraites...

Au tribunal A. I., prévenu de voies de fait explique les faits à sa façon : « Les gamins jetaient dec sailloux contre ma fenêtre ; je suis descendu pour les renvoyer à la maison ». Au bout d'un moment il reprend, désabusé : « C'est tout de même fort ; on me dérange et plus tard c'est encore moi qui dois payer les pots cassés ».

Quant aux enfants, ils sont formels : le prévenu a bel et bien bousculé l'un d'eux. Dans cette affaire qui frise le ridicule on a envie de dire : assez, finissons-en ! La présidente le sent bien ainsi, qui pousse les parties à s'arranger au plus vite au lieu de dérouler leurs griefs à perte de vue.

Finalement A. I. se montre raisonnable ; il versera 50 fr. à une œuvre et les 15 fr. du contrôle médical, moyennant retrait de plainte. Les frais, soit 50 fr. restent à sa charge.

M. Y.

AUVERNIER

Un peu d'exercice...

(c) Les articulations commençaient à grincer... aussi était-ce le moment de reprendre les leçons de gymnastique. C'est donc avec conviction que les « gymnastes du 3me âge » se sont retrouvées au collège mercredi dernier.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité de la **Société de cavalerie du Val-de-Ruz** a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Frédéric HALDENWANG

père de Monsieur Jacques Haldenwang, membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Et maintenant l'Eternel m'a donné du repos.
I Rois 5 : 4.

Mademoiselle Berthe Mauley ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Marc Mauley ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adolphe Weber,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur André MAULEY

leur très cher et regretté papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 90me année.

2053 Cernier, le 15 janvier 1974.
(Bois-Noir 19)

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 18 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Blaise TEDESCHI

ont le regret de faire part de son décès, survenu le 10 janvier, des suites d'un accident.

La messe de sépulture a eu lieu le 14 janvier, à Domodossola.

†

Madame Jules Crevoiserat-Bassang ;
Mademoiselle Danielle Crevoiserat, à Genève ;
Monsieur et Madame René-Michel Bron-Blum et leur fils, à Genève ;
Les familles Crevoiserat, Bassang, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jules CREVOISERAT

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé brusquement à leur tendre affection, à l'âge de 70 ans.

2000 Neuchâtel, le 15 janvier 1974.
(Pierre-à-Mazel 50)

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beauregard, jeudi 17 janvier, à 10 heures.

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel d'Ebauches Electroniques S. A. ont le pénible devoir de faire part du décès de leur regretté collaborateur,

Monsieur
Jules CREVOISERAT

dont ils garderont un souvenir ému.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire.
Jean 17 : 24.

Madame Jean-Philippe Ramseyer-Roser et ses enfants :
Le pasteur et Madame Thierry Perregaux et leurs fils Grégoire, Clément et Xavier, aux Brenets,
Monsieur et Madame François Calame et leurs enfants Philippe et Christine à Prangins,
Monsieur et Madame Jean Martenet et leurs enfants Vincent et Fabienne, à Corcelles ;
Madame Jules Ramseyer ;
Monsieur et Madame Pierre Ramseyer, à Brazzaville et Cortaillod, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame André Ramseyer et leurs enfants ;
Madame Hermine Roser, à Stuttgart, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Philippe RAMSEYER
pasteur

leur cher époux, père, grand-père, fils, frère, beau-fils, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une brève maladie.

2000 Neuchâtel, le 14 janvier 1974.
(Rue Jehanne-de-Hochberg 19)

Le culte sera célébré à la Collégiale de Neuchâtel, mercredi 16 janvier, à 10 heures.

Un office eucharistique aura lieu le même jour, à 18 h 30, à la Collégiale.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la paroisse de la Collégiale, (c.c.p. 20 - 8805) et à la communauté de Grandchamp pour son service d'accueil (c.c.p. 20 - 6607)

Des lettres de faire part ne seront envoyées qu'à l'extérieur

La Paroisse réformée évangélique de Neuchâtel a le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Philippe RAMSEYER

pasteur de la Ville et du foyer de la Collégiale, depuis 1945, et président de la paroisse.

Les autorités de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Philippe RAMSEYER

pasteur de la Collégiale, à Neuchâtel, survenu dans sa 63me année.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Neuchâtel, le 14 janvier 1974.

Le Bureau du Synode et le Conseil synodal.

L'ancienne fraternité de la jeune Eglise de la Collégiale a le profond chagrin de faire part du décès de son pasteur et ami,

Monsieur
Jean-Philippe RAMSEYER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Schneitter et leur fils :
Monsieur Jean-François Schneitter et sa fiancée, Mademoiselle Marylène Hirschi ;
Les enfants et petits-enfants de feu Emile Schweizer ;
Madame Constant Dubey et ses enfants ;
Monsieur et Madame Hans Baumann-Schweizer, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Léon Wicky,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Antoinette SCHNEITTER
née SCHWEIZER

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente, enlevée à leur affection dans sa 79me année.

2000 Neuchâtel, le 12 janvier 1974.
(Rue Emile-Argand 6)

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais.
Ps. 52 : 10.

L'incinération a eu lieu mardi 15 janvier, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **Société de crémation de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Madame
Antoinette SCHNEITTER

Je sais en qui j'ai cru.

Monsieur Henri Cornaz-Jeanneret, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Zurich et Yverdon ;
Monsieur et Madame André Jeanneret, à Gorgier ;
Madame et Monsieur Charles Fluck-Jeanneret, à Gorgier, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Germaine Schwab, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Willy Durrenmatt-Jeanneret, à Concise, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Armand Riond-Jeanneret, à Gorgier, et leurs enfants ;
Mademoiselle Marcelle Jeanneret, à Gorgier ;
Madame et Monsieur Gilbert Jallard-Jeanneret, au Grand-Saconnex (GE), leurs enfants et petit-enfant ;
Madame Rachel Crevoisier-Cornaz, à Morges, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Elise Cornaz, à la Tour-de-Peilz, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Charles Cornaz, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène CORNAZ-JEANNERET

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, belle-mère, tante, parente et alliée, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 76me année.

Yverdon, le 15 janvier 1974.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 18 janvier, à la maison de paroisse, à Yverdon. Culte à 14 heures. Honneurs à 14 h 30.

Domicile mortuaire : rue du Midi 22, 1400 Yverdon.

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 20.—**
* **jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 41.50**
* **jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 81.50**

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—.

(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Démission du Dr Girardet
chef de service de pédiatrie des Cadolles

● NOUS apprenons que le Dr Pierre Girardet qui, à la suite d'un concours, avait été nommé en 1951 au poste de médecin-chef du service de pédiatrie de l'hôpital des Cadolles, vient de donner sa démission au Conseil communal pour le 30 avril prochain.

Cette décision que chacun regrettera est motivée notamment par le fait que le Dr Girardet est en désaccord avec les nouveaux projets d'intégration des services de pédiatrie des hôpitaux Pourtalès et des Cadolles (deux responsables placés sur un pied d'égalité pour un service de 40 lits environ). Cette nouvelle a provoqué hier passablement de remous dans le corps médical neuchâtelois.

Un départ à la tête de la COOP

● M. PIERRE-André Worpe, après avoir donné sa démission, va quitter la direction de Coop-Neuchâtel qu'il assume depuis une huitaine d'années. Il quittera Neuchâtel également mais, paraît-il, restera dans ses nouvelles fonctions au service du mouvement coopératif suisse.

Pour lui succéder, la Coop a fait appel à M. Robert Rebord qui n'est pas un inconnu dans la maison puisqu'il était déjà directeur de Coop-Neuchâtel de 1958 à 1964.

Entre temps, il fit des séjours en Afrique pour le compte de l'aide technique suisse, puis entra dans le monde des affaires à Genève.

On n'a jamais incinéré autant que l'année dernière !

● L'ANNÉE passée, 332 décès de personnes domiciliées à Neuchâtel ont été enregistrés contre 347 en 1972 ; 584 corps, soit 302 de la ville et 282 de l'extérieur, ont été déposés au pavillon du cimetière qui a été encore plus largement occupé que l'année précédente. Pour les défunts ayant leur domicile à Neuchâtel, le pavillon a été utilisé dans 90,96 % des cas.

Les incinérations ont atteint le nombre de 621 ainsi réparties, adultes ville 258 ; adultes externes 328 ; enfants ville 5 ; enfants externes 16 ; incinération d'ossements 14.

Sur les 332 décès de la ville, on a dénombré 69 inhumations seulement, ce qui donne 79,22 % d'incinérations, soit la proportion la plus élevée jamais enregistrée.

Les 263 urnes ont été déposées dans 74 tombes nouvelles, 60 tombes existantes, 54 dans la tombe anonyme, 7 dans des concessions de famille, 23 dans des niches cinéraires et 43 ont été reprises par les familles ; deux urnes sont provisoirement en dépôt au crématoire.

On peut déduire de ces divers éléments statistiques que la surface du cimetière ne posera aucun problème ces prochaines années ; en revanche, l'utilisation croissante du pavillon reste une question préoccupante qu'il faudra résoudre dans un proche avenir.

Infirmière scolaire durant un quart de siècle

● MLLE Hélène Kessi, infirmière au service médical des écoles, a été reçue au « Réduit » de l'hôtel de ville à l'occasion de ses 25 ans d'activité au sein de l'administration communale par M. W. Zahnd, directeur de l'instruction publique, qui l'a remerciée de sa fidélité.

Le directeur de l'école primaire, le directeur adjoint de l'école secondaire, section préprofessionnelle, la présidente de la commission scolaire, le médecin des écoles et les collègues de Mlle H. Kessi, participaient à cette réception.

Problèmes

Nouvelles manifestations paysannes ? Tout dépendra de l'attitude de Berne !

L'état-major des deux organisations faîtières agricoles neuchâteloises recevait hier la presse à Neuchâtel, pour faire le point de la situation et annoncer l'appel invitant la paysannerie du canton à créer la pénurie sur le marché et à faire la grève des achats (voir le texte de ce document dans la « FAN » du 9 janvier).

MM. Willy Boss et Bernard Vuille, respectivement présidents de la Fédération laitière neuchâteloise et de la Société cantonale d'agriculture ont exposé la portée de cette riposte. A première vue, un appel à la pénurie sur le marché agricole et à la grève des achats d'agents de production, de fumure et surtout de machines agricoles, apparaît comme une mesure naïve. Pourtant, s'il était largement suivi, on compte que les secteurs visés (commerce d'engrais, de produits antiparasitaires, industrie mécanique agricole notamment) seront incités à soutenir les revendications paysannes. Les deux organisations soulignent un fait nouveau : la paysannerie a surmonté ses divisions face à l'intransigeance des autorités fédérales.

LE LAIT : LA GOUTTE D'EAU...

L'affaire du système du contrôle du lait n'a constitué que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les producteurs ne sont pas contre le contrôle du lait, mais pour l'adoption d'un système plus équitable qui ne les pénalise pas. Toutefois, le gros problème, ce n'est pas celui du lait, qui est d'ailleurs à plus de 90 % (pour le canton) d'excellente qualité, mais celui du revenu.

Les paysans, qui viennent d'attirer l'attention du public, par des manifestations spectaculaires, n'aimeraient pas agir dans l'illégalité. Les paysans exigeaient 20 % d'augmentation de leurs revenus ; or, à fin 1973, on ne leur a accordé que 7 % ! Et depuis, on a assisté au galop des frais de production, des charges sociales, du coût de la vie, et des prix du mazout et des matières premières. Par exemple, si en 1973, les frais de production se sont élevés de 10,5 % les prix agricoles n'ont augmenté que de 3,5 %. C'est cette disproportion qui explique la colère actuelle des paysans. Ces derniers revendiquent la révision du mode de calcul du revenu agricole. Ils ne veulent pas l'aumône, mais un salaire qui leur permette de vivre décemment et garantisse la survie de l'agriculture suisse.

UNE MINORITÉ, MAIS UN TRAVAIL UTILE

On sait que la paysannerie constitue une minorité. De 1950 à 1970, la population de la Suisse a passé de 4,7 à 6,2 millions soit une augmentation de 32 %. On estime qu'il faut une surface cultivée de 0,4 ha pour couvrir les besoins alimentaires d'un être humain. Or, la terre cultivable ne fait que de se réduire et il n'en reste actuellement qu'environ 1,1 million d'ha, ce qui n'assure que l'alimentation de trois millions d'individus. C'est dire, notamment en cette période de pénurie internationale, l'importance que revêt l'agriculture nationale.

Le galop des prix fait qu'aujourd'hui, pour ne citer que le domaine laitier, les paysans affrontent un manque à gagner (dans les régions de montagne, il y a trois mois, il dépassait 25 fr. par journée de travail) et que les intermédiaires (centrales laitières, commerce de détail) sont loin de « se sucrer ».

LES CONSOMMATEURS SERAIENT-ILS LÉSÉS ?

Au premier abord, en réclamant un revenu plus élevé (un nouveau cahier de revendications sera présenté au Conseil fédéral le 1er mai) ce qui se traduirait par une hausse des produits agricoles, on a l'impression que le public (plus de 96 % des consommateurs) sera lésé. Les dirigeants paysans donnent un exemple : en Suisse, on consomme environ 500 litres de lait (produits laitiers compris) par tête d'habitant. Lorsque les producteurs réclament une augmentation de cinq centimes par litre (dont un seul leur reviendrait) le public est traumatisé. Or, cela ne ferait qu'une dépense supplémentaire de 25 fr. par habitant.

Une autre constatation : en Suisse, comme dans les autres pays avancés, le niveau de vie élevé se traduit par une baisse des dépenses en produits alimentaires au profit des objets de luxe souvent inutiles, comme les « gadgets » onéreux. Avant on consacrait 30 à 35 % du budget familial à la nourriture ; aujourd'hui, ce taux est de 18 % environ.

Le raisonnement des paysans est le suivant : on ne rechigne pas devant une forte augmentation du prix des voitures, ou des articles de luxe, on ne lésine pas sur les loisirs, mais on refuse de payer les produits agricoles à leur juste prix, même si cela ne représente qu'un léger sacrifice.

DES HOMMES COMME LES AUTRES

C'est pourquoi les paysans, par l'intermédiaire de leurs organisations, entendent mener une vaste campagne d'information. Ils veulent faire comprendre qu'ils sont des consommateurs comme l'homme de la rue et qu'ils partagent les soucis et les joies de ce dernier.

Que se passera-t-il maintenant ? Assistera-t-on à de nouvelles manifestations ? Les organisations faîtières seront-elles débordées par la base ? Verra-t-on des explosions de colère, des grèves sauvages. Bref, va-t-on vers l'illégalité ?

MM. Boss et Vuille sont catégoriques :

— On ne peut pas jouer aux prophètes. Il est impossible de savoir si les producteurs resteront calmes jusqu'à ce que les autorités fédérales prennent une décision.

UNE SITUATION EXPLOSIVE

Les discussions se poursuivent. Mais la méfiance à l'égard des technocrates croît de jour en jour et la situation reste explosive. Les organisations de la paysannerie souhaitent rester à la limite de la légalité et sont ouvertes au dialogue.

Le récent communiqué du palais fédéral ne les satisfait pas. Elles le trouvent « confus ». Que se passera-t-il demain ? Tout dépendra de l'attitude de Berne.

En attendant, la paysannerie reste mobilisée et resserre ses rangs.

J. P.

De gauche à droite : MM. Grether, Schertenleib, Boss, Delit, Vuille et Gerber, dirigeants de la Fédération laitière neuchâteloise et de la Société cantonale d'agriculture, au cours de la conférence de presse consacrée aux problèmes et à la lutte actuelle des paysans.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Pêche dans le lac

Féras, palées : faible. Perches, brochets, truites, lottes, brême, gardon et carpes : nulle. Bondelles : pêche fermée.

DÉBUT D'INCENDIE À CORTAILLOD

A l'origine : une chaudière à sciure

De notre correspondant :

Un sinistre qui aurait pu être très grave sans la célérité des premiers secours, a éclaté la nuit de lundi à mardi en plein quartier des Tailles, à Cortaillod. Le feu avait pris à la menuiserie Petitpierre. Prévenu par un voisin, le capitaine Raymond Pellet, commandant du centre, alarma quatre groupes à 2 h 30. Dix minutes après, le camion tonne-pompe entrait en action. Grâce à cette intervention rapide, le sinistre a pu être circonscrit avec un minimum de dégâts.

Une défectuosité d'une chaudière chauffée à la sciure est la cause de cet incendie. Des copeaux enflammés furent projetés sur un tas de sciure par un système de ventilation. On devine que cet incendie éclatant dans une menuiserie risquait de s'étendre dangereusement.

HAUTERIVE

Tôles froissées

Hier vers 6 h 35, au volant d'une voiture, M. F.O., domicilié à Hauterive, s'engageait du chemin des Rouges-Terres sur la RN 5 en direction de Neuchâtel. Au cours de la manœuvre, son véhicule est entré en collision avec l'automobile conduite par M. R.F., de Neuchâtel, qui circulait sur la RN 5 en direction de Saint-Blaise. Dégâts.

AUVERNIER

La vie reprend son cours

(c) Auvernier a repris vie depuis une huitaine de jours : en effet, les voix des écoliers résonnent de nouveau dans les rues, spécialement aux heures de la sortie des classes.

SAINT-BLAISE

Vers la création d'une école de musique

(c) La société de musique « L'Helvétia » vient de tenir son assemblée générale annuelle dans un établissement public de Saint-Blaise. Si la rencontre des musiciens a permis de faire le point quant aux activités de 1973, elle a aussi permis de planter les jalons de l'année 1974 où sera célébré le 50me anniversaire de la société, les 14, 15 et 16 juin, par une manifestation d'envergure.

Le nouveau comité appelé à diriger la société a la composition suivante : président, M. Jean-Pierre Bachmann ; vice-président, M. Charles Quélet ; caissier, M. Jean Neuenschwander ; secrétaire, M. Heinz Aeschimann ; chef du matériel, M. Francis Kern ; assesseurs, MM. André Nater et Francis Hähni. Le directeur, M. Roland Borloz a été reconfirmé par de vives acclamations dans ses fonctions. Une décision importante a été prise pour l'avenir de la société : la création d'une école de musique.

Le prix des vins de Neuchâtel augmentera sensiblement dès le 1er février

Les producteurs romands augmentent le prix de leur vin. Les Neuchâtelois suivront le mouvement, avec un peu de retard tout de même, certainement dû à une période de réflexion. Car si les Valaisans et les Vaudois ont majoré les prix des vins blancs et rouges au début de cette année, ce n'est que le 1er février qu'une hausse marquera le marché des vins neuchâtelois. C'est du moins ce que nous a affirmé le président de la Compagnie des encaveurs neuchâtelois, M. Aloys de Montmollin, d'Auvernier.

Durant le mois de décembre, des pourparlers ont eu lieu entre les associations des viticulteurs d'une part, et des restaurateurs et cafetiers d'autre part, pourparlers qui ont conduit à un calcul industriel très précis du coût des vins de la région, ainsi que des possibilités de vente.

Chacun sait que la hausse du coût de la vie se fait sentir fortement dans tous les secteurs et que les frais généraux des producteurs ont augmenté d'environ 15 %. De plus, le prix de la matière première, la vendange, s'est élevé de 13,5 % à la dernière récolte et les encaveurs sont bien obligés de reporter cette dépense supplémentaire sur les prix de vente. C'est la raison pour laquelle, après avoir bien pesé le pour et le contre, ils décident ces modifications.

SOIXANTE CENTIMES PAR LITRE DES POURPARLERS POSITIFS

Les prix pratiqués aujourd'hui sont de 4 fr. 90 par litre de vin blanc, respectivement 5 fr. la bouteille, alors que le vin rouge, qui n'est conditionné qu'en bouteille est de 6 fr. 60. Tous ces prix s'entendent franco cave, pour les restaurateurs.

Dès le 1er février, une hausse de 12 % sera incluse dans les prix du vin blanc, de 8 % seulement pour les rouges. C'est dire que le vin sera bien cher au restaurant, à tel point que certains cafetiers se demandent si l'on ne va pas ainsi vers une mévente du vin de Neuchâtel.

C'est en tout cas ce que pense le président cantonal de l'Association des cafetiers et restaurateurs, M. V. Huguenin, du Locle. Et pourtant, poursuivit-il, il semble que les gens dépensent leur argent avec facilité. Le creux de janvier, qui se fait légèrement sentir chaque année, n'est pas plus marqué que l'an dernier. Il ne faut donc pas être trop pessimiste, même si les membres de l'association auraient désiré conserver les prix 1973 pour cette année encore.

LA HAUSSE EN CHAINE

Il faut encore préciser que l'augmentation, qui est de soixante centimes à la base, atteint un chiffre plus qu'alarmant lorsqu'il figure sur la note du consommateur ! En effet, une bouteille de vin rouge, payée 7 fr. 20, passera à... 17 fr. 50, service compris, sur la table du restaurateur.

Toutes les bourses ne vont certainement pas pouvoir s'offrir ce qui devient un luxe. Et comme nous le disait hier un viticulteur, on constate de plus en plus que le Neuchâtelois achète directement du vin au producteur, et qu'il le boit « en Suisse », c'est-à-dire à la maison, ou entre amis. C'est combien plus économique...

Il est donc vraisemblable que l'on aille vers une baisse de la consommation en estaminet, le client se rabattant vers des boissons moins chères. L'Algérie de qualité aura peut-être la faveur de la population... Dommage !

UNE RÉCOLTE MOYENNE

L'an dernier, comme les deux années précédentes d'ailleurs, le vignoble neuchâtelois a produit des quantités très moyennes, mais du raisin d'excellente qualité. Ce sont en effet 30.408 gerles de vendange blanche et 10.455 de rouge qui ont été encavées en 1973, soit un total de 40.863 hectolitres, contre 31.957 de raisin blanc et 10.075 de rouge en 1972. pour un total de 42.032 hectolitres. L'année 1971 a permis d'encaver une quantité à peu près similaire : 41.088 hectolitres.

Il faut encore préciser que les encaveurs neuchâtelois ne connaissent pas de difficulté d'écoulement. Leur clientèle est régulière, fidèle, et les Suisses alémaniques en particulier apprécient les produits de nos parchets, si bien qu'on trouve plus facilement du « Neuchâtel » à Zurich qu'à Genève ou Martigny. Le vignoble neuchâtelois est réduit, et sa productivité, quoique bonne, ne permet souvent pas au viticulteur-encaveur de passer d'une année à l'autre sans un léger creux, tous ses fûts étant vides et ses bouteilles livrées.

Si bien que, souvent, on met en bouteille le vin très rapidement, pour permettre de dépanner tel ou tel restaurateur lorsqu'il manque de vin blanc du pays. C'est dire s'il est très prisé, ce qui justifie une vente facile.

PAS D'INTERVENTION DE « M. PRIX »

Signalons encore que « M. Prix » n'est pas intervenu pour contrôler les revendications des producteurs. Il a tout de même conclu un accord avec les cafetiers suisses afin de stabiliser les prix. Des marges maximales ont été fixées, qu'ils ne pourront pas dépasser sans risque de sanction, les cafetiers neuchâtelois quant à eux sont dans les normes.

Mais rassurons-nous tout de même Malgré ce tourbillon de hausses dont on est l'objet, le « Neuchâtel » restera le meilleur marché des vins blancs de Romandie.

J.-C. Racine

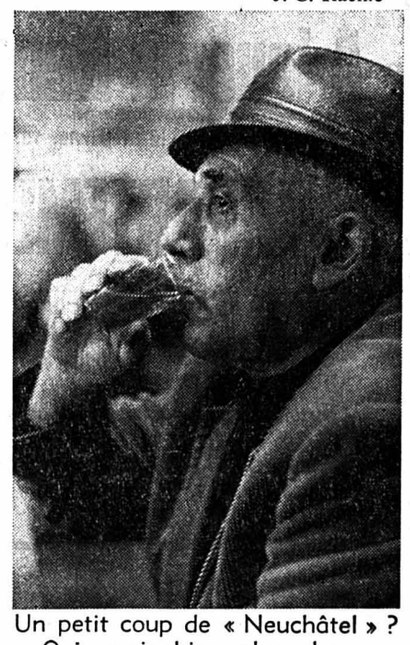

Un petit coup de « Neuchâtel » ? Oui, mais bien plus cher...
(Avipress - J.-P. Baillod)

Informations horlogères

SUITE Ebauches SA participera-t-il à la relance de LIP ?

C'est un succès pour les syndicats, qui ont facilité les choses en ne réclamant pas le réembauchage immédiat de la totalité du personnel, pour le ministre du développement industriel, M. Jean Charbonnel, qui malgré les colères de son premier ministre, a tenu bon, et surtout pour le nouveau médiateur M. Claude Neuschwander, 41 ans, ingénieur et technocrate, directeur du réseau international de la seconde affaire française de publicité (après Havas) : « Publicis », homme de gauche (ancien de l'UNEF, membre de la CFDT et du PSU), ce qui est peut-être la véritable raison de la colère de Pierre Messmer...

L'Elysée a finalement donné le feu vert à M. Charbonnel contre l'avis du premier ministre ! On y a jugé que, dans la situation économique actuelle, il fallait liquider le conflit et relancer une affaire dont le secteur horloger, grâce à ses exportations, est une source de devises importantes. L'étude de « marketing » de M. Neuschwander avait notamment prouvé que le sigle « Lip » grâce à sa réputation en France et hors de France, est un « capital » qu'il ne faut pas détruire mais faire fructifier.

Le plan Neuschwander mis au point avec le concours de deux grands industriels connus pour leurs idées libérales. Antoine Riboud, de Boussois et Renaud-Gillet, de Rhône-Poulenc, et repris par le ministre Charbonnel ressemble étrangement à celui mis au point par le bureau d'études choisi par le syndicat CFDT de Lip et repoussé alors par le gouvernement.

Une société holding sera créée qui coiffera deux sociétés, l'une chargée de l'horlogerie, l'autre des autres activités de l'ancienne société Lip (mécanique et équipement civils et militaires).

A NOUVEAU EBAUCHES ?

Ni l'Etat, directement, ni l'IDI, cet institut de développement industriel, banque récemment fondée par le gouvernement, ne seront partie prenante dans ce holding dont le capital social devrait être de l'ordre de 50 millions de francs. L'Etat fournirait sous forme d'aide ou d'avance 20 % de cette somme. Pour combler le reste, il n'est pas impossible qu'une fois la majorité absolue des fonds fournie par des financiers et industriels « français », il soit finalement fait appel à Ebauches S.A., ancien actionnaire majoritaire de Lip, qui aurait offert une participation de dix à quinze millions de francs. Il se peut cependant que cette éventuelle rentrée d'Ebauches S.A. se heurte à une opposition des syndicats, qui ont toujours accusé la société suisse d'avoir plus ou moins « saboté » la gestion du secteur horloger à son profit.

Le secteur armement démarrera dans les prochains jours dans une usine-relais louée à l'industriel qui reprend ce secteur, M. Arbel, puis regagnera l'usine Lip de Palente. Le secteur horloger sera remis en route progressivement à partir de la fin du mois de mars.

LE PLAN

La réembauche se fera progressivement. Dans l'immédiat, 120 des 210 ouvriers et employés du secteur armement ; pour le secteur horloger, cent, puis trois à quatre cents fin juin, l'objectif étant que la nouvelle société emploie au total 900 personnes le 1er janvier 1975, soit un peu plus du nombre actuel des salariés de ce secteur, nombre tombé à 800 après des départs volontaires et des départs à la retraite (une soixantaine).

Le service de la main-d'œuvre prendra en compte les ouvriers non immédiatement réembauchés dans le cadre du cours de formation professionnelle. Ces ouvriers percevront des indemnités d'un montant voisin de leur rémunération antérieure.

Le plan Neuschwander, après des études de marché très poussées, prévoit que Lip-Horlogerie pourrait produire un million de montres d'ici trois ans. La gamme des montres Lip sera très élargie vers le haut (luxe) et vers le bas par la création d'une sous-marque spécialisée dans la commercialisation de montres à ancre destinées à être vendues très bon marché dans les Prisunics, et autres grandes surfaces, bureaux de tabac, etc... Tiens, tiens !

Jean DANÈS

M. Messmer fulmine...

PARIS, ((ATS-Reuter). — Le premier ministre français recevant mardi à déjeuner à l'Hôtel Matignon les « leaders » de la majorité, a évoqué l'affaire Lip. Selon des participants à ce déjeuner, M. Messmer a déclaré qu'il n'avait pas approuvé l'initiative de M. Charbonnel. M. Messmer a ajouté « qu'il était très pessimiste sur l'évolution de l'affaire, car, selon lui, le médiateur ne possède pas les cartes financières pour régler ce problème. »

Voir en avant-dernière page : Oui mais...

A votre bon cœur, Messieurs Dames !

Dix millions de fr. versés par l'Etat et une bonne partie du reste au bon cœur d'Ebauches SA ? Ne serait-ce pas un peu la recette préconisée par M. Neuschwander qui oublie sans doute, dans son désir de bien faire et de faire vite, que les industriels français pressentis ne seront peut-être pas plus nombreux au portillon qu'ils ne le furent au début de la crise ? Alors ? Alors, on pourrait parier qu'Ebauches SA, qui a déjà investi plusieurs dizaines de millions dans l'entreprise de Palente, sera encore largement sollicité. Curieux et courageux destin d'une société suisse qui fut traînée dans la boue et qui risque d'être une fois encore le sauveur de Lip... Une question d'habitude !

N'ayant eu aucun contact ni officieux ni officiel avec M. Neuschwander, le groupe horloger ne sait rien du plan que le directeur d'Intermarco a remis au ministre Charbonnel. A priori, Ebauches SA et l'ASUAG sont disposés à étudier ce projet et restent ouverts à l'examen d'autres plans de sauvetage. Ebauches SA, qui ne s'en formalise pas, respecte l'étiquette et comprend que la démarche étant avant tout ministérielle, Neuchâtel n'ait pas été informé de son aboutissement. Il reste donc au syndic Jaquot à réunir les créanciers de Lip et à discuter avec eux de l'opportunité de la potion magique.

En bref, Ebauches SA qui ne connaît pas encore les détails du plan Neuschwander ne dit ni oui ni non mais considère la situation avec un certain optimisme, optimisme qui serait d'autant plus marqué que le plan permettrait de faire redémarrer l'usine de Palente sur des bases raisonnables. Ebauches SA, qui tient à préserver l'indépendance de l'Europe horlogère, voit plus loin que la seule affaire Lip et voit plus clair que M. Messmer.

Dans les conclusions du Livre blanc, on s'en souvient sans doute, le groupe écrivait : « ... L'affaire Lip ne saurait être considérée comme une sorte de test de la politique européenne de l'horlogerie pour laquelle il ne fait toujours aucun doute que la coopération et la concertation au niveau de ce continent sont les conditions nécessaires du développement et du progrès. »

Cl.-P. Ch.

AVIS OFFICIELS

Le secrétariat du département de l'Instruction publique

cherche, dans le quartier de l'université,

un local confortable de 25 m2

qui devrait pouvoir être attribué à une orthophoniste chargée de la formation professionnelle des étudiantes.

Faire offres au secrétariat du département de l'Instruction publique, château de Neuchâtel.

IMMEUBLES

A vendre de particulier, dans immeuble résidentiel, à Saint-Blaise, situation tranquille et ensoleillée

bel appartement de 3 pièces + garage

1er étage ouest 83 m2, living 6 x 4 m, 2 chambres à coucher. Cuisine luxueusement aménagée. Salle de bains soignée, toilettes séparées. Cave. Disponible immédiatement. Construction 1973.

A verser Fr. 25.000 à 30.000.—.

Tél. (038) 24 40 40, heures de bureau et (038) 24 40 50, dès 19 heures.

A vendre

STUDIOS

en Espagne, pour un

PLACEMENT

et des vacances au soleil.

S'adresser à : La Brise marine, case postale 15, 2072 Saint-Blaise.

A vendre au

Landeron, appartement

de 4 1/2 pièces, tout confort, 750 fr. par mois + charges.

Tél. 51 26 24.

A vendre ou à louer

au **LANDERON**

HÔTEL

avec restaurant et bar

Immeuble entièrement rénové comprenant :

chambres
studios
appartements

Ecrire sous chiffres 28 - 900327, à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Près Alassio

A vendre, près de la mer et de la plage, résidences suisses,

studios et appartements

dès **Fr. 31.400.—.** Visites en bus le week-end, bonne correspondance de train. Facilités de paiement par banque suisse, location par SWISS TOURING. **INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.**

Dem. à louer

On cherche à louer

appartement 2 ou 3 pièces

sans confort accepté, région Bôle, Chambrelien, Rochefort, les Grattes, Montezillon.

Offres sous chiffres LA 136 au bureau du journal.

A louer dès maintenant ou pour date à convenir, au chemin de la Récille, à la Neuveville

appartement 4 1/2 pièces

au 2me étage. Tapis tendu, balcon.
Loyer mensuel : 595 fr., charges inclues.

S'adresser à la gérance :

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

LA NEUVEVILLE,
chemin de la Récille, situation ensoleillée, vue sur le lac, à louer pour le 1er mai 1974,

appartement de 3 pièces

375 fr. exclusif, avec tout confort, balcon.

Renseignements : téléphone (032) 2 50 82 ; hors des heures de bureau : (032) 84 44 05.

A louer à Cortaillod-Village, pour date à convenir,

appartements tout confort 3 1/2 pièces

Loyer mensuel : de Fr. 515.— à Fr. 540.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer au Landeron

APPARTEMENT

de 1 1/2 pièce avec place de parc. Location mensuelle avec charges : Fr. 350.—.
Libre immédiatement.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer pour le 24 février, à une seule personne, à Peseux, situation tranquille,

studio bien meublé

tapis tendu, laboratoire de cuisine, frigo, salle de bains, 310 fr. plus charges. Places de parc à louer. Indiquer la profession et l'employeur.

Faire offres à la case postale 31.472, 2001 Neuchâtel.

A louer à

Hauterive

Rouges-Terres 49, appartement tout confort 3 1/2 pièces, tapis tendu, cuisine agencée à gaz, libre 24 février 1974, 625 fr. charges et place de parc comprises.

Tél. 33 46 73.

A LOUER

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S. A.

GÉRANCES

St-Honoré ✆ 24 03 63 - Neuchâtel

LOUE — à Neuchâtel, rue des Parcs 42 b, pour le 28 février 1974

APPARTEMENT 3 PIÈCES

cuisinière électrique
Fr. 495.— + Fr. 50.— de charges

à Neuchâtel, rue des Parcs 42, libres immédiatement

APPARTEMENTS NEUFS

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique

2 pièces — loyer Fr. 460.— + Fr. 35.— de charges
4 1/2 pièces — loyer Fr. 720.— + Fr. 55.— de charges
Places de parc, Fr. 70.— (dans garage collectif)

A Colombier, rue du Verger 9

BOXES

dans garage collectif chauffé, location Fr. 65.— par mois, également comme DÉPOT DE MARCHANDISES.

VEND — A l'ouest de Neuchâtel

CAFÉ-RESTAURANT

70 places + chambres d'hôtes et parking privé. Affaire susceptible d'être développée. Pour amateur solvable.

ACHÈTE — à Neuchâtel et dans le Littoral neuchâtelois

TERRAINS À CONSTRUIRE

pour immeubles locatifs

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances blanches au soleil du Valais

Prix indicatifs pour location d'appartements à la semaine (samedi à samedi) : février et mars :

studio 2 personnes — Fr. 200.—
studio 4 personnes — Fr. 250.—
appartement 4 personnes
appartement 4-6 personnes — Fr. 300.— - 320.—
— Fr. 380.—
appartement 6-8 personnes — Fr. 380.— - 520.—

Chauffage et électricité inclus.
Janvier : réduction 20 %.
Abonnements de ski combinés Haute-Nendaz, Super-Nendaz et Verbier.

INTER AGENCE, locations-ventes, 1961 Haute-Nendaz. Tél. (027) 4 53 19 (9 h - 12 h et 15 h - 18 heures).

CHAMBRES

A louer

chambre indépendante

S'adresser à Cretegny & Cie, 43, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.

Offres d'emplois

Travail à domicile

Je cherche une personne ayant le téléphone et pouvant prendre quelques commandes, étant personnellement souvent absent. Pour rémunération et renseignements, **veuillez téléphoner au (038) 33 30 16, le soir.**

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

femme de chambre fille de buffet

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

A louer à Neuchâtel

Rue des Fahys pour le 31 janvier 1974

APPARTEMENTS

7 logements de 3 pièces — dès Fr. 560.—
1 logement de 4 pièces — dès Fr. 740.—
charges non comprises.

Appartements tout confort avec vue sur le lac.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A LOUER dès le 24 janvier 1974, rue de la Côte

appartement de 4 pièces

tout confort. Loyer : Fr. 500.—, plus charges.

Adresser offres détaillées sous chiffres HW 132 au bureau du journal.

A LOUER

appartement 3 pièces

entièrement rénové, cuisine équipée, chauffage indépendant au gaz, dans villa résidentielle, vue imprenable, à Maillefer 10, 3me étage. Prix : Fr. 400.— par mois. Libre tout de suite. **Pour traiter, téléphoner au 25 52 73.**

DUBIED

Afin de renforcer notre secteur de **constructions métalliques légères,** nous mettons au concours la place de

calculateur en serrurerie

Notre nouveau collaborateur devra s'occuper essentiellement de l'établissement des devis.
Ce poste à responsabilités pourrait convenir à un serrurier professionnel expérimenté.

Nous renseignerons de façon détaillée, et sans engagement, toute personne que ce poste intéresserait.

Ed. DUBIED & Cie S.A.

Service du personnel
2074 Marin
Tél. (038) 33 12 21 ; dès 18 h, 33 44 17.

USINE DE MARIN

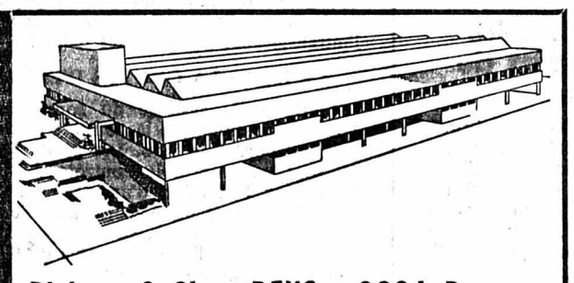

Dickson & Cie - DEKO - 2034 Peseux

Rue du Tombet — **Tél. (038) 31 52 52**

Notre entreprise spécialisée dans la fabrication de composants industriels de très haute précision, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

DÉCOLLETEUR

expérimenté dans la fabrication de pièces d'appareillage.

Nous désirons confier à notre futur collaborateur la responsabilité de la conduite d'un groupe de tours automatiques TORNOS R 10. Le candidat recherché disposera d'une grande autonomie dans l'organisation de son propre travail et d'un appui technique constant.

Il va sans dire que nous offrons des conditions de salaire en rapport direct avec les qualités requises et des prestations sociales d'une entreprise moderne en pleine expansion.

Les personnes intéressées par cette activité sont priées d'adresser leurs offres écrites ou de téléphoner à notre service du personnel (interne 16).

---

maret

2014 BÔLE - NEUCHATEL - 038 41 10 21

Nous cherchons :

un mécanicien d'entretien

dont les activités principales seraient les suivantes : contrôle et réparation d'installations spéciales, débitage des matières pour la mécanique, exécution de montages spéciaux, soudure électrique et autogène.

Aide-mécanicien, installateur ou serrurier expérimenté pourrait convenir

un ouvrier qualifié

désirant être formé puis spécialisé dans le traitement thermique de micropièces et d'outillages. Le sens des responsabilités et un esprit méthodique sont les qualités indispensables

un ouvrier qualifié

pour des opérations de fabrication très diverses mais toujours délicates ; de bonnes facultés d'adaptation et le sens de la précision sont exigés

ouvrières qualifiées

Nous sommes en permanence intéressés à engager des ouvrières qualifiées ; la diversité de notre production permet d'offrir des emplois répondant aux vœux de chacune

une employée de bureau

pour notre département stock-planning. de langue française, ayant si possible des connaissances d'allemand et de la facilité de compréhension pour les questions techniques.

Ses activités seraient les suivantes : gestion des stocks, commandes aux fournisseurs, établissement des programmes de fabrication avec surveillance des commandes clients et statistiques diverses.

— horaire variable
— Transport du personnel

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

PTT

Cherchez-vous une profession intéressante ?

Devenez donc

fonctionnaire postal en uniforme

La Direction d'arrondissement postal, à Neuchâtel, engage du personnel masculin et féminin, âgé de 16 à 40 ans, ayant terminé sa scolarité obligatoire, pour la profession de fonctionnaire postal en uniforme (services de distribution et d'expédition).

Il s'agit d'un métier très varié qui vous assure une place stable, avec de nombreuses possibilités d'avancement, dans l'une des plus grandes entreprises du pays. L'apprentissage est d'une année.

Dès le début, le salaire est intéressant ; à ce salaire s'ajoute une indemnité de chambre pour les débutants occupés hors du domicile des parents.

Les offres d'emploi peuvent être adressées à la Direction d'arrondissement postal, 2001 Neuchâtel. Elles seront accompagnées d'un acte de naissance ou du livret de famille des parents, des certificats scolaires et, le cas échéant, des certificats relatifs à l'activité professionnelle.

Les engagements auront lieu en avril et août 1974.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au No (038) 22 16 14.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

offre place stable dans son département d'expédition à

homme de confiance

Ambiance agréable ; horaire mobile.

Avantages sociaux

Date d'entrée : 1er février 1974 ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le No (038) 24 33 22 (interne 31) afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

Importante société suisse d'assurances désire engager personne sérieuse et de confiance en qualité

d'ENCAISSEUR NON PROFESSIONNEL

pour l'encaissement régulier des primes.

Un candidat marié, de 28 à 40 ans, qui envisagerait, après un certain temps, d'exercer cette activité à titre professionnel, aurait notre préférence.

Adresser offres à case postale 826, 2001 Neuchâtel.

MIGROS

cherche
pour son SIÈGE CENTRAL DE MARIN

au dépt des salaires

EMPLOYÉE DE BUREAU

s'intéressant aux questions inhérentes à la caisse de maladie et aux problèmes sociaux.

au dépt produits carnés

EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous offrons :

— places stables
— bonne rémunération
— semaine de 44 heures
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.**

Solde TV couleur

Prix étudiés pour vous !

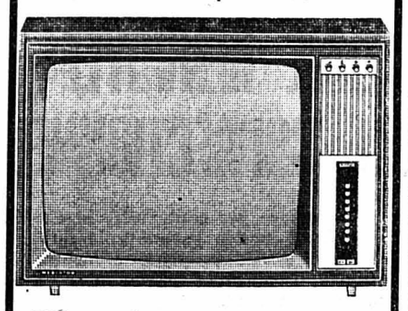

TV couleur
Suisse - France, sélecteur à 6 touches, écran 66 cm, noyer mat.
Valeur 3890.—
Soldé **2400.-**

Même modèle à 8 touches.
Valeur 3890.—
Soldé **2700.-**

PAL
Valeur 3150.—
Soldé **2690.-**

Autres modèles grand écran 66 cm
1790.-

FORMIDABLE CHOIX
TV noir-blanc, à partir de
395.-

couleur à partir de
1380.-

location à partir de 25 fr. par mois.

Grand nombre d'amplis-Tuner Hi-Fi sacrifiés avec gros rabais

(Vente autorisée)

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

...concerne seulement les automobilistes...

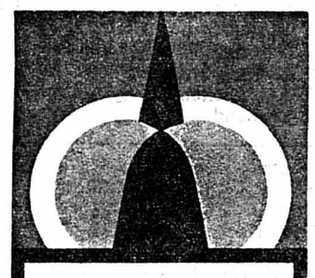

Haute Couture Eleganty

Profitez de l'avant-saison pour faire exécuter vos transformations et réparations

Mme Eugénie CHATTON
maîtrise fédérale
Faubourg du Lac 2 -Tél. 24 79 32

L'attrait irrésistible des vrais soldes armourins

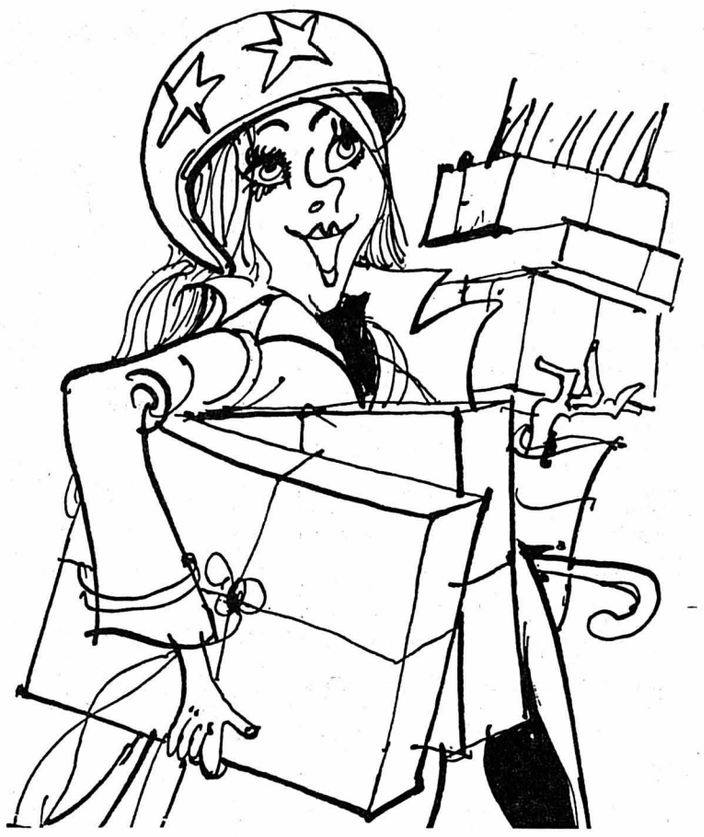

Robes uni et fantaisie ~~119.—~~ **60.-**

Collants enfants ~~7.95~~ **2.-**

Pantalons enfants ~~39.90~~ **20.-**

Chemises messieurs « Favorita » ~~58.—~~ **30.-**

Pantalons messieurs ~~35.—~~ **15.-**

VENTE EXTRAORDINAIRE
au rez-de-chaussée

disques 45 tours	Soldés	2.—
disques 33 tours	Soldés	6.—
disques 33 tours double	Soldés	18.—

Manteaux lainage ~~258.—~~ **190.-**

Jupes trévira ~~27.90~~ **15.-**

Blouses jersey ~~55.—~~ **29.50**

Robes fillettes en crimplène ~~98.—~~ **50.-**

Pullovers acryl ~~20.90~~ **10.-**

Chapeaux en feutre, messieurs ~~19.90~~ **10.-**

OFFRE SPÉCIALE

Pour votre salle de bains:

Tablette + 2 verres	~~39.90~~	20.—
Porte-balai W.-C.	~~45.50~~	25.—
Pharmacie	~~89.—~~	45.—
Miroir	~~169.—~~	85.—

Porte-serviettes en métal ~~6.95~~ **3.-**

Descentes de lit grand choix de coloris ~~58.—~~ **35.-**

Lots de coupons tissus décoration au 2me étage et tissus confection au 1er étage Soldés dès 3.—

Armoires en frêne, une porte ~~279.—~~ **198.-**

Lustres cristal ~~309.—~~ **198.-**

Lampes « phare » ~~65.—~~ **35.-**

Fauteuils « domino » ~~198.—~~ **120.-**

Chaussures de ski ~~120.—~~ **50.-**

Ce ne sont là que quelques exemples parmi des milliers d'articles VRAIMENT SOLDÉS à tous nos rayons

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SERVICE ACOUSTIQUE
OVULATON
O. VUILLE
diplômé du C.N.A.M.P.
Rue de la Dime 80
2002 NEUCHATEL
Tél. 33 11 76 Trolleybus No 7

Durs d'oreilles?

VENEZ ESSAYER les appareils et lunettes acoustiques **avec le nouveau microphone et le système spécial de limitation, très efficace, même dans une ambiance bruyante.**

Veuillez prendre rendez-vous ; sur demande à domicile (de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mercredi et samedi, et autres heures sur rendez-vous seulement).

Fournisseur conventionnel de l'assurance - invalidité, renseignements et démarches.

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr.
Nom
Prénom 391
Rue
NP/Lieu
But

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter: Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.
Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

TRANSISTOR complet, neuf ; caméra Canon, le tout, 300 fr. Tél. 31 60 55.

DIVERS : plusieurs bancs, teintés ; 1 lit avec matelas ; treillis, gazon artificiel. Téléphone 31 51 96.

2 DIVANS 4 places, bon état ; 2 fauteuils usagés, bas prix. Tél. 24 32 63.

TELEVISION COULEUR (cause décès), console multinorme à porte, utilisé 2 mois. Prix très intéressant. Tél. (039) 31 61 84.

BEAUX RIDEAUX avec dentelle ; porte-enfant. Tél. (038) 24 73 38.

POUSSETTE-POUSSE-POUSSE Wisa-Gloria, état neuf. Tél. (039) 37 17 48.

CHIEN BERGER ALLEMAND mâle, 2 ans, pure race. Tél. (039) 37 17 48.

DISQUES 45 tours, lot de 50 pièces, 15 fr. Tél. (038) 25 65 81.

PAIRE DE SOULIERS DE SKI à boucles, No 37 ; 1 paire de patins sur glace Künzli, No 35. Tél. 33 31 87.

TIMBRES-POSTE, divers pays, à 6 c. pièce. Tél. (038) 61 27 92, à midi.

LITS JUMEAUX avec tables de nuit, en bon état. Prix à discuter. Tél. 24 60 81, le matin.

CIRCUIT VOITURE électrique complet, Kitty, 3 mètres, 200 fr. ; cages oiseaux, cobaye, hamster, 10 fr. chacun ; skis Ickory, fixations sécurité, 205 cm, 80 fr. ; mini-skis fibre verre, fixations sécurité, 163 cm, 100 fr. ; souliers boucles, No 40, double laçage, No 43, 50 fr. chacun. Tél. 24 20 62 (repas).

CAUSE DOUBLE EMPLOI, chaîne stéréo + accessoires. Tél. 33 11 35, de 19 à 20 heures, et demander Richard.

BUFFET DE SERVICE en bon état. Téléphone 31 41 37.

POMMES GOLDEN, plateau de 12 kg, livré à domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 16.

GUITARE FOLK, 200 fr. Tél. 25 25 93.

EXCELLENTES NOIX DU DAUPHINE, le sac de cinq kilos, franco domicile, 25 fr. Téléphone (038) 33 30 16.

A louer

CHAMBRE A JEUNE HOMME sérieux, près de la gare. Tél. 25 59 71.

STUDIO tout confort, centre Marin, fin février. Tél. 33 25 14.

CHAMBRE meublée, confort, part à la salle de bains, à monsieur suisse. Tél. 31 57 74, de 12 h à 13 heures ou dès 20 h 30.

VACANCES DE SKI à Bruson, un appartement 6 lits ; un studio, tout confort. Téléphone 31 23 24.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

STUDIO tout confort, libre immédiatement. Tél. 24 37 88.

CHAMBRE INDEPENDANTE au centre. Téléphone 25 29 01.

MARIN, 3 pièces, confort. Tél. 33 18 68.

SERRIERES, petite chambre indépendante, part cuisine, 190 fr. Tél. 24 21 01.

CHAMBRE meublée, indépendante, 180 fr., Liserons 9. Tél. 25 76 71, M. Neri.

CORCELLES, jolie petite chambre à monsieur, 130 fr. Tél. 31 18 03.

STUDIO MEUBLE, tout confort, Ecluse 37, 370 fr. tout compris. Libre 26 janvier 1974. Tél. 25 76 71, M. Neri.

APPARTEMENT 2 pièces, sans confort, à personne tranquille. Peseux, tél. 31 25 78.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE à 2 lits (éventuellement 1), libre 1er février ; eau chaude, douche. Tél. 33 27 54, dès 13 heures.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

A 2 DEMOISELLES, grand studio meublé, balcon, bain, cuisine, tout confort. Téléphone 24 57 33.

MARIN, immédiatement, dans immeuble moderne, appartement 2 1/2 pièces, tout confort. Tél. 33 15 61, de 18 à 19 heures.

CHAMBRE à Neuchâtel, pour dame ou demoiselle. Tél. (038) 25 72 29.

STUDIO NON MEUBLE, à partir du 24 mars. Région Serrières. Faire offres sous chiffres GV 131 au bureau du journal.

Demandes à louer

RETRAITES cherchent 3 pièces tranquille, confort, balcon environs Peseux. Tél. (039) 26 85 90, repas.

COUPLE cherche appartement de 3 pièces, région Colombier, Bôle, prix modeste. Téléphone 33 21 65, heures de bureau.

COUPLE SUISSE, cinquantaine, cherche, pour le 24 mai ou date à convenir, appartement 2-3 pièces avec jardin, région Colombier - Bôle ; même dans maison ancienne. Tél. 41 11 37.

URGENT, chambre indépendante non meublée, chauffée, région Neuchâtel - Corcelles. Faire offres à F. Ulrich, 2063 Fenin.

APPARTEMENT 3 1/2-4 pièces, tout confort, Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à LX 98 au bureau du journal.

CHAMBRE non meublée, avec confort, à Neuchâtel. Tél. 61 24 82.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec lavabo ou douche, cherchée par jeune sommelière. Tél. 42 11 83.

STUDIO OU 2 PIECES, meublés, à l'est de Neuchâtel. Tél. 25 96 52.

Demandes d'emplois

JEUNE FEMME, bonne présentation, français-anglais, désire emploi hôtel, réception, hôtesse. Adresser offres écrites à 161-294 au bureau du journal.

SECRETAIRE cherche emploi dans étude de notaire, en ville ou aux environs. Faire offres sous chiffres JR 48 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile (Cortaillod). Tél. (038) 42 30 47.

CUISINIER EXPERIMENTE cherche emploi, remplacements ou fixe. Adresser offres à DO 106 au bureau du journal.

DAME cherche travail à temps partiel : fabrique, magasin ou autre. Tél. 31 23 03.

DAME BILINGUE, connaissant téléphone-réception-classement, très habile des mains, cherche place dans bureau ou atelier, immédiatement ou date à convenir. Adresser offres écrites à DR 128 au bureau du journal.

DAME cherche travaux de bureau à domicile. Adresser offres écrites à FT 130 au bureau du journal.

RETRAITE (bureau) cherche occupation quelques heures par jour ou semaine. Adresser offres écrites sous chiffres KZ 135 au bureau du journal.

Demandes à acheter

SI UNE ANCIENNE POUPEE dort dans votre maison, collectionneur vous l'achète à un bon prix, même en mauvais état. Téléphone 24 03 24.

LOCOMOTIVES MARKLIN et autre matériel, même mauvais état. Tél. 31 53 91.

SOLEX d'occasion. Tél. 24 32 54, heures des repas.

SOULIERS DE SKI en bon état, No 39. Téléphone 42 34 35.

ETABLI DE MENUISIER. Tél. 31 13 82.

Perdus - Trouvés

PERDU DEPUIS LE 9 JANVIER, chien, genre bouvier bernois, croisé, répondant au nom de Sultan. Tél. 31 20 62.

Divers

ORCHESTRE DE DANSE se recommande pour vos soirées ; musique populaire. Téléphone (038) 24 76 20.

LIVRAISONS, avec camionnettes maximum 1600 kg, petits déménagements. Tél. (038) 33 30 16.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

BUDGET DÉFICITAIRE APPROUVÉ PAR LE LÉGISLATIF DE SAINT-SULPICE

De notre correspondant :

Le Conseil général de Saint-Sulpice s'est réuni dernièrement, sous la présidence de M. Daniel Cochand, vice-président. L'ordre du jour fut rapidement liquidé, toutes les propositions de l'autorité exécutive ayant été adoptées.

Le budget 1974 prévoit un total des charges de 382.000 fr. et des revenus de 360.000 fr., soit un déficit présumé de 22.000 francs. Les amortissements sont compris dans les dépenses pour un montant de 34.000 francs. Les taux de l'impôt resteront conformes à l'arrêté de 1964. Signalons que le produit de l'impôt a été prévu pour un montant de 240.000 fr. et que l'Instruction publique coûtera 132.000 francs.

S'agissant des amendes de pompe, une échelle progressive a été adoptée, qui permettra d'encaisser pour chaque absence aux essais un minimum de 15 francs et un maximum de 50 francs. Pour la taxe de pompe, le maximum a été porté à 100 francs. Concernant le crédit du Conseil communal hors budget et des crédits votés, le montant de 1000 francs a passé à 2000 francs.

En suite des démissions de M. Jean-Baptiste Rupil et de Marcel Pittet, divers postes étaient à repourvoir. M. Eric Cochand est devenu questeur ; M. Fernand Meyer, membre de la commission des comptes ; M. Roger Peguiron, membre de la commission de salubrité publique ; M. Daniel Cochand, membre de la commission d'agriculture ; M. Jean-Maurice Wagnière, membre de la commission scolaire ; M. Willy Jeannin, membre de la commission des naturalisations et M. Adrien Huguenin, membre de la commission du feu.

DIVERS

Aux divers, il fut question ; de la location de la ferme du Banderet dont l'immeuble a de gros frais d'entretien. Il est suggéré une vente. Pour l'exploitation des coupes de bois, un meilleur rendement est désiré. Le service des eaux devrait présenter des comptes équilibrés. Après la remise en état du réseau, la chose pourra être envisagée.

Pour permettre de poursuivre les travaux de l'épuration des eaux, il est indispensable d'adopter le plan d'aménagement et son règlement ainsi que le plan directeur des égouts. Quant au château de Môtiers, les conseillers exprimèrent leur étonnement au sujet du déficit de l'exercice 1972-1973 qui se monte à 19.000 fr., alors que les prévisions étaient plutôt optimistes. A propos de la piscine du Val-de-Travers, une communication est faite au sujet de la souscription publique nécessaire à l'aménagement de vestiaires et d'une buvette. Enfin, pour ce qui est du bibliobus cantonal qui entrera en service le 1er avril, Saint-Sulpice s'intéressera à l'initiative qui sera gratuite pour les lecteurs. Toutefois, il a été suggéré de faire l'essai d'une année.

CLIMATS INTÉRIEURS SEMEURS DE JOIE

Les temps sont trop sombres, le ciel impénétrable, l'avenir trop incertain ! Avec vous, j'en conviens ! le brouillard traîne sur la ville, l'hiver s'oublie et les hommes s'affolent ! Il y a trop d'ombre de par le monde, trop de menaces et de désolations !

Le reconnaître, c'est bien sûr admettre la réalité ; mais le proclamer et le répéter sans cesse n'est-ce pas ajouter encore, aux lourds attributs du temps présent, une mesure supplémentaire, un poids inutile ? Il n'est plus temps de se bercer d'illusions, il est vrai, mais pourquoi ne pas chercher ce qui dans les détails de la vie demeure le rayon de lumière, le trait d'espérance, la parcelle de joie ? Les semeurs de joie sont quelquefois bien petits, bien humbles, mais ils existent !

Dans un matin assombri de brouillard, les avez-vous entendu chanter de tout leur cœur, nos amis les oiseaux ? Quel merveilleux témoignage d'espérance ils nous apportent !

Sur la route sale, où nous faisions chemin ensemble, une petite fille s'est arrêtée tout à coup et m'a dit : « Tu vois comme mon livre est beau ! et l'ouvrant tout grand a ajouté avec un regard où perçait une étincelle de fierté : la maîtresse est contente, elle a dit que je travaillais bien ! »

Porteuse de joie, petite amie inconnue sur le chemin de l'école ! et tant d'autres choses simples, humbles mais vraies éclairent le chemin. Il y a les parents, les amis ; ceux qui toujours fidèles au rendez-vous œuvrent et peinent, parce qu'il faut avancer, défricher encore dans le cœur des hommes pour découvrir l'arbre qui portera de bons fruits. On trouve une telle lumière dans certains regards confiants, amis ; il y a une telle somme de bonté, de désintéressement dans des paroles entendues, certains gestes remarqués. Il y a une telle foi, une si merveilleuse assurance, dans certaines prédications. Il y a tant de sérénité sur des visages fatigués, tant d'espérance au sein de longues attentes, tant de dignité dans l'attitude de ceux qui sont durement touchés ! Le chemin d'étoiles, pour chacun, traverse quelquefois des vallées obscures, pour ne pas le perdre, il faut relever la tête. Car ce n'est pas en vain que nous attendons la lumière, dans les frayeurs de la nuit ! Jésus a dit : « Je viens bientôt ! » Apoc. 22 : 12.

Anne des ROCAILLES

JEUNE PONTISSALIENNE RENVOYÉE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

De notre correspondant régional :

L'année passée, M.-C. M. de Pontarlier, avait été arrêtée au poste de douane de la Grande-Borne, commune de l'Auberson, sur ordre de la police cantonale neuchâteloise.

Peu avant son arrestation, elle s'était rendue dans une bijouterie de Couvet sous prétexte de faire un achat puis trompant la surveillance du propriétaire, elle lui avait subtilisé une somme de trois mille francs.

Incarcérée quelques jours dans les prisons de Neuchâtel, elle avait été remise en liberté après avoir fait des aveux et aussi parce qu'elle est mère d'un enfant en bas âge.

PREMIER DÉLIT

Il y a un peu plus de deux ans, M.-C. M. était serveuse dans un café rue de l'Industrie, à Fleurier. Plainte avait été portée contre elle par sa patronne l'accusant d'avoir subtilisé une assez grosse somme d'argent.

Condamnée par contumace, M.-C. M., qui s'était mariée l'avant-veille du jour où elle devait comparaître devant le juge, a demandé et obtenu le relief du premier jugement.

Mais, comme l'affaire de Couvet est venue se greffer sur celle de Fleurier, au lieu de passer devant le tribunal de simple police, la jeune Pontissalienne aura à répondre de ses actes devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, à une date non encore déterminée.

G. D.

En cas d'incendie : toujours 18 et non 118

(c) A la suite d'une annonce publicitaire prématurée, on a pu croire qu'en cas d'incendie, si l'on ne pouvait atteindre le centre local, il fallait composer désormais le numéro 118. Or, il n'en est rien et jusqu'à nouvel avis, il faut continuer de composer le No 18.

CARNET DU JOUR

Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte
Fleurier, le Rancho : bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, hôtel du Pont : Jolly-bar.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignement, les Verrières : Banque cantonale.
« FAN » bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 18 76 ou No 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

COUVET

Pour leurs manifestations et assemblées, les sociétés de Couvet sont priées de prendre contact avec notre nouveau correspondant :

M. Jean-Paul DEBROT
Place des Halles, Couvet
Nous les en remercions

ANNONCES, AVIS TARDIFS :
Bureau régional de FAN - L'Express
11, av. de la Gare
FLEURIER, tél. 61 18 76

Fleurier, poissons frais

filets de perches frais
lac, mer, chaque jeudi de 9 h à 12 heures.
Nouveau local des viandes.
Se recommande :
J.-J. Michoud,
Yvonand.

L'annonce reflet vivant du marché

DOCTEUR
LEU
COUVET
ABSENT
jusqu'à nouvel avis.

VAUD - VAUD - VAUD

Au tribunal correctionnel d'Yverdon : L'affaire du peseur se poursuit...

De notre correspondant :

L'affaire du peseur, des marchands de bétail et des agriculteurs « bernés » s'est poursuivie devant le tribunal correctionnel d'Yverdon, que président M. V. Grignoli, et deux juges. Les treize accusés, onze avocats, le substitut du procureur général, M. de Rougemont et deux plaignants étaient présents. Les inculpations, répétons-le, vont de l'escroquerie par métier, en passant par les faux, abus de confiance, banqueroute frauduleuse et simple, corruption etc... Ernest B., concierge, a remplacé le peseur attitré, du 26 avril 1967 à fin 1969. Il a favorisé à plusieurs reprises les marchands de bétail acheteurs, lors des pesages, au détriment des vendeurs, escroquant de cette façon les campagnards. B. ne touchait que 8 fr., par jour pour cette fonction accessoire. E. B., affirme que c'est Daniel B., qui a eu l'idée de cette escroquerie, ce que ce dernier conteste. Précisons que D. B., a, de ce fait, réalisé un profit d'au moins 10.000 francs. Il est responsable de la faillite de son entreprise de boucherie-charcuterie et commerce de veaux.

Quant aux paysans, quelques-uns parmi eux, n'oubliaient pas, paraît-il, de faire boire leurs vaches... avant la pesée ! Il ressort de cette affaire que le procès ne s'ouvre pas sous les meilleurs auspices pour D. B. Notons en passant que plusieurs accusés ont déjà eu affaire aux tribunaux pour des délits divers, vols, escroqueries, ivresse au volant, abus de confiance.

En ce qui concerne E. B., il a commencé à peser en 1964. Mais quand a-t-il commencé ses manipulations ? Nul ne le sait. Seize témoins ont défilé hier après-midi, notamment le peseur en titre, M. Charles Gottreaux qui exerce cette fonction depuis 18 ans et qui est hors de tous soupçons. Il n'a pas reçu de formation spéciale ; c'est un ancien cafetier et il n'a plus de remplaçant, la place étant trop peu payée : M. Gottreaux reçoit 1 franc par pesée. Il arrive parfois que lors des pesées, les vendeurs donnent un pourboire au peseur, mais ce pourboire est rarement bien important.

Que dévoileront donc les prochaines audiences du tribunal ? Beaucoup, on s'en doute, sont curieux de le savoir !

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Répartition des charges

(c) Dans sa première séance de l'année, la Municipalité a réparti les charges comme suit : administration générale, finances : M. Roger Rosselet, syndic ; domaines, vignes, forêts : M. Edgar Cherbuin ; bâtiments et environnements : M. Daniel Baertschi ; épuration, égouts, cours d'eau : M. Richard Maurer ; police, feu : M. Georges Jaquemet ; routes, voirie, œuvres sociales : M. Eric Baillod ; aménagement du territoire, protection civile : M. Constant Terrin.

Le vice-président de la Municipalité pour 1974 sera M. Daniel Baertschi.

Début d'incendie à Cuarny

(c) Hier vers 11 h 30, un début d'incendie s'et produit dans la villa de M. Claude Rigo, sous le Montélaz, à Cuarny. Les pompiers puis les « PS » d'Yverdon ont rapidement maîtrisé cet incendie qui avait pris naissance au fond du garage attenant à la villa et où se trouvaient des matériaux inflammables. Les causes restent inconnues. Les dégâts s'élèvent à plusieurs milliers de francs.

YVERDON

Vol à la buanderie

(c) Un immeuble de la rue de Chamblon, a reçu la visite d'un voleur qui, après avoir pénétré dans la buanderie, a fracturé le compteur à prépaiement de la machine à laver et s'est emparé de son contenu.

FAOUG

Réunion d'adieu

(c) La Société des inspecteurs du bétail du district d'Avenches a pris congé de M. Paul Grin, démissionnaire après avoir été en fonction de 1959 à 1974. Le préfet Jean Pidoux lui a remis la channe traditionnelle, au nom du gouvernement vaudois, tandis que les collègues de M. Grin lui offraient l'habituel gobelet.

Collision près de la Blécherette

Un Sainte-Cri tué et une habitante de Cernier grièvement blessée

Un accident mortel de la circulation s'est produit sur la semi-autoroute de contournement de Lausanne, sous le pont de la Clochette, entre la Blécherette et Vennes. Une voiture conduite par M. Bernard Fahrer, 26 ans, domicilié à Sainte-Croix, est entrée en collision lors d'un dépassement avec un véhicule circulant en sens inverse et piloté par Mme Marceline Soguel, 36 ans, domiciliée à Cernier (NE). Le choc fut d'une extrême violence.

M. Fahrer a été tué sur le coup. Mme Soguel, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital cantonal de Lausanne souffrant notamment d'une plaie à la jambe gauche, de côtes fracturées et de contusions diverses. Les deux véhicules sont hors d'usage.

COUVET

Avec la fermeture de la maternité de Fleurier

Davantage de naissances à Couvet

L'année passée, la police des habitants de Couvet a enregistré 119 naissances contre 104 en 1972. Le nombre des mariages civils a été de dix-neuf, soit une diminution de trois, et celui des décès de 51 (+2). L'augmentation des naissances provient de la fermeture de la maternité de Fleurier. Les futures mères préfèrent, habitant au Vallon, aller à Couvet plutôt que dans les maternités de Neuchâtel ou d'ailleurs. Au 31 décembre, on comptait 2929 feuillets ouverts dans le livret des familles, soit une augmentation de 40 en douze mois.

Rappelons qu'il y a un mois, la population totale de la commune était de 3559 habitants, soit une diminution de 91 personnes en une année. Couvet présente la caractéristique d'être habité par moins de Neuchâtelois que par des Confédérés et des étrangers réunis.

Trois fanfares pour un 75me anniversaire

(sp) Cette année, la fanfare « L'Helvétia » de Couvet célébrera le 75me anniversaire de sa fondation. Un comité d'organisation, présidé par M Jean-Louis Baillods, prépare d'ores et déjà cet anniversaire qui se déroulera en trois temps. Le 17 mai, avec le concours de plusieurs sociétés locales, sera recréée à la salle de spectacles une soirée du style « Vieux-Stand » avec tout ce que cela suppose de musique, de saucisses grillées, de bière, de gaufres, etc. Le 18 mai — la chose est maintenant confirmée — un concert de gala réunira les trois ensembles dirigés par M. Gérard Viette, par ailleurs professeur de musique, notamment à l'école de musique instrumentale du Val-de-Travers ; c'est ainsi qu'on pourra entendre successivement, sous la même baguette, la fanfare « L'Helvétia » de Couvet, le corps de musique d'Yverdon et la très célèbre fanfare de Boudry. Le 28 septembre, enfin, aura lieu la célébration officielle de ce 75me anniversaire qui réunira bon nombre de Covassons entre les manifestations prévues en avril et en octobre pour marquer le 100me anniversaire d'une autre société musicale du village : l'« Union chorale ».

Opérée à cœur ouvert, mais sportive

(sp) Dans son numéro de janvier, une revue mensuelle romande publie le premier reportage d'une série consacrée aux « malgré tout », c'est-à-dire à des êtres humains qui, en dépit d'une amputation, d'une paralysie, d'une grave opération ou de toute autre atteinte à leur intégrité physique, n'en continuent pas moins à mener une existence normale, voire exemplaire.

Ce premier document relate les péripéties par lesquelles a passé une jeune fille de Couvet, Mlle Sylvia Scheuermann, élève du gymnase de Fleurier : jusqu'à l'âge de sept ans, aucun signe apparent de malformation cardiaque n'avait été détecté, mais à la suite d'un léger accident, un médecin diagnostiqua un trou entre les deux ventricules, si bien que le sang artériel se mêlait au sang veineux. La jeune Covassonne était atteinte congénitalement de la maladie bleue.

Quatre ans plus tard, Mlle Scheuermann subit une opération à cœur ouvert qui dura cinq heures et qui fut télévisée. Aujourd'hui, âgée de 17 ans, elle est en pleine forme, pratiquant ski, patinage et natation. Fait qui semble à première vue tout à fait extraordinaire : elle a réussi les examens théoriques et pratiques exigés par la Société suisse de sauvetage pour l'obtention du brevet I de sauveteur : nage sur 400 m dont 50 en brasse dorsale, nage subaquatique de 15 m, recherche d'objets sous l'eau, repêchage d'une victime de la noyade, etc.

Un remarquable exemple de courage, d'endurance et, bien sûr, de guérison inespérée !

VENTES SPÉCIALES
Autorisation officielle
RABAIS jusqu'à
60 % sur appareils ménagers
10 % sur les appareils non soldés
ROY
appareils ménagers
Tél. 63 12 06
COUVET

Offre spéciale

Cervelas géants

Excellents pour la soupe,
la salade de cervelas, etc.
Fabriqués selon les normes de qualité MIGROS.
La qualité dépend aussi de la fraîcheur...
fraîcheur MIGROS, contrôlable
grâce à MIGROS-data.

MIGROS data

Charcuterie de qualité de la MIGROS évidemment.

sachet de 2 pièces, 340 g

1.50

seulement (100 g = 44,1)

LA CHAUX-DE-FONDS

En février, au théâtre le 8me spectacle de la section préprofessionnelle; en création une comédie musicale

(sp) Petit événement dans la vie locale, certes, mais événement attendu par une large partie de la population : pour la huitième fois, la Section préprofessionnelle de la Chaux-de-Fonds présentera, au Théâtre, un spectacle. Celui-ci aura lieu en février, les mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9.

« Tout portrait qu'on peint avec âme est un portrait, non du modèle, mais de l'artiste ». Cette pensée d'Oscar Wilde, qui figure en tête du Courrier de la Section préprofessionnelle, adressé aux parents et aux amis, a été choisie avec un grand soin, comme l'expliquent MM. André Dubois, directeur-adjoint, et Willy Lanz, directeur général de l'Ecole secondaire. Elle souligne la volonté de l'équipe des animateurs de soutenir les projets des principaux créateurs de ces huitièmes soirées théâtrales. Ceux-ci désiraient, pour les habituelles première et deuxième parties, retenir des thèmes où la poésie de l'adolescence et quelques-uns de ses problèmes contemporains composent la totalité du spectacle. Dès le mois d'avril de l'année dernière, plusieurs maîtres élaborèrent dans leurs moindres détails des synopsis qui permettront à deux groupes de quarante élèves environ de s'exprimer sur la scène du Théâtre. Ce qu'ils ont réalisé en donnant libre cours à la richesse de leur nature profonde révèle qui ils sont et comment il aiment les jeunes gens.

Dans ce bulletin, dont nous présentons l'essentiel, deux de ces maîtres (MM. Georges Kurth et André Rochat) ont présenté et commenté ce spectacle dont les titres sont « Les grands mômes » et « Biniou ».

« LES GRANDS MOMES »

On a tenté cette année, par l'adaptation libre du roman d'Alain Fournier, de faire jouer par les jeunes interprètes de la section préprofessionnelle un récit qui les concerne tout particulièrement. Il s'agira pour eux de prouver que l'adolescence intransigeante et fidèle, le romantisme, la ferveur et l'innocence ont encore une place certaine dans la vie des écoliers d'aujourd'hui. Si par la grâce des gestes éphémères, ils parviennent à faire éclater au grand jour les valeurs les plus élémentaires et les plus profondes qui les animent, s'ils parviennent à réveiller chez leurs aînés les désirs ardents de leur enfance, ils auront atteint leur but, et celui des animateurs : que s'identifient à eux, par procuration, ceux qui les regardent.

« BINIOU »

Il s'agit d'une comédie musicale avec chœurs, solistes, ballets, mimes, acteurs et orchestre. Depuis fort longtemps, quelques moniteurs des ACOO-tréteaux souhaitaient la création d'une comédie musicale. La conjonction de ce désir et de la verve musicale d'un des maîtres aboutit enfin à un spectacle. Mordu par la musique, lassé par la vie contraignante qu'il mène, Biniou quitte sa famille et cherche ailleurs la réalisation de ses ambitions d'adolescent. Sur cet argument, le spectateur pourra le suivre par la danse et la chanson, et franchir avec lui les étapes d'une marche vers le succès. Mais si ses rencontres réservent à Biniou des surprises, elles lui révèlent également quelques aspects pénibles de la réalité. Tout se termine bien, cependant, et l'adolescent entouré de ses amis concrétise enfin ses ambitions de musicien. A ce moment, il ne sait plus s'il vit dans le réel ou dans un rêve. Cela n'a aucune importance, puisque tout le monde est heureux de chanter et de danser.

Aucune pièce du répertoire ne permet « d'absorber » les quatre-vingts élèves inscrits au groupe ACOO-tréteaux. Il a fallu donc tout inventer, les thèmes, les mélodies ou les liaisons musicales, les harmonisations, les danses, les costumes, les décors, les truquages, les subterfuges. Par ailleurs, on n'est probablement jamais allé aussi loin pour un spectacle des préprofessionnels, dans l'univers de la création originale. En effet, pour la première fois, un des maîtres, M. Gérald Bringolf, par ailleurs directeur du Théâtre et centre de culture ABC, et pianiste des « Quidams », a écrit la musique d'une comédie. C'est un événement d'autant plus heureux que, pour raison de libération de la scolarité obligatoire, le « Préprof's jazz Band » a perdu tous ses musiciens, sauf un et est donc momentanément en veilleuse.

Des dates à retenir, pour ce mois de février. Et la perspective pour les spectateurs de passer une excellente soirée placée sous le signe de la jeunesse et de la qualité. Une qualité qu'a d'ailleurs reconnue l'Institut neuchâtelois qui a attribué un prix scolaire 1973, de 500 fr. à la section préprofessionnelle de la Chaux-de-Fonds, avec la mention : « Pour honorer les récentes manifestations théâtrales et musicales des groupes d'élèves du premier au quatrième degré ».

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « Les aventures de Rabbi Jacob » (16 ans - prolongations).

Eden : 18 h 30, « L'Enfer de l'érotisme » (20 ans) ; 20 h 30, « Turkish délices » (18 ans).

Plaza : 20 h 30, « Mon nom est personne » (16 ans - prolongations).

Scala . 18 h 45, « Le Renard » (18 ans) ; 21 h, « L'hôpital en folie » (16 ans).

Cinéma ABC : 20 h 30, « Le Retour d'Afrique » (16 ans - prolongations).

TOURISME. — *Bureau officiel de renseignements :* 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'or : 21 h - 2 h.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande).

Musée d'horlogerie : Les collections.

Musée d'histoire naturelle : Collections et dioramas.

Musée paysan de Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes.

Bibliothèque de la ville : Les plus beaux livres suisses 1972.

Musée des Beaux-arts : Graveurs ukrainiens.

Permanences médicale et dentaire : En d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.

Pharmacie d'office : Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATION

Salle de musique : 20 h 15, « Le quatuor Veth » (Brahms, Bartok, Mozart). Septième concert de l'abonnement.

Le Locle

THÉATRE

Casino : 20 h 15, « Vous n'avez rien à déclarer ? », vaudeville de Veber et Hennequin, par les « Artistes associés » de Lausanne.

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS

Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Musée des beaux-arts : les collections.

Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-JeanRichard ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Concert aux Forges

(c) Les concerts de musique contemporaine avaient organisé, hier soir, à l'aula du Collège des Forges, à la Chaux-de-Fonds, une soirée musicale, avec la participation de L.-M. Jeanneret (piano) et Elisabeth Huber (flûte). Au programme avaient été inscrites des œuvres de Boucourechliev, Huber, Clemento et Shinohara. Cette rencontre aura permis de découvrir deux œuvres en création et deux autres en première suisse.

Au temple Saint-Jean : nouveau pasteur

(c) A l'issue du culte, dimanche matin, les paroissiens de Saint-Jean, à la Chaux-de-Fonds, se sont retrouvés en assemblée, pour nommer un nouveau pasteur. C'est M. Henri Bauer, de Fontainemelon, qui a été désigné pour ce poste. Jusqu'en juin, M. Secrétan poursuivra son ministère, en attendant la venue du nouveau pasteur.

LA SAGNE

Dix ans de service

(c) Le Conseil communal de la Sagne a tenu à récompenser son garde forestier M. René Sandoz, qui vient d'accomplir dix ans d'activité dans les forêts communales. Une petite attention lui a été remise. Rappelons que M. Sandoz, avant de venir s'établir dans le village, avait travaillé au service forestier de la ville de Neuchâtel.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (14 janvier)

NAISSANCES : Vogel Stéphanie, fille de Daniel-Donald, comptable, et de Lucienne, née Desvoignes ; Christen Mary-Laure, fille de Pierre, électricien et d'Ursula, née Lanz.

PROMESSE DE MARIAGE : Roehri Jacques-Albert, ouvrier sur métaux, et Juchli Rosmarie.

LE LOCLE

Rencontre des aînés de la communauté catholique

De notre correspondant :

Le Club des loisirs de la paroisse catholique romaine a organisé, dimanche après-midi, à la perfection, la rencontre fraternelle des aînés de la paroisse. Cette charmante fête de famille groupa, salle Marie-Thérèse, plus de cent personnes heureuses de se retrouver. A un certain âge, c'est le moment de se serrer les coudes.

La réunion commença par une messe basse dite par le curé J.-F. Meigniez. Pendant et après la collation, certains groupements de la paroisse ainsi que des artistes amateurs se distinguèrent et recueillirent des applaudissements nourris.

Citons le chœur mixte qui, sous la direction de M. C. Rigolet, chanta trois chœurs de circonstance. Puis les groupes de jeunes (quelle chance d'en avoir autant) se distinguèrent eux aussi sous la direction et la préparation attentive de Mmes Parattes. Calame et Mercier. Ces saynètes et ces danses d'enfants avec cette grâce primesautière avaient déjà fait le plaisir de ceux qui se sont rendus à la vente paroissiale. Le jeune accordéoniste Cédric Stauffer qui se produisit, fit ample moisson d'applaudissements.

Il y eut aussi quelques propos échangés entre M. Pierre Castella qui apporta les souhaits de bienvenue de son club, tandis que M. René Jeandupeux s'est plu à féliciter et remercier les organisateurs du Club des loisirs ainsi que les dames du comité de Sainte-Elisabeth présidé par Mme Edgar Dubois-Saas. (C)

Plusieurs nominations

(c) Le Conseil communal du Locle vient de procéder à diverses nominations : M. Maurice Chopard, du Locle, au poste de cantonnier ; M. Bernard Guinand, du Locle, au poste de cantonnier ; Mlle Lisette Willen de la Chaux-de-Fonds, au poste de sténo-dactylographe-téléphoniste au technicum. D'autre part, M. Eric Perret, du Locle, s'est vu confier la charge de jardinier-concierge du cimetière de Mon-repos.

Etat civil du Locle 11 janvier 1974

Mariage : Perrin, Bernard-Roger, concierge et Boucard, Monique-Elianne.

Naissances : Lo Iacono, Vicenzo, fils de Salvatore, maçon, et d'Anna née Russo ; Rubi, Ludmilla, fille de Ramon, électricien, et de Concepcion née Sanroma ; Sommer, Laetitia, fille de Robert, garde-frontière, et de Sylvia-Marguerite née Lauer.

LA BRÉVINE

Le village a perdu dix habitants en 1973

(c) Le recensement au 15 décembre de l'année dernière a permis de constater que le village de la Brévine a perdu dix habitants en 1973. La population s'élève en effet, à 769 unités, contre 779 à fin 1972.

La statistique fait ressortir qu'il y a eu 37 arrivées contre 23 en 1972, 11 naissances (9) 52 départs (56) et 6 décès (6), (les chiffres en parenthèses concernent l'année 1972).

Au chapitre de l'état civil, on constate qu'il y a 375 célibataires (361), 347 mariés (370) et 47 veufs et divorcés (48). Les confessions se répartissent entre 690 protestants (701) et 79 catholiques (78).

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du district

Les cambrioleurs du bureau communal de Dombresson ont-ils agi sous l'effet de l'alcool?

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

P.F. et A. di G., domiciliés au Locle, tous deux chauffeurs dans la même entreprise, ont circulé avec un camion chargé de gravier dont la charge dépassait de plus de 1000 kg le poids autorisé. Les faits étant reconnus, ils écopent chacun de 90 fr. d'amende et paieront 25 fr. de frais.

Le 13 octobre 1973, vers 6 h 30, un habitant de Dombresson aperçut de chez lui deux individus qui pénétraient dans le bureau communal par une fenêtre. Il prévint le président de commune qui se rendit aussitôt sur les lieux et trouva les voleurs occupés à déplacer le coffre-fort. Surpris, ces derniers prirent immédiatement la fuite.

Les signalements recueillis sur place permirent à la police d'identifier l'un des auteurs, A.K. de Dombresson, qui fut appréhendé peu après alors qu'il se rendait, soi-disant, à son travail. Au cours de son interrogatoire, A.K. déclara qu'il était pris de boisson et demanda qu'une prise de sang lui soit faite.

Les résultats de l'analyse révélèrent une alcoolémie située entre 0,83 gr. et 1,03 gr. ‰. Invité à indiquer le nom de son compagnon, A.K. affirma qu'il s'agissait d'une connaissance de rencontre dont il ignorait le nom et l'adresse.

Le surlendemain, le complice de A.K., D.L., de Savagnier, se présentait à la police de sûreté de Neuchâtel pour avouer son acte.

SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL, VRAIMENT ?

A l'audience, les deux prévenus reconnaissent les faits. Ils s'étaient retrouvés avec des camarades dans un restaurant de la région. A la fermeture de l'établissement, tous se sont rendus chez A.K. où ils ont consommé passablement d'alcool. Vers 5 h, alors que les camarades de A.K. rentraient chez eux, ce dernier demanda à D.L. de l'accompagner pour « faire un coup » en précisant qu'il s'agissait du coffre-fort du bureau communal. A.K. prit la voiture de sa fiancée et tous deux se rendirent dans un local où A.K. déroba des outils ; puis, arrivé sur les lieux du délit, A.K., après une tentative infructueuse par un soupirail et les caves du bâtiment, pénétra dans les locaux en brisant une fenêtre. De l'intérieur, il appela D.L. qui le rejoignit.

C'est au moment où ils empoignaient le coffre-fort pour le sortir par la fenêtre qu'ils entendirent quelqu'un venir, ce qui les incita à déguerpir. Les deux prévenus affirment avoir agi sous l'effet de l'alcool. Pour tentative de vol, conduite d'un véhicule à moteur en état d'ivresse et sans être au bénéfice de conduire, A.K. est condamné à trois mois d'emprisonnement, dont à déduire six jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans, et au paiement d'une amende de 1500 francs. Pour tentative de vol, D.L. est condamné à trois mois d'emprisonnement, dont à déduire quatre jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans. Ils paieront chacun 206 fr. de frais.

Registre foncier

(c) Au cours de l'année écoulée, le bureau du registre foncier du Val-de-Ruz, a enregistré 1062 (1330) réquisitions d'inscription se décomposant comme suit : propriété foncière : 441 (533), dont 41 (117) concernant le registre foncier fédéral ; gages immobiliers : 621 (797). Comme l'année précédente, aucune réquisition n'a été rejetée. Trois (6) réquisitions ont été retirées. Il a été délivré 393 (446) extraits du registre foncier. Le nombre des plans cadastraux, divisions ou modifications a été de 90 (104), 144 (139) cédules hypothécaires ont été inscrites ainsi que 62 (46) avis de reprises de dettes, 4 (7) saisies d'immeubles, 74 (83) augmentations de capital et 1 (1) hypothèque légale. Il n'y a pas eu d'inscription d'obligations hypothécaires. Les émoluments se sont élevés à 84.037 fr. 50 contre 67.166 fr. 50 en 1972. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1972.

VALANGIN

L'école du dimanche

(c) Après plusieurs années de dévouement, les deux moniteur et monitrice actuels de l'école du dimanche vont quitter leur activité pour raisons professionnelles. Ils seront remplacés par deux jeunes gens, Daniel Guyot et Jean-Claude Schertenleib.

Aux veillées féminines

(c) Deux anciens habitants de la localité, M. et Mme Pignat-Favre, présenteront jeudi soir, une causerie dans le cadre des veillées féminines. A l'aide de diapositives, ils retraceront leur voyage en Amérique du Sud.

DOMBRESSON

Le froid reviendra-t-il ?

(c) Le Hockey-club qui a aménagé la place de patinage, avant l'entrée de l'hiver, attend le froid pour pouvoir arroser le terrain et le mettre à la disposition des enfants et des membres de la société. Hélas ! On perd un peu l'espoir de voir revenir les grands froids qui avaient fait une brusque apparition au commencement du mois de décembre.

CARNET DU JOUR

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le « Grenier », 20 h - 24 h.

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

ENGOLLON

Le village dans la nouvelle année

(c) Pittoresque commune, sise en plein cœur du Val-de-Ruz, Engollon s'installe comme toutes les autres communes dans la nouvelle année, mais avec une population moindre puisqu'on ne lui connaît que 63 habitants (150 il y a quelque quatre-vingts ans). Pourtant depuis toujours, elle va son chemin prudemment. Jusqu'ici Engollon n'a voulu être que rural avec ses onzes fermes cossues dont quelques-unes ont un style fort remarqué, attesté par les autorités compétentes du canton. Il est à noter que c'est sur son territoire que la piscine du Val-de-Ruz a été édifiée.

Si la vie politique partisane n'est plus de mise à Engollon, la confiance règne. La consigne est collaboration. Chemins forestiers et routes communales sont entretenues au rythme de « corvées » librement consenties.

Un effort de compréhension et de solidarité caractérise les rapports entre tous les citoyens, entre les autorités et le secrétaire-caissier qui assume ses responsabilités depuis plus de 25 ans.

FRANCE VOISINE

Premières morilles

Les Jurassiens n'en croient pas leurs yeux, ils ont pu cueillir, dimanche, par un temps printanier, des morilles dans le massif du Jura, près de Morteau (Doubs).

Ce champignon apparaît généralement au mois d'avril ou de mai.

Informations horlogères

Le Musée genevois de l'horlogerie: une vocation européenne

De notre correspondant :

En songeant au Musée d'horlogerie de Genève, installé en 1972 dans une magnifique demeure, route de Malagnou, on pourrait coire qu'il s'agit du dernier-né du genre en Suisse.

En fait, il n'en est rien, et M. Claude Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire, a précisé à ce propos :

« ...Le nouveau Musée remonte au moins aux débuts de l'Ecole d'horlogerie, fondée à Genève en 1824 par les membres de la classe d'industrie de la Société des Arts.

Les premières collections furent présentées au public dès 1864, au Musée de l'Athénée, puis transférées, en 1888, dans le vaste bâtiment de l'Ecole d'horlogerie, édifié onze ans plus tôt, rue Necker. Dès 1904, le Musée de l'horlogerie fut régulièrement ouvert au public et il devint rapidement un des centres de l'horlogerie ancienne. Mais les crises de l'Entre-deux-Guerres portèrent un coup fatal au développement de sa collection, qui ne put être reconstituée qu'en 1944, à l'occasion du transfert dans les salles du Musée d'art et d'histoire.

L'espace y était cependant trop restreint pour que la totalité de ladite collection puisse être exposée. »

Il fallait donc donner au Musée de l'horlogerie un cadre autonome et un immeuble suffisant à l'exposition et à la conservation de la collection. Ce fut réalisé par l'instalation, en octobre 1972, dans la belle et élégante demeure de Malagnou.

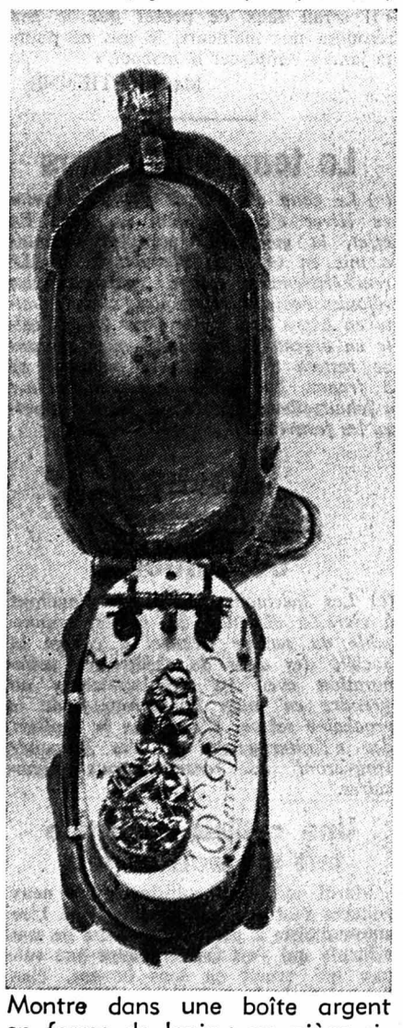

Montre dans une boîte argent en forme de lapin ; un pièce signée Pierre Duhamel (1630-1686)

L'HORLOGERIE LOCALE SOUS UN ANGLE CONTINENTAL

En créant ce qu'il est convenu d'appeler le « nouveau Musée », ses promoteurs se sont posés la question de sa vocation. Allait-on le consacrer uniquement à l'horlogerie genevoise ? Cette solution était tentante mais dangereuse : les collections sont peu fournies en pièces genevoises antérieures au milieu du XVIIIe siècle. En revanche, elles abondent en œuvres françaises, allemandes, italiennes et anglaises, toutes de haute valeur, et il eût été bien dommage de les soustraire à l'admiration du public.

Alors, comme l'explique M. Claude Lapaire, on a décidé d'assouplir le champ d'action du nouveau Musée, en laissant la porte ouverte à toutes les modifications possibles. C'est ainsi que le Musée présente l'évolution de l'horlogerie genevoise, située dans son contexte européen. Certes, les montres et horloges locales sont mises en vedette, mais elles sont toujours accompagnées par des productions des autres grands centres horlogers du vieux continent, exposées à titre comparatif.

Ainsi, l'histoire de l'horlogerie européenne passe par Genève, puisque quelques-unes de ses pièces les plus prestigieuses y sont réunies et cela depuis plus d'un siècle.

QUELQUES RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES

Il ne saurait être question, dans un si court exposé, de dresser l'inventaire complet des merveilles qu'abrite le Musée de l'horlogerie de Genève. Il est toutefois possible de mettre en exergue quelques réalisations exceptionnelles, qui se distinguent soit par leur perfection technique, soit par leur réussite esthétique, soit encore par leur singularité.

Signalons d'abord deux pièces fort précieuses de la Renaissance. L'une est une horloge de table, rectangulaire, qui donne toutes les indications astronomiques imaginables. Elle fut exécutée par un maître de l'Allemagne du sud, en 1583. L'autre est une petite horloge de table, cylindrique, qui porte les poinçons de I. Plantard, à Abbeville. Elle remonte au troisième quart du XVIe siècle.

Autre « sujet » extraordinaire : la montre à une seule roue ! Elle est unique en son genre et sur son cadran, une inscription annonce : « Première montre à une roue, inventée et exécutée 96 ». C'est un peu laconique comme... information.

Heureusement, la platine inférieure du mouvement apporte des précisions, avec cette inscription plus explicite : « Inventé par Gautrin, No 19-97, 5e, à Paris, reçu à l'Institut National des Sciences et Arts ».

Il s'agit donc d'une réalisation française, qui mérite quelques explications complémentaires. Nous les empruntons à M. Dante Gilbertini, spécialiste éminent, qui écrit :

« Le mouvement est constitué par une roue principale et un certain nombre de pignons et leviers, qui donnent la force motrice à l'échappement. C'est une combinaison très astucieuse d'un mécanisme compliqué. L'auteur en est Pierre-François Gautrin, maître-horloger à Paris en 1767, cité jusqu'en 1799. En 1799, on rappelle qu'il avait vendu une montre à une roue à Louis Capet, quelques années auparavant. Ce devait être, peu avant la Révolution, ou vers 1790. Mais le mouvement du Musée de Genève porte la date 1796-1797. Gautrin a donc probablement inventé deux types de mouvements à une roue, dont seul l'exemplaire de Genève est connu. »

Autre pièce-maîtresse du nouveau Musée de l'horlogerie de Genève : la grande horloge à automates de Jacques Maizière Labaume, la plus curieuse qui ait été fabriquée à Genève et qui frappe par ses grandes dimensions.

De beaux exemples représentent la montre genevoise du XVIIe siècle. Ils sont signés Pierre Duhamel, Barthélémy Soret, Jacques Sermand et Jean Rousseau. Ils constituent tous des témoignages émouvants (mais hélas encore trop rares) du brillant début de l'horlogerie à Genève, vers 1650 environ. Citons à ce propos la montre placée dans la statuette d'un lapin en argent, ciselé. On la doit à Pierre Duhamel et elle est sans conteste le joyau de cette série.

Les premières montres réglées par un balancier à spiral furent créées à la fin du XVIIe siècle. Parmi elles on rencontre des œuvres des maîtres genevois qui ont noms : Arlaud, Dentand, Déonna, Marchand, Miroglio, Terroux, Tollet et Trembley.

Une des fiertés du Musée de Genève est d'abriter la prestigieuse horloge astronomique de table construite en 1712 par André Milleret, ainsi qu'un des exemplaires des célèbres « horloges nocturnes », inventées en 1656 par les frères Campani, à Rome, et qui présentent la particularité d'avoir été mises au point pour Sa Sainteté le Pape Alexandre VII.

Pourtant, la richesse la plus apparente du Musée réside, de l'avis même de M. Claude Lapaire, dans les montres et automates à oiseaux chantants, construits et décorés à Genève vers 1800, même si les plus belles œuvres de ce genre sont aujourd'hui partiellement en mains privées, à Genève et à New-York.

Le Musée possède une superbe boîte émaillée à oiseau chantant de Jacquet-Droz, et un groupe remarquable de grandes montres émaillées et serties de pierreries ou de perles, issues des meilleurs ateliers genevois qui travaillaient surtout pour l'exportation vers l'Orient.

Tout un étage du Musée est consacré au XIXe siècle, qu'illustre magnifiquement une pendule d'Abraham-Louis Breguet. Elle date de 1806 et ses bronzes sont attribués à P.P. Thomire.

Enfin, pour terminer ce rapide tour d'horizon des trésors exposés au Musée genevois de l'horlogerie, il faut souligner la présence de la splendide série des dix modèles d'échappements inventés et exécutés à Genève par Antoine Tavan, en 1805.

Il s'agit d'un groupe absolument unique qui illustre le degré de raffinement atteint par l'horlogerie locale à cette époque.

Il a introduit les montres les plus subtiles du point de vue technique, comme la montre à remontage automatique de Breguet, qui date de 1790, ou encore les mouvements de montres extra-plates de Tissot, qui furent, elles, réalisées vers 1840, et enfin, les grosses montres à complications et les chronomètres munis d'un remontoir (alors que jusque-là, il fallait une clef pour les remonter).

Signalons en conclusion que l'exposition permanente du Musée de l'horlogerie de Genève est complétée par la reconstitution de l'atelier de Louis Cottier, célèbre restaurateur carougeois d'horlogerie ancienne.

René TERRIER

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Plébiscite jurassien: le RJ hésite

DELÉMONT, (ATS). — En vue du plébiscite du 23 juin dans le Jura sur la séparation et la création éventuelle d'un Etat confédéré jurassien, si les organisations antiséparatistes et la Troisième force ont déjà entamé leur campagne en demandant respectivement le « non » et le vote « blanc » ou l'abstention, le Rassemblement jurassien, pour sa part, n'a pas encore arrêté sa position. Il procède actuellement à de nombreuses consultations, notamment dans le Jura-nord (personnalités politiques qui lui sont affiliées, fédérations, sections et militants du mouvement).

PLÉBISCITE BIDON

Bien que qualifiant ce plébiscite de « bidon » en raison de ses modalités qu'il conteste, le Rassemblement jurassien réserve pour l'instant son attitude. Trois possibilités sont envisagées : le oui, qui peu engager, à court terme, le processus en vue de la création d'un canton à territoire limité, le vote blanc ou l'abstention comme la troisième force pour vider ce plébiscite de signification, le non ou l'abstention, un « Non au plébiscite à la bernoise » pour brouiller les cartes dans le but de faire intervenir la Confédération.

Il est impossible de dire actuellement avec certitude vers quel mot d'ordre penchera le Rassemblement jurassien. Cela dépendra des consultations qu'il a entreprises et de l'analyse de la situation politique que fera en dernier ressort son comité directeur.

MOT D'ORDRE DU RJ

Si, en fin d'année, on tenait pour assez probable un mot d'ordre du Rassemblement jurassien recommandant le non ou l'abstention, il ressort des propos filtrant des consultations faites, ces derniers jours, par les dirigeants du mouvement, auprès de ses membres affiliés aux partis politiques dans le Jura nord, que les responsables du Rassemblement jurassien ont été quelque peu surpris par l'audience du courant en faveur du oui afin de créer rapidement un canton à territoire limité. En revanche, à la direction du Bélier, il semble que l'on soit décidé à peser en faveur du non ou de l'abstention, quitte à relancer un plébiscite ultérieurement, comme cela est toujour possible selon l'additif constitutionnel de mars 1970. Pour le moment, le Rassemblement Jurassien poursuit ces échanges de vues et prend le pouls de ses militants.

Des « barbouillages » à Tramelan

Dans la nuit de lundi à mardi entre minuit et 2 h plusieurs « barbouillages » ont été commis à Tramelan. Des inscriptions telles que « Jura libre » et « Un peuple : un canton », laissent supposer qu'il s'agit d'une action de mouvements séparatistes.

Ces barbouillages ont été commis en plusieurs endroits, notamment à la gare des CJ (6 inscriptions), au bureau de poste, à la halte du Chalet, à l'extérieur du bâtiment ainsi que dans la salle d'attente, sur un garage, propriété d'un habitant de Neuchâtel, et enfin, sur des murs de soutènement à la Grand-Rue. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de francs. La police a ouvert une enquête.

Arrestations à Bassecourt

La police met une bande de jeunes malfaiteurs hors d'état de nuire

On se souvient que, depuis quelque temps, toute une série de cambriolages a été effectuée dans la région de Delémont, notamment dans des kiosques à Bassecourt, Courfaivre, Glovelier et Delémont, mais aussi dans un restaurant de Bassecourt, dans une fabrique et dans le bureau directorial de l'école secondaire de cette même localité. Ces vols étaient tous commis par effraction, avec des moyens certaines fois inédits, comme à l'école secondaire de Bassecourt où les voleurs étaient entrés en enfonçant une porte au moyen de deux crics de la protection civile.

La police vient d'identifier et d'arrêter le principal auteur de ces cambriolages, un jeune garçon de Bassecourt, H., né en 1958, donc encore en âge de scolarité. Cette arrestation a été opérée avant-hier. Mais hier, plusieurs autres jeunes gens de Bassecourt, à peine plus âgés que H., ont encore été arrêtés pour avoir trempé dans les mêmes affaires, dans certains cas comme receleurs. L'enquête n'est d'ailleurs pas encore terminée. Les jeunes gens sont pour l'instant à la disposition de l'avocat des mineurs.

Un autre voleur a été arrêté il y a quelques jours dans une ferme de la commune de Courtételle. Le remords l'avait conduit à aller se dénoncer à la police. B. né en 1950, a commis 7 vols dans des garages, des magasins, des stations-service. Il s'intéressait tout particulièrement aux accessoires pour autos et aux vêtements pour motocyclistes, sans toutefois à l'occasion dédaigner une somme d'argent. Cette arrestation n'a pas de rapport avec celles effectuées à Bassecourt.

DELÉMONT

Un sculpteur comblé

(c) Les éditions Panepinto de Rome ont inscrit le nom du sculpteur jurassien Laurent Boillat de Delémont parmi ceux des artistes qui figureront dans l'anthologie intitulée « Peinture et sculpture d'aujourd'hui » qu'elles publieront prochainement. Une page entière sera consacrée à Laurent Boillat dans cet ouvrage. Simultanément, ce sculpteur a été invité à participer à une exposition de peinture et de sculpture italo-suisse qui sera organisée cet été à Rome.

RÉCLÈRE

Nouveau président de paroisse

(c) M. Roger Lachat a été nommé président de la paroisse de Réclère. Il succède à M. René Jolissaint, décédé subitement en forêt trois jours avant Noël. D'autre part, M. Edmond Chapuis a été nommé conseiller de paroisse.

ROCHES

Du bonheur pour Noël...

(sp) Le village de Roches a été,pour la deuxième fois, le lieu d'une fête de Noël fort sympathique. En effet, sous l'impulsion d'une étudiante de cette localité, 14 invalides de toute la Suisse romande, sans famille, ont été rassemblés autour d'un magnifique sapin, du 24 au 27 décembre. Il faut préciser que ces invalides, totalement impotents, ont nécessité la présence et le dévouement d'environ 30 personnes : infirmières cuisinières, chauffeurs, etc. pour leur prodiguer tous les soins, voire leur donner à manger.

Sans cette heureuse initiative, ces infirmes auraient été conduits dans un hôpital, les asiles qui les abritent fermant leurs portes en fin d'année.

Les locaux pour cette manifestation ont été mis gratuitement à disposition par la maison Stuag, alors que les frais ont été couverts par la société philanthropique Union ainsi que de généreux donateurs. Reconnaissons d'emblée que toutes les personnes qui ont contribué, pendant ces 4 jours, à recréer l'ambiance et la joie d'une grande famille, ont fait à ces deshérités le plus beau cadeau qu'ils pouvaient souhaiter recevoir : un peu de chaleur humaine, cadeau trop souvent absent d'un Noël devenu commercial, mais rendant son vrai sens à cette merveilleuse fête de la Nativité.

MOUTIER

Nouvelles autorités assermentées

(c) Comme de coutume, le préfet du district de Moutier a assermenté récemment, en fin d'après-midi, 34 nouveaux membres des autorités paroissiales et communales.

SAINT-BRAIS

Une femme au conseil

Une seule liste a été déposée en temps voulu pour l'élection complémentaire au Conseil communal. Elle porte le nom de Mlle Anne-Marie Allimann, institutrice. Celle-ci sera la première femme à entrer dans l'exécutif de Saint-Brais.

Les commentaires du Rassemblement jurassien

De notre correspondant :

Le Rassemblement jurassien a diffusé mardi un long communiqué dans lequel il commente une mise au point publiée par le comité directeur de l'U.D.C. bernoise (ex-p.a.b.) et relative au genre d'autonomie que ce parti est disposé à accorder au Jura, ainsi qu'à des considérations sur les finances jurassiennes.

Sous le titre « Un demi-canton de Berne n'est pas une solution », écrit le Rassemblement jurassien, le comité directeur de l'U.D.C. a publié une importante mise au point dont il résulte :

— que la majorité parlementaire s'oppose à toute autonomie politique du Jura dans le cadre du canton de Berne.

— que l'U.D.C. barrera la route à toute revendication de style « troisième force » ayant pour but de « tracer des lignes de séparation politique entre l'ancienne partie du canton et le Jura ».

— que les Jurassiens sont invités à choisir entre « une indépendance clairement définie » et le statu quo, l'U.D.C. refusant les solutions de compromis qui donneraient lieu à de nouveaux conflits et qui, de plus, ne sont nullement assurées en droit ».

PAS D'AUTRE ALTERNATIVE

Cette déclaration, écrit le R.J., est claire et nette. Elle fera comprendre aux Jurassiens qu'ils ont désormais le choix entre un canton formé des six districts romands (l'unité du Jura dans l'indépendance) ou un canton du Jura (à territoire limité) ouvert aux aspirations des régions demeurées bernoises. Il n'est plus d'autre alternative, et vu l'évolution rapide qui se manifeste dans le Jura nord, des décisions devront être prises dans les délais les plus brefs. »

SUBVENIR AUX BESOINS DU JURA

S'agissant des considérations d'ordre financier, le Rassemblement jurassien écrit : « Le Rassemblement s'élève contre la phrase suivante, contenue dans le communiqué de l'U.D.C. : « L'ancienne partie du canton doit aujourd'hui déjà pour une part subvenir aux besoins financiers du Jura, ainsi que le confirme une expertise de l'école supérieure de Saint-Gall ». C'est là une affirmation mensongère. Le préambule de la brochure publiée par le gouvernement précise que les données statistiques remises aux experts saint-gallois ont été « apprêtées » par l'administration cantonale. Du reste, très honnêtement, les auteurs de ce rapport comptable ont précisé, à la page 7 « ... Nous avons renoncé à établir, pour chaque région, un compte d'état propre qui eut mis en lumière leur comptabilité dans une situation totalement autonome. Une telle démarche eût été illusoire, car les régions, en tant qu'Etats indépendants, n'auraient certainement pas pratiqué la même politique financière que le canton de Berne. Pour cette raison, la présente étude n'examine pas la question de savoir si le Jura serait viable, économiquement et financièrement, comme canton indépendant et ne répond pas à cette question.

Le Rassemblement jurassien conclut de la manière suivante : « Les rapports entre Berne et « ses régions » font apparaître ceci : une capitale voit affluer dans ses caisses toute la substance des régions périphériques en se l'attribuant pour une part. Qu'on déplace ce centre politique et administratif dans le Jura, et ce dernier pourra ordonner son économie en disposant de la totalité de ses ressources. L'Université de Berne et l'hôpital de l'Isle coûtent à eux seuls plus de 150 millions par année. Le Jura contribue à cette charge pour sa part proportionnelle, mais utilise peu ces établissements. Ce seul exemple, ajouté au milliard des autoroutes (réservé à l'Ancien canton), montre qu'un canton autonome, après partage de la fortune de l'Etat bernois, vivra aussi bien que n'importe quel autre canton suisse ».

FRIBOURG - FRIBOURG

Aujourd'hui la première réunion du front commun des paysans aura lieu à Fribourg

De notre correspondant :

Les paysans dissidents, membres de l'Union des producteurs suisses (UPS) enverront trois représentants à la séance commune à laquelle participeront ce matin les autorités cantonales, des représentants des divers secteurs de la production agricole et de l'Union des paysans fribourgeois (UPF), l'organisation officielle. Le comité directeur de cette dernière avait lancé l'invitation jeudi dernier. Son but : tenter de constituer un front uni de l'agriculture pour demander au Conseil fédéral de reconsidérer ses décisions du 17 décembre 1973, augmentant les prix agricoles dans une mesure qui était loin d'atteindre les majorations demandées par l'Union suisse des paysans, organisation faîtière.

Le comité directeur de l'Union des paysans fribourgeois avait fait valoir que ces revendications, présentées en septembre 1973, constituaient un minimum à ce moment-là. L'indice du coût de la vie ayant connu une augmentation record au cours du dernier trimestre de 1973, les décisions du Conseil fédéral créèrent un mécontentement d'autant plus vif chez les paysans. Le malaise devint aigu lorsque, en première page du journal « Construire », sous la signature de M. Pierre Arnold, les consommateurs apprenaient — par exemple — que « Les prix de la viande vont augmenter de 30 à 35 centimes le kilo vif ». En fait, l'augmentation était six fois moins importante, le 7 janvier, à Fribourg en particulier. Ce fut une des raisons de la vigoureuse réaction des membres de la section fribourgeoise de l'Union des producteurs suisses. Quant au boycott du nouveau système d'analyse du lait, il était motivé par les insuffisances de ce système, alors même que les paysans ne sont nullement opposés (contrairement à ce qu'avancent certains de leurs adversaires) à un contrôle de la qualité. Quoi qu'il en soit, la toile de fond est toujours la même : la raison fondamentale du remue-ménage est l'insuffisance du revenu agricole, en général.

Des commentaires parus dans un quotidien de Fribourg, puis repris et précisés par la Radio romande, laissaient entendre que des membres de l'Union des producteurs suisses pourraient être les auteurs du plasticage à « Avry-centre » et du début d'incendie à la station Migrol et Moncor. Indignée par ces accusations plus ou moins précises, la section de l'UPS a protesté, rappelant qu'elle n'a jamais considéré la violence comme un moyen acceptable pour faire aboutir ses revendications et qu'elle n'a jamais menacé ni des personnes, ni des biens. Le dépôt d'une plainte pénale est envisagé. Aux dernières nouvelles, le comité de l'UPS doit encore se réunir pour discuter de l'opportunité d'une intervention devant la justice.

Michel GREMAUD

«Capucins rouges» : plainte déposée

(c) A la suite de l'interruption d'un sermon « engagé » à la collégiale de Romont, dimanche soir, par le président de la paroisse, le Dr Francis Lang, la Fraternité des capucins de Romont a déposé hier une plainte pénale contre M. Lang, à la préfecture de la Glâne.

Selon les religieux, il est diffamant d'affirmer qu'ils propagent des idées marxistes léninistes, qu'ils dressent les paysans contre Migros et qu'ils dispensent auprès des jeunes un enseignement antimilitariste.

D'autre part, on signale que des paysans de Romont ont écrit au Conseil paroissial pour lui demander une entrevue.

UN CHALET INCENDIÉ À ESTAVAYER

Le chalet de vacances incendié. (Avipress - Périsset)

Le chalet de vacances propriété de M. Emile Vonlanthen, de Marly, a été détruit par le feu dans la nuit de lundi à mardi à la plage communale d'Estavayer-le-Lac. C'est une personne habitant une caravane voisine qui donna l'alarme. Quelques pompiers se rendirent aussitôt sur place et, très rapidement, maîtrisèrent le sinistre. Les dégâts s'élèvent à 15.000 francs. On pense que l'incendie a été provoqué par un fumeur de passage imprudent ou encore par l'allumage d'un réchaud à gaz. Une enquête est en cours.

SENSATIONNELLE DÉCOUVERTE

Vestiges de plusieurs églises mis au jour dans la chapelle de Tours

De notre correspondant :

Ces derniers jours, des sondages archéologiques exécutés dans un secteur de la chapelle de Tours (enclave fribourgeoise dans la commune de Corcelles-près-Payerne), ont permis de faire de passionnantes découvertes. En effet, on vient de mettre au jour des parties de deux ou trois églises successives, la plus ancienne étant probablement du VIe siècle, les deux autres des VIIIe et XIe siècles.

Sachant que depuis les temps les plus reculés et jusqu'en 1629, Tours faisait partie du territoire de Payerne (Corcelles également jusqu'en 1808), on peut se demander, avec certains archéologues, si cette église du VIe siècle ne serait pas la chapelle dédiée à la vierge Marie construite par saint maire, évêque d'Avenches, inaugurée le 24 juin 587 ? Comme jusqu'à maintenant on n'a trouvé aucune trace de cette première église paroissiale en ville de Payerne, cette hypothèse n'est pas à rejeter d'emblée. Aussi, la découverte faite dans la chapelle de Tours peut-elle être considérée comme étant d'une valeur exceptionnelle. A noter qu'au même endroit, on a également mis au jour un sarcophage contenant un squelette assez bien conservé. Ce sarcophage est le premier découvert dans le canton de Fribourg, ce qui est un événement dont l'importance n'échappera à personne.

Les archéologues et les savants vont maintenant se pencher sur ces vestiges, afin de les identifier avec plus ou moins de certitude quant à leur époque exacte. Mais les spécialistes en la matière ne sont certainement pas au bout de leurs surprises, puisqu'on vient encore de découvrir sous les murs de ces anciennes églises un fond en pierre d'époque romaine.

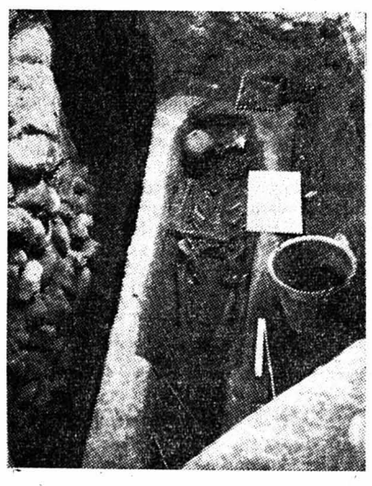

Le premier sarcophage trouvé dans le canton de Fribourg. (Avipress - Pache)

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Les candidats radicaux font un tour de ville

De notre correspondant :

Le parti libéral-radical qui vient de désigner ses 80 candidats pour l'élection du Conseil général de la ville de Fribourg, a choisi une méthode directe et nouvelle pour initier ses citoyennes et citoyens à la réalité communale et leur montrer que l'administration d'une ville comme Fribourg est, en fait, une grande entreprise publique qui occupe des centaines de personnes, qui dépense, chaque année, des dizaines de millions, qui est confrontée à de nombreux problèmes d'ordre divers et dont l'activité touche de très près la sphère individuelle de chacun.

Ces candidats eurent ainsi l'occasion, lors d'un tour de ville en car, samedi dernier, de se familiariser avec les problèmes posés aux différents quartiers de la ville, de voir les dernières réalisations communales, notamment : école secondaire de jeunes filles — avenue Jean-Marie Musy — réfection du pont du Milieu — rénovation des immeubles à la rue des Forgerons — abattoirs, nouvelle école du Jura — home pour personnes âgées et foyer pour jeunes à Torry — et de recevoir une documentation appropriée.

La visite commentée par M. Lucien Nussbaumer, syndic et M. Jean-Claude Bardy, conseiller communal, se termina par un large échange de vues au restaurant du Jura.

BIENNE

Augmentation du prix du gaz naturel

De notre correspondante :

Ces prochaines semaines, les Biennois devront compter avec une augmentation du prix du gaz d'environ 10 %, qui sera probablement suivie d'une seconde augmentation du même ordre, dans le courant de l'année 1974.

Cette augmentation, qui est due uniquement aux misères du renchérissement, n'est pas en relation avec la crise du pétrole. Grâce aux contrats passés par la communauté du gaz du Mittelland (dont la ville de Bienne est actionnaire), le gaz de France et le « Gazverband-Sueddeutschland », on peut même parler d'une stabilité des prix. En effet, aucune clause de parité avec le mazout ne figure dans ces contrats, alors que la pratique en est fréquente entre pays de la Communauté européenne.

AVANTAGE FINANCIER IMPORTANT

Malgré cette augmentation des prix, l'avantage financier pour le consommateur qui a choisi une énergie propre, reste important. Si on prend l'exemple du chauffage au gaz d'un appartement de 3-4 pièces, les quelque 20.000 thermies consommées par année coûtent environ 600 fr., tandis que le chauffage au mazout pour le même appartement revient à 1100 fr. par an.

Depuis l'exploitation du gaz à distance, on assiste à une augmentation régulière de la consommation ; depuis 1967, la vente a triplé. Aujourd'hui, pourtant, on enregistre un « boom » incroyable sur le gaz. Le directeur du service du gaz de Bienne, M. Ernst Renz, dit : « Les importantes demandes en gaz doivent être traitées sélectivement. Sans vouloir jouer aux fiers envers nos clients de fraîche date, nous demandons une garantie de consommation pendant les mois d'été, afin d'obtenir une stabilité. Nous ne pouvons pas nous permettre de payer les pointes en hiver qui sont d'ailleurs très coûteuses, cela simplement pour faire plaisir aux nouveaux clients. »

Cette sélection n'est faite qu'envers l'industrie, pour le moment, avec qui on négocie généralement un contrat interruptif, c'est-à-dire sans consommation de gaz pendant les mois d'hiver. L'industrie y trouve tout de même son compte puisqu'avec l'avantage des deux énergies (gaz et mazout), elle peut jouer avec les prix et remplir les citernes lorsque le prix de l'huile est favorable.

Selon le directeur Renz, on peut être optimiste quant aux réserves de gaz liquide. Bien que la Hollande parle de 25 ans pour les ressources connues, un nouveau contrat vient d'être signé avec l'Algérie à des prix concurrentiels. Dès 1980 estime-t-on, le gaz algérien sera mis en vente en Suisse. En guise d'avertissement pourtant, M. Ernst Renz dit : « Il serait faux de penser que le gaz résoudra nos malheurs, le gaz ne pourra jamais remplacer le mazout. »

Marlise ETIENNE

Billet biennois

Propos de table

Aux dires d'un distingué fromagologue, le fromage serait aussi vieux que les enfants de Caïn qui eurent l'idée de traire la femelle de l'auroch. Il serait dû à la négligence d'une ménagère préhistorique ayant oublié son lait dans une calebasse. Le lendemain, elle retrouva un gâteau mou et blanc baignant dans une sauce verdâtre. Le caillé venait de naître, ouvrant la voie à un art infiniment plus diversifié que le chant ou la poterie.

Or, le fromage est en train de prendre place dans la désolante galerie des chefs-d'œuvre en péril. Ce serait, paraît-il, parce qu'il n'est pas rentable. Du moins au dessert d'un bon repas !

Tous les restaurateurs vous le confirmeront. Heureusement que parmi eux, il s'en trouve un dont la bonne volonté cherche à le sauver.

Ce restaurateur est biennois, et il affiche à sa carte une « semaine des fromages suisses » avec des prix allant de 50 c. à 15 francs.

L'idée est excellente. Elle relève d'une bonne meule, avec ou sans trous, et nous rappelle que les fils de Caïn, grâce au fromage, devaient conduire ce gourmand de Noë à la bouteille.

« Le fromage est le biscuit des ivrognes » écrivait Grimod de la Reynière, le premier des chroniqueurs gastronomiques.

Souhaitons, pour ce restaurateur, que les ivrognes friands de cette sorte de biscuit soient nombreux, car d'après une récente statistique, le citoyen suisse mange dix kilos de fromage par an. Mais ce serait, dit-on, surtout du fromage importé.

Si, dans le Gotha du fromage, les vieux Suisses n'ont point de titres de noblesse, ils ont en revanche une santé dont sont fiers les fromagers helvètes.

Et de les manger... Tell devrait être notre bon plaisir !

GASTON

Le temps des fous

(c) Le coup d'envoi est donné, le prince Hiver n'a qu'à bien se tenir. En effet, la guilde du carnaval biennois a mis en vente la plaquette 1974. Le renchérissement frappe également les réjouissances carnavalesques : la plaquette en « or » sera cédée pour 20 fr., celle en argent 10 fr., tandis que la bronze restera avec son prix inchangé de 3 francs. La soirée traditionnelle des « Schnitzelbaenke » du 28 février ouvrira les festivités.

Théâtre : les spectacles continuent

(c) Les spectacles français continueront à vivre.La direction des écoles, responsable du secteur culturel a chargé la société des amis du théâtre en collaboration avec les « Kulturteater » de prendre en main l'organisation de la prochaine saison. C'est dans le dépliant des « Kulturteater » que les Romands trouveront les renseignements nécessaires.

Une collision frontale fait un mort à Belp

Mardi soir, une collision entre deux voitures s'est produite près de Belp. Une automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est écrasé contre une voiture qui venait en sens inverse. Une passagère de la première voiture, Mme Martha Stalder de Belp, a perdu la vie. Trois personnes ont, en outre, été conduites à l'hôpital.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les décisions de Berne sur les prix, motif essentiel du mécontentement parmi les paysans

LAUSANNE (ATS-CRIA). — Le comité central de l'Union centrale des producteurs suisses de lait réuni vendredi dernier à Berne pour analyser les causes des manifestations paysannes, a estimé que le motif essentiel du mécontentement résidait dans la déception d'un très grand nombre de paysans après les récentes décisions du Conseil fédéral sur les prix agricoles. On ne parviendra à prévenir ces manifestations par des voies pacifiques que si le Conseil fédéral est disposé à accorder de meilleurs prix dans différents secteurs de la production agricole.

L'UCPL insiste sur le fait que le mécontentement des paysans ne doit pas porter atteinte au contrôle de la qualité et au payement du lait selon sa qualité, ni provisoirement les rendre impossibles. Elle remarque d'ailleurs que les protestations ne sont dirigées que contre le nouveau critère du nombre total des germes. Des commissions de spécialistes ont été chargées de remédier aux défauts du système et l'UCPL étudie comment on pourrait améliorer encore le payement à la qualité en fonction du nombre de germes afin qu'aucun paysan ne subisse une déduction de prix injustifiée. En attendant, l'UCPL invite les producteurs mécontents à ne plus empêcher le prélèvement des échantillons et le contrôle du lait à la qualité.

Mais l'UCPL demande d'autre part au Conseil fédéral de remédier au principal motif de mécontentement en prenant sans tarder de nouvelles décisions pour améliorer le revenu insuffisant de l'agriculture. En effet, les mesures prises par le Conseil fédéral en matière de prix pour le 1er janvier 1974 étaient fondées sur un rapport de situation de l'Union suisse des paysans au 13 septembre 1973, rapport aujourd'hui dépassé par des augmentations de frais considérables (engrais, fourrages, carburant, réparations, salaires).

Il faut tenir compte plus largement des exploitations moyennes et petites, particulièrement dans les régions de montagne et de collines, ajoute l'UCPL. Il faut enfin assurer à la Suisse un degré d'approvisionnement suffisant par ses propres paysans, une trop forte dépendance de l'étranger se révélant dangereuse.

Mise en garde de la Société suisse de pharmacie à propos de l'automédication

BERNE, (ATS). — En un temps où les médecins sont surchargés et où il devient de plus en plus difficile d'en trouver un qui rende visite aux malades à leur domicile, la meilleure solution peut paraître de soigner soi-même les affections sans gravité. Mais le malade sait-il si le médicament qu'il prend est compatible avec un autre qu'il prend simultanément ? Connaît-il le phénomène de l'accoutumance selon lequel certains médicaments n'agissent que pendant un temps limité et qu'après il faut passer à d'autres ? Est-il conscient que même un médicament qui est vendu sans ordonnance n'est pas nécessairement sans problème ?

Dans son dernier bulletin le service de presse de la Société suisse de pharmacie indique les « dix points essentiels de l'automédication », car « la plus grande responsabilité incombe évidemment aux malades qui s'estiment capable de se soigner eux-mêmes. » Lorsque l'on veut se soigner soi-même il faut penser à ce qui suit :

— Les symptômes de la maladie vous sont-ils connus de façon suffisante pour que vous puissiez être certains de n'être atteints que d'une affection sans importance ?

— En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le médecin ou le pharmacien.

— Si les médicaments n'apportent aucune amélioration ou si les symptômes réapparaissent à la cessation du traitement, il faut faire appel au médecin ou au pharmacien.

— Sauf indication contraire du médecin, aucun médicament ne doit être absorbé pendant une longue durée.

— L'alcool et les médicaments sont incompatibles.

— Celui qui utilise plusieurs médicaments simultanément doit vérifier s'ils ne sont pas incompatibles.

— Certains médicaments engendrent des effets secondaires, comme un état dépressif, l'irritabilité, peuvent gêner un malade dans la conduite de sa voiture. Il faut donc lire attentivement le mode d'emploi.

— On ne doit pas employer des médicaments qui ont séjourné trop longtemps dans la pharmacie de ménage. Des médicaments altérés par l'âge peuvent perdre toute efficacité ou devenir nocifs pour la santé.

— Le médicament destiné aux adultes n'est pas nécessairement bon pour les enfants. Dans tous les cas, au surplus, la dose pour enfants sera différente de celle prévue pour les adultes.

— Il ne faut jamais donner des conseils médicaux à quelqu'un sur la base de ses propres expériences ou vouloir lui venir en aide au moyen de ses propres médicaments.

SUITE Berne et la stratégie du pétrole

Il s'appuyait sur le fait que nous dépendons pour 80 % des sociétés multinationales dites « intégrées » qui imposeraient les prix.

Le Conseil fédéral a chargé la commission des cartels d'enquêter sur le marché des carburants et combustibles liquides. Selon les conclusions qui apparaîtront, il pourrait en résulter une réorganisation des importations et de la distribution, mais cela paraît a priori douteux. Toutefois, il faut avoir conscience du fait que les Etats producteurs ont tendance à vouloir traiter directement avec des consommateurs privilégiés. La pratique des sociétés multinationales pourrait se trouver remise en question, qui consistait jusqu'ici à réaliser une péréquation internationale de leurs ressources. Jusqu'en juin de l'année dernière, l'existence d'excédents de production donnait des possibilités de concurrence aux importateurs libres. La situation s'est radicalement modifiée depuis lors, mais elle reste en évolution constante. Et le développement de la production tend à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, à plus ou moins longue échéance.

Relevons à ce propos que la production mondiale de pétrole brut s'est élevée de quelque 8 % en 1973 et, sans les mesures arabes, l'augmentation aurait été de 10 %.

Selon la revue « Petroleum Economist », la demande mondiale a fortement augmenté l'an dernier, d'une part à cause de l'expansion de l'économie et, d'autre part, par suite des stocks des pays consommateurs en prévision des hausses de prix.

PRÈS DE 3000 MILLIONS DE TONNES

La production totale en 1973 a été de 2820 millions de tonnes de brut contre 2595 millions de tonnes en 1972. Sur ces 225 millions d'augmentation, plus des deux tiers, soit 145 millions, proviennent du Proche-Orient dont la production s'est accrue de 16 %. Avec 1060 millions de tonnes le Proche-Orient fournit 37,6 % de la production mondiale. Les pays socialistes annoncent des productions en hausse également de 8 % soit au total 483 millions de tonnes. Avec 36 millions de tonnes, la Chine aurait accru de 21 % sa production. Quant à l'URSS, elle a produit 87 millions de tonnes en 1973. Les dernières statistiques de « L'American petroleum institute» indiquent que 540 millions de tonnes de brut ont été extraites en 1973 aux Etats-Unis alors qu'ils en ont consommé 848 millions contre 807 millions en 1972.

L'augmentation constante de la consommation pétrolière peut ainsi se constater. Il est cependant curieux que, dans ces conditions, les Etats-Unis enregistrent un recul de leur production (553 millions de tonnes extraites en 1972). Un tel résultat ne viendrait-il pas d'une politique délibérée tendant à réduire l'offre pour faire pression sur les prix, politique reprise par les Arabes sous la forme qu'on sait.

D'ailleurs, la note des importations de pétrole pourrait dépasser les prévisions les plus pessimistes faites jusqu'à maintenant. Même M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, n'a-t-il pas déclaré l'autre jour : « Nous estimons qu'au niveau actuel, le prix du pétrole est plus élevé qu'il ne faudrait et qu'il conviendrait de faire quelque chose à ce sujet ». La surenchère semble en effet devenir excessive.

Les dernières évaluations de la « Petroleum intelligence weekly », revue américaine faisant autorité, confirment celles faites par les experts américains : les consommateurs devraient payer en 1974, 95 milliards de dollars de plus que l'an passé pour leurs importations de pétrole.

J. P. G.

Politique conjoncturelle : le projet d'article remanié par la commission du National

BERNE, (ATS). — La troisième séance de la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'article constitutionnel sur la politique conjoncturelle s'est déroulée à Berne sous la présidence du conseiller national Weber (rad-UR), et en présence du conseiller fédéral Brugger. Assistaient également, à la réunion, en qualité d'experts, le directeur général de la Banque nationale, M. Leutwiler, les professeurs Allemann, Nef et Wurgler, ainsi que le professeur Kneschaurek, délégué aux questions conjoncturelles.

En deuxième lecture et après une discussion nourrie, la commission a été d'avis, dans sa majorité, que la mise en œuvre, en temps opportun, de mesures de régularisation conjoncturelle relevant des trois domaines classiques d'intervention permettrait d'atteindre l'objectif de stabilisation visé et que l'on pouvait dès lors renoncer à créer un fondement constitutionnel pour d'autres ingérences plus étendues. Si elles se révélaient indispensables dans des situations véritablement critiques, on pourrait toujours les fonder sur l'article 89 bis de la constitution. Par voie de conséquence, le droit de ratification de l'Assemblée fédérale, introduit dans le 5me alinéa par le Conseil des Etats, a été abandonné. Allant au-delà de ce que le Conseil des Etats a prévu au 2me alinéa, la commission a en outre décidé qu'en vue d'éponger du pouvoir d'achat, la Confédération devrait être également autorisée à prélever des suppléments sur les impôts fédéraux directs. D'autre part, la commission a procédé à quelques modifications d'ordre essentiellement rédactionnel. Plusieurs dispositions donneront lieu à des propositions de minorité.

Au vote final, le projet remanié a été approuvé par 21 voix contre 1 et 4 abstentions. Le Conseil national en sera vraisemblablement saisi au cours de la prochaine session de printemps.

Un recensement qui s'est fait attendre

En 1960, 130,000 enfants vivaient à 3 dans une pièce

ZURICH, (ATS). — En raison de leur petit revenu par tête, les familles nombreuses vivent dans les moins bonnes conditions. Elles doivent se contenter des appartements les plus petits, tout en réservant au paiement du loyer la plus grande partie de leur revenu. Les jeunes ménages avec des enfants en bas âge sont le plus gravement touchés. C'est ce qui ressort d'une étude effectuée par la Société de planification « Métron » à la demande de la commission fédérale de recherche sur la construction de logements.

Selon le recensement de 1960 (les résultats de celui de 1970 ne seront connus en détail que dans quelques années), sur 1,5 million de ménages, 645.000 ont des enfants, ce qui fait 1.323.000 enfants au-dessous de seize ans.

Il est frappant que l'équipement des appartements est d'autant plus mauvais que les enfants sont plus nombreux.

74 % des familles avec 1 ou 2 enfants disposent d'un bain et 82 % de l'eau chaude. 67 % des familles à trois enfants disposent d'un bain et 76 % de l'eau chaude. En ce qui concerne les familles à 4 enfants et plus, c'est-à-dire 66.000 ménages et 300.000 enfants, 51 % ont un bain, et 62 % l'eau chaude.

DENSITÉ PAR LOGEMENT : LES ITALIENS EN TÊTE

En 1960, les logements en co-propriété étaient occupés, en moyenne, à raison de 0,77 personne par pièce, les appartements locatifs à raison de 0,93 personne, et les logements à loyer modéré à raison de 1,01 personne. Avec 1,03 personne, les ouvriers ont moins de place que d'autres classes sociales. Les personnes exerçant une profession indépendante, par exemple, occupent une pièce à raison de 0,59 personne seulement, et les fonctionnaires et employés à raison de 0,90 personne. La moyenne pour toute la Suisse était de 0,86 personne par pièce en 1960. Les Allemands, les Français et les Autrichiens résidant en Suisse avaient autant de place à leur disposition que les Suisses. Les Italiens, par contre, qui constituent le plus fort contingent d'étrangers, vivaient en moyenne à raison de 1,18 personne par pièce.

600.000 ENFANTS VIVENT DANS DES PIÈCES SURPEUPLÉES

Les déviations par rapport à la moyenne suisse deviennent importantes lorsque l'on considère le nombre d'enfants. En 1960, 60 % des familles, ce qui correspond à plus de 600.000 enfants, vivaient dans des appartements qui comptaient moins de pièces que de membres de la famille. 130.000 enfants, c'est-à-dire 13 %, vivaient encore plus à l'étroit, avec 2,0 personnes ou plus : ils occupaient souvent une pièce à trois.

PAS ASSEZ DE GRANDS APPARTEMENTS

En ce qui concerne les appartements locatifs, les trois-pièces viennent en tête avec près de 40 %. 83 % de tous les appartements locatifs comportent de deux à quatre pièces. Par contre, seuls 7,5 % des appartements comportent 5 pièces ou plus, bien qu'en 1960, 27 % de tous les ménages comptaient au moins cinq personnes. Aujourd'hui, la situation globale n'est sans doute guère meilleure.

Red. A l'heure de l'électronique, il est tout de même curieux et regrettable que les résultats de tels recensements ne puissent être connus qu'après tant d'années. Il va sans dire qu'aujourd'hui, le recensement de 1960 perd une bonne part de sa valeur.

VALAIS - VALAIS

UNE EXPÉRIENCE COMPROMISE ?

Plus de vaches «folkloriques» à Verbier

De notre correspondant :

Un peu partout en Suisse, voire à l'étranger, on parla à l'époque de l'étonnante expérience tentée par Verbier et Bagnes en matière d'économie montagnarde. Cette expérience porte le nom d'« Intigra », puisqu'il s'agissait en fait d'intégrer à nouveau dans un paysage menacé par l'abandon ce qui hier faisait tout son charme : le bétail.

Une centaine de personnes formèrent une coopérative. On vendit des parts de 600 fr., parts acquises par des hôteliers, des restaurateurs, des amis de la nature etc. Ainsi donc Verbier eut bientôt son troupeau de vaches, ses génisses et ses veaux, soit une quarantaine de bêtes au total qui firent durant quelques années la joie des estivants. Ce bétail eut un rôle important à jouer, en dehors de tout aspect folklorique. Il était appelé à entretenir le paysage en broutant ces hectares de prés que plus personne ne fauchait. Cet aspect du problème est capital. Un pré non fauché, non brouté, devient une proie facile de l'incendie, augmente le risque d'avalanche, enlaidit les abords d'une station, etc.

D'autre part, ces vaches donnèrent le jour à de nombreux veaux élevés à l'état naturel, tétant leur mère, pour être ensuite utilisés pour la boucherie.

Durant deux hivers, en plus des saisons d'été, on put ainsi voir des vaches à Verbier et chacun s'en était réjoui. Or voici que ce troupeau a aujourd'hui disparu. Toutes les bêtes ont été dispersées. Tous les veaux ont été « mangés ». Les vaches-mères ont été vendues et les jeunes génisses, restant propriété tout de même de la coopérative, ont été mise en hivernage dans diverses localités de la vallée, voire dans le canton de Fribourg, paraît-il.

Les gens eurent tôt fait de crier à l'échec, et à la faillite si ce n'est financière du moins expérimentale de l'opération « Intégra ». Tel n'est pas — loin de là — l'opinion des responsables à commencer par celui qui en reste l'animateur principal M. Willy Ferrez, président de Bagnes-Verbier.

M. Ferrez est formel. Certes, il y a un demi-échec, mais l'expérience n'est nullement arrêtée. « On savait dès le début, nous dit-il, que nous rencontrerions de sérieuses difficultés. Nous en avions assez de voir s'accumuler sur les bureaux de Berne, Sion ou Bagnes, des dossiers volumineux touchant l'économie montagnarde. Nous avons décidé alors de retrousser les manches et de passer à l'action. Nous devons changer aujourd'hui la direction de l'expérience. Il importe tout d'abord de préciser ceci : nous voulions de prime abord étudier le comportement du bétail en hiver dans cette étable expériementale. Il s'agissait de laisser les vaches mettre bas, de laisser les veaux têter leur mère, voire de faire adopter d'autres veaux par ces mères et d'utiliser cette viande pour la boucherie.

Sur ce plan, l'expérience fut tout à fait concluante. Nous nous heurtons aujourd'hui en fait à des difficultés législatives. En effet, il s'agit d'une exploitation d'ordre écologique (sauvegarde de l'environnement) et non point économique. Ce troupeau doit pouvoir, durant la bonne saison, brouter à son aise les prés de la région. On se heurta ici à de réelles difficultés. Il faut une législation, comme c'est le cas en France, obligeant les propriétaires de prés non fauchés, à mettre ceux-ci à disposition du bétail. Trop de propriétaires refusent de collaborer, refusent les clôtures qui nous permettrait de pâturer le bétail à loisir. La garde actuelle du bétail est trop compliquée ».

Malgré tout, M. Ferrez espère fermement que dès le printemps on reverra des vaches à Verbier. Il espère surtout qu'une législation cantonale sera mise en place pour qu'un jour non point une vingtaine de tête, mais deux cents et plus puissent brouter les 300 hectares de terrain de Verbier et environ aujourd'hui voués à l'abandon.

Guérisseur acquitté à Lausanne par le tribunal correctionnel

De notre correspondant :

« En somme, je me guéris » avait dit au médecin qui l'entourait et l'encourageait dans ses derniers moments, le peintre Forain. C'est ce qu'auraient pu déclarer à leur médecin les « laissés pour compte » de la médecine, venus, lundi dernier apporter leur témoignage au guérisseur René C., de Pully, comparaissant devant le Tribunal correctionnel de Lausanne, présidé par M. Sylvain Contini.

René C. qui, « pratique » depuis plus de trente ans, est poursuivi pour exercice illégal de la médecine, en dépit de la loi vaudoise qui ne réprime plus ce « délit » à condition que l'intéressé ait agi pour des motifs honorables et sans esprit de lucre. René C. qui avoue gagner 75.000 fr. par an et posséder une fortune de 200.000 fr. et dont la famille a repris une pharmacie qui périclitait sans que l'accusé participe à cette hoirie, peut-il évoquer le motif honorable ?

A en croire un ancien député vaudois venu à la barre des témoins, les tarifs du guérisseur incriminé, qui a sauvé des milliers de personnes, n'ont rien de prohibitifs lorsqu'on sait que des médecins se « font » entre 500.000 et un million de francs par an. On n'avait certes pas besoin de cette déposition pour savoir qu'actuellement la maladie est un luxe qui se paie cher.

C'est en France que l'accusé, âgé aujourd'hui d'une soixantaine d'années, a eu la révélation de ses dons alors qu'il était pasteur évangélique et qu'au moyen d'une montre servant de pendule, il retrouva, dans un puits, le corps d'un de ses paroissiens disparus.

Autodidacte, ayant suivi les cours médicaux organisés par les sections sanitaires de l'armée, René C. reçoit entre 500 et 600 patients par mois venus de tous les coins de Suisse et même de l'étranger. Il ne demande pas d'honoraires, mais chaque visiteur lui verse 20 ou 30 fr. par consultation. Il prescrit de plus des remèdes homéopathiques qui sont délivrés par la pharmacie, propriété de la famille, et dans laquelle, dit le procureur, René C. a mis : « un pharmacien de paille ».

Tous les témoins entendus par la Cour ont chanté les louanges de l'accusé. Il a rendu espoir et santé à plusieurs malades pour lesquels la médecine ne pouvait plus rien sinon alléger leurs souffrances à coups de calmants. Pour sa défense, le prévenu aurait pu évoquer le célèbre « Je le soignais, Dieu le guérit » d'Ambroise Paré...

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur général du canton de Vaud, n'y est pas allé avec « le dos de la cuiller ». Il a demandé 10.000 fr. d'amende contre cet accusé qui est allé trop loin en tirant parti de la pharmacie acquise par sa famille.

Pour l'accusation, René C. déjà condamné à plusieurs reprises pour exercice illégal de la médecine, est un ambitieux et un prétentieux.

Il n'en fallait pas tant au défenseur de René C., pour démolir avec esprit et précision l'argument de l'accusation soutenu par M. Weill et demander l'acquittement de son client au nom des guérisons accomplies par René C.

Bien que reconnu coupable d'exercice illégal de la médecine au sens de la loi sur l'organisation sanitaire du canton de Vaud, René C. a été libéré de toute peine et condamné aux frais de la cause par 1120 fr. Dans son jugement, le Tribunal correctionnel, se fondant sur une abondante jurisprudence de la Cour de cassation cantonale, et sur l'alinéa 2 de la loi sur l'organisation sanitaire vaudoise, qui prévoit que le guérisseur n'encourra pas de peine s'il a agi pour un motif honorable, a admis que c'était bien là le cas de l'accusé.

En effet, dit le jugement, poussé par une vocation impérieuse de soulager son prochain, et de rendre service à autrui, René C. qui, au surplus, n'a jamais demandé d'honoraires, s'en remettant à la générosité de ses patients, peut invoquer le motif honorable. De plus, on ne saurait demander que le guérisseur se sacrifie économiquement pour le bien de son malade.

En ce qui concerne la pharmacie familiale, le tribunal a retenu qu'outre que René C. n'en possède aucune action : il a vu dans la prise en charge de cette officine la possibilité, pour ses patients, de se procurer rapidement et sur place les remèdes qu'il leur prescrivait. D'autre part, la Cour s'est étonnée que la justice ait mis si longtemps à s'occuper de l'accusé qui avait déjà été condamné quatre fois pour exercice illégal de la médecine et dont l'activité était plus que connue étant donné la renommée nationale et internationale de son don. Bref, c'était bien là le procès à ne pas faire... Outre que les rôles des tribunaux sont déjà plus que chargés, le procès de lundi et le jugement d'hier auront constitué une excellente publicité pour René C. !...

SUISSE ALÉMANIQUE

Car TV cambriolé à Grindelwald

LAUSANNE (ATS). — Dans la nuit de samedi à dimanche, un véhicule de reportage-film a été cambriolé par effraction dans le parc privé d'un hôtel de Grindelwald, indique un communiqué de la direction de la Radio-télévision romande. Il contenait en particulier deux caméras professionnels 16 mm, soit une « éclair » type « A.C.L. No 10.285 » et une « Beaulieu R 16 ba 2 automatic No 666.093 », et un enregistreur « Nagra IV », No 451.901, ainsi que divers objectifs, micros, magasins de pellicule 16 mm, couleur.

Ce matériel, évalué à 50.000 francs environ, était destiné, précise le communiqué, à un reportage filmé pour l'émission « Caméra sport ». Les sujets qui devaient être tournés dimanche 13 janvier, ont néanmoins pu l'être grâce à l'assistance d'une équipe de la TV Suisse alémanique. Plainte à été déposée.

M. Maurice Cossy proclamé élu au Conseil national

LAUSANNE (ATS). — A la suite de l'élection au Conseil fédéral de M. Georges-André Chevallaz, conseiller national à Lausanne, le Conseil d'Etat vaudois a proclamé élu au Conseil national, pour la législature 1971-1975, le premier suppléant de la liste du parti radical démocratique, M. Maurice Cossy, vigneron à Saint-Saphorin (Lavaux), né en 1920, originaire de Puidoux. M. Cossy avait déjà siégé au Conseil national durant les derniers mois de la législature 1967-1971.

Usine et dépôt en flammes : gros dégâts

ILLNAU (ZH), (ATS). — Un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi dans une usine et un dépôt à Illnau (ZH), a provoqué des dégâts s'élevant à environ 300.000 francs. Le sinistre a été découvert vers 1 heure 45 alors que des flammes de plusieurs mètres s'élevaient déjà au-dessus des bâtiments. Les pompiers réussirent non seulement à protéger les immeubles voisins, mais également à maîtriser rapidement l'incendie. L'ensemble des bâtiments, qui abritaient également un atelier de fabrication d'enseignes au néon et un garage, ainsi que les machines qui se trouvaient à l'intérieur ont été la proie des flammes. Personne n'a été blessé. On ne connaît pas encore les causes de l'incendie.

Ne creusez pas votre tombe avec vos dents...

LAUSANNE, (ATS). — La santé du peuple suisse n'a jamais été aussi bonne que pendant le rationnement alimentaire de la dernière guerre : les gens mangeaient moins, ils pesaient moins, ils n'enduraient pas comme aujourd'hui les maladies de la société de consommation. Quand l'alimentation est qualitativement équilibrée, il n'est pas grave — il est même bon — d'être légèrement sous-alimenté. C'est ce qu'a rappelé mardi à Lausanne le professeur Michel Demole, de l'institut de diététique de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, à l'occasion du lancement d'une campagne d'« information nutritionnelle » par la division Maggi de Nestlé Alimentana.

Le professeur Demole et les dirigeants de cette société ont déploré le manque d'information du public en matière d'alimentation. Un gros matière d'alimentation. Un gros effort doit être entrepris dans ce domaine, en collaboration entre l'industrie, la recherche, l'école et la presse. Si le tiers monde souffre de sous-alimentation et de malnutrition, les pays industrialisés sont victimes de la suralimentation et d'une nutrition mal conçue. Notre nourriture est trop abondante et déséquilibrée et l'homme de l'ouest, aujourd'hui, « creuse sa tombe avec, ses dents ! »

Autrefois, on mangeait certes beaucoup, mais on se dépensait tout autant, physiquement. Aujourd'hui, on mange encore plus, mais on ne fait plus d'effort physique. Avec moins de 2000 calories par jour, le suisse moyen se portait fort bien il y a trente ans, grâce au rationnement dû à la guerre, et il marchait. Aujourd'hui, il consomme plus de 3000 calories, il ne marche plus, et il succombe toujours plus souvent aux maladies cardio-vasculaires et aux autres troubles de la suralimentation. Avec un excès de plusieurs centaines de calories par jour et par personne, le peuple suisse gaspille quotidiennement environ cinq milliards de calories.

Le professeur Demole a rappelé les trois règles d'or d'une alimentation équilibrée et adaptée à notre temps : une quantité raisonnable d'aliments énergétiques (protides, lipides et glucides, fournisseurs de calories), une quantité bien dosée d'éléments protecteurs (eau, sels minéraux, vitamines, dépourvues de calories), et enfin éviter les carences et les excès. Il a mis en garde les consommateurs contre l'abus des viandes, graisses et sucres et contre l'insuffisance des fruits et légumes.

44E SALON DE L'AUTO GENEVE
EXPOSITION INTERNATIONALE DE VEHICULES UTILITAIRES
26.1. au 3. 2. 1974

La page du SOURIRE

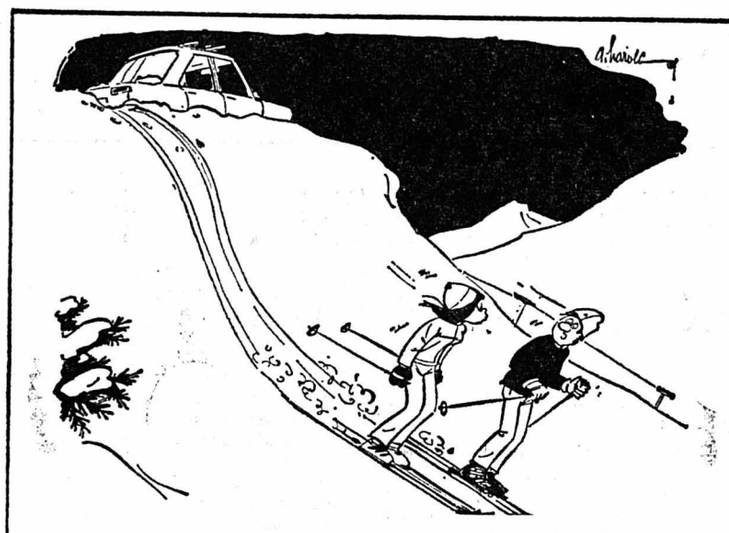

— On économise peut-être sur la remontée mécanique, mais ça use de l'essence

— N'oublie pas de t'arrêter au stop !

HARVEC

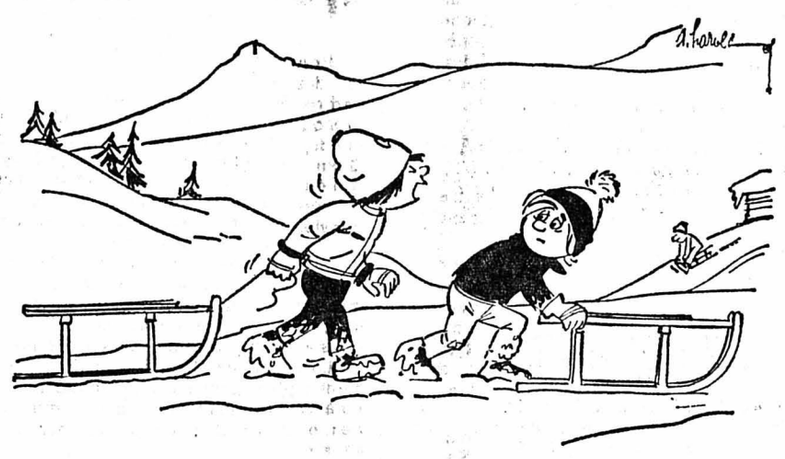

— Moi, je suis pour la traction avant.

VALLS

— Monte voir toi un peu ; je crois que j'ai des hallucinations !

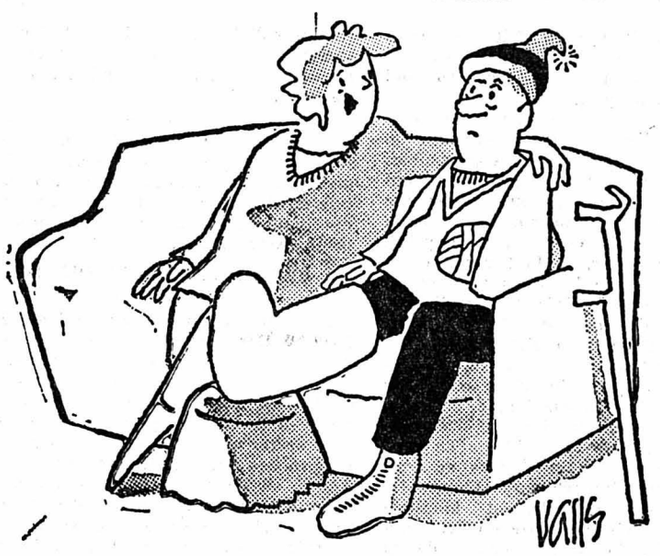

— Ça me rappelle nos fiançailles : nous ne nous quittions pas d'une semelle !

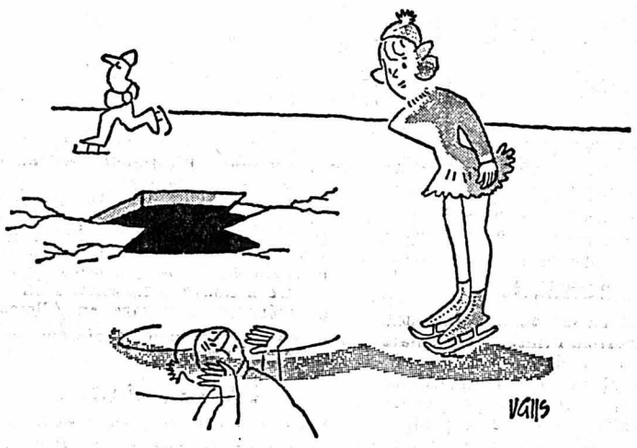

— Vous ne pouvez pas regarder ailleurs, non !

— Ce que tu es énervant : avec toi, il faut toujours se presser pour partir au ski !

— Comme il ne sait pas s'arrêter, nous avons préféré loger dans la vallée.

BLANC COMME NEIGE

MOALLIC

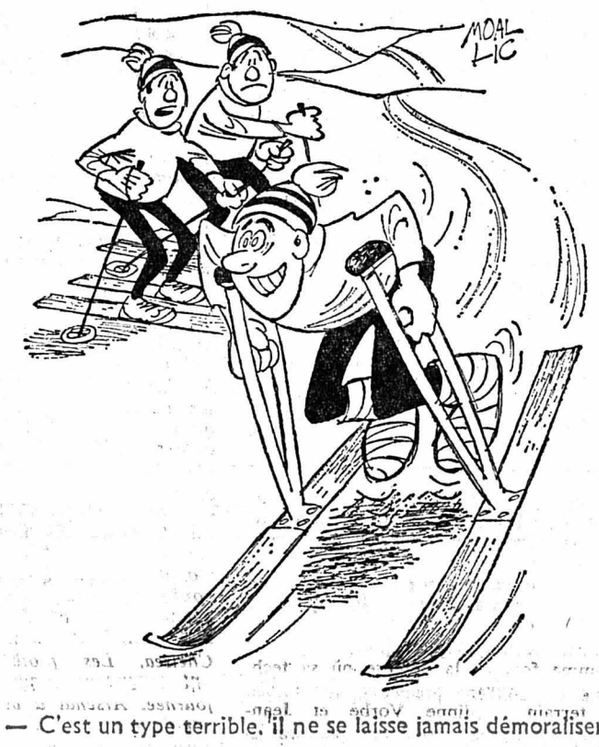

— C'est un type terrible, il ne se laisse jamais démoraliser.

HERVÉ

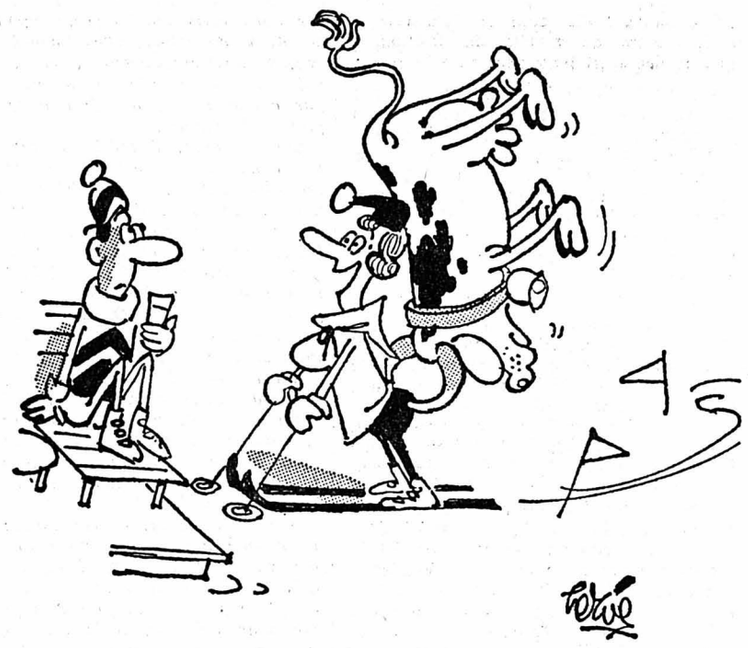

— Les pistes ici, c'est rien que du pré à vaches ...

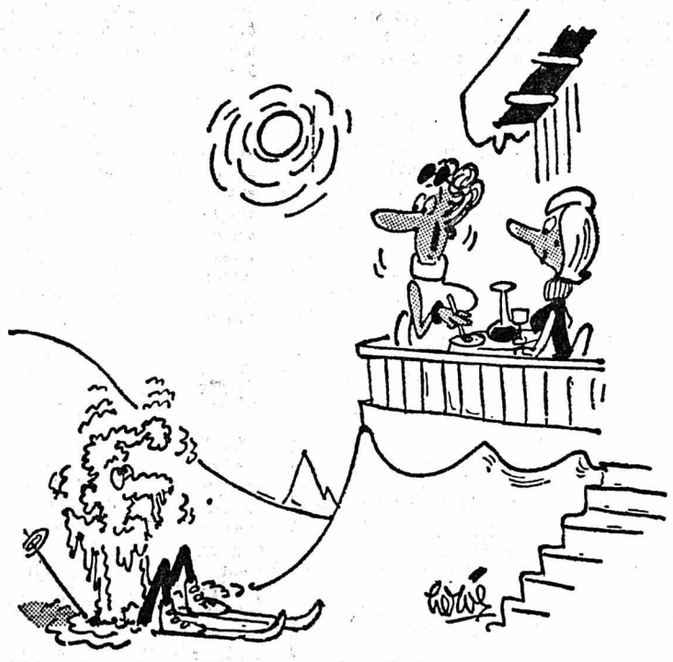

— Dépêche-toi, ton déjeuner va être froid !...

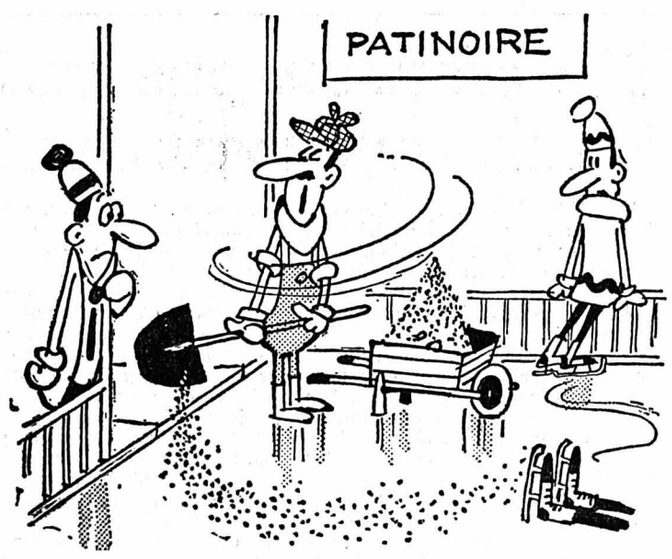

— C'est un danger, tout ce verglas !...

— Vous faites du ski de fond maintenant ?

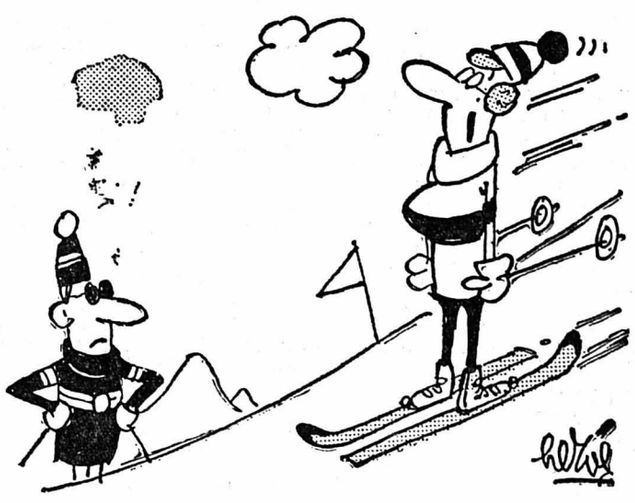

— Ne m'énervez pas, j'ai les skis parallèles !...

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL - L'EXPRESS

Chaque matin un coup d'œil sur le monde

football

LES ÉQUIPES DE LA COUPE DU MONDE SOUS LA LOUPE

SPORTS

POLOGNE: PROGRÈS REMARQUABLES

Le 17 octobre 1973, à Wembley, l'équipe polonaise créait une des plus grosses surprises de l'histoire de la Coupe du monde. Elle tenait en échec l'Angleterre (1-1), se qualifiait pour le « mondial » 1974 et, surtout, éliminait un des grands favoris, l'Angleterre. Même s'il a stupéfié le monde, ce succès « historique » n'est pourtant pas dû au hasard. On avait trop vite oublié que le « onze » polonais avait remporté la médaille d'or aux derniers Jeux olympiques. Pour la décrocher, il lui avait fallu se défaire d'équipes de renom telles que l'URSS, la RDA et la Hongrie. Elle avait, auparavant, éliminé la Bulgarie pour, ensuite, infliger une sévère défaite à la Tchécoslovaquie (3-0).

Deux hommes

Depuis trois ans environ, le football polonais, longtemps peu coté sur le plan international, a fait de sérieux et incontestables progrès. De timoré qu'il était, il est devenu entreprenant, audacieux. Il a pris de l'assurance, de l'envergure. Cette métamorphose est l'œuvre de deux hommes aujourd'hui très populaires dans leur pays. Tout d'abord, Kazimierz Gorski, entraîneur national. Perspicace, grand stratège, il a su mener l'équipe avec dextérité et autorité pour lui insuffler l'esprit d'équipe et la virilité qui lui faisaient défaut. Ensuite, Jacek Gmoch, assistant de Gorski. Ancien international lui-même, perdu pour le football à la suite d'une fracture de la jambe, Jacek Gmoch a percé tous les secrets du football mondial et la coopération entre ces deux personnes a été des plus bénéfiques. Les footballeurs des bords de la Vistule se sont adaptés au jeu moderne et ils n'évitent plus, comme dans le passé, l'engagement physique.

Faisant preuve d'une bonne technique en général, ce sont des adversaires coriaces, courageux et ambitieux, qui ne s'avouent pas facilement vaincus. Capables de brusques changements de rythme, affectionnant la contre-attaque (une de leurs meilleures armes), ils opèrent généralement en 4-3-3. Solides, rapides, puissants, les Polonais ont pourtant une vieille faiblesse, le jeu de tête.

Individualités de talent

Si l'une des forces principales de l'équipe est son homogénéité, quatre individualités, pourtant, retiennent l'attention.

— Wlodzimierz Lubanski, meilleur avant-centre de l'histoire du football polonais et dont Feyenoord Rotterdam avait voulu s'attacher les services. Rapide, intelligent, mobile, dribbleur très fin, il dispose d'un tir fulgurant et, à plusieurs reprises, il a été retenu dans des sélections européennes.

— Kazimierz Deyna (26 ans), demi offensif. C'est le cerveau de l'équipe. Remarquable organisateur et technicien, il est aussi très redoutable par sa puissance de frappe, notamment sur les coups francs. Aux derniers Jeux olympiques, il a été sacré meilleur marqueur avec neuf réussites.

— Jerzy Gorgon (24 ans), arrière central. C'est un des défenseurs les plus réputés d'Europe. Grâce à son jeu de tête et à ses tacles impitoyables, il a mis sous l'éteignoir la plupart des avant-centres.

— Jan Tomaszewski (25 ans), gardien de but. Il a fait pleurer toute l'Angleterre, réalisant un match mémorable à Wembley. Il est grand, souple, mais passe plus pour un fantaisiste, capable du meilleur comme du pire, que pour un classique.

C'est donc une bonne équipe de Pologne qui va s'aligner pour la deuxième fois de son histoire dans un championnat du monde. Pourtant, ses ambitions restent sages. « Si mon équipe se classait dans les huit premières, je serais satisfait », avoue M. Gorski.

Groupe 4: l'Italie en danger

L'Italie a joué la finale du championnat du monde en 1970, l'Italie a remporté sept victoires et concédé un seul partage en 1973, l'Italie est invaincue depuis le 13 mai 1973 et, pourtant, elle n'est pas sûre de se qualifier dans ce groupe 4 qui s'annonce passionnant. Les Italiens, en effet, n'ont guère été gâtés par le tirage au sort qui leur a offert deux « grands », l'Argentine et la Pologne. Les Argentins sont traditionnellement très difficiles à jouer et ils ont juré, avant de préparer la prochaine Coupe du monde qui se déroulera chez eux, de venger leur élimination de 1970. Leur technique, leur engagement physique qui avait même gêné les Anglais en 1966, peuvent empoisonner le jeu des Italiens.

Les Polonais ne faisaient pas partie, ces dernières années, de l'élite, mais en un an, ils ont réussi deux exploits retentissants. Ils ont tout d'abord, remporté la médaille d'or des Jeux olympiques, et, surtout, fin 1973, ils ont éliminé l'Angleterre, terre de football. Les Polonais ont su faire un heureux amalgame du sérieux des équipes de l'Est et de l'instinct des formations latines pour pratiquer un football moderne, difficile à prendre en défaut. Ils ont tous les atouts pour réussir une nouvelle performance spectaculaire. La quatrième formation du groupe paraît dépassée dans un tel concert. Les Haïtiens sont déjà tout heureux d'avoir éliminé le Mexique lors des préliminaires, et ils peuvent difficilement espérer d'autres succès dans ce groupe, mais peut-être se souviendront-ils de cette équipe de Corée que tout le monde négligeait en 1966 et qui avait éliminé une certaine... Italie, grâce au seul but de Pak Do Ik.

Haïti : être plus qu'un simple figurant

Le Mexique avait participé aux six dernières coupes du monde. Il ne sera pas à la prochaine, et c'est une île de cinq millions d'habitants, Haïti, qui va représenter les pays d'Amérique centrale après avoir causé une des sensations des préliminaires.

A domicile

L'affaire s'est passée en une vingtaine de jours, à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Là-bas, se déroulait, entre le Mexique, le Guatemala, le Honduras, les Antilles néerlandaises, la Trinité et Haïti, un tournoi dont le vainqueur allait être qualifié pour l'Allemagne. Très vite, on s'est aperçu que le Mexique, quart de finaliste pourtant en 1970, n'avait plus sa verve habituelle. Deux matches nuls face au Guatemala et au Honduras, bientôt suivis d'une lourde défaite devant la Trinité (4-0), laissèrent la voie libre à Haïti. Devant leur public, les sélectionnés d'Antoine Tassy ne laissèrent pas passer leur chance, ne s'inclinant que le dernier jour, devant le Mexique justement, alors que la qualification était déjà acquise. Les joueurs sont maintenant en vacances, mais ils vont être à nouveau rassemblés en stage pour préparer ce voyage en Allemagne qui sera, sans doute, précédé d'une tournée en Europe.

Un jeu simple

Nous sommes modestes, mais il ne faut pas croire que nous allons nous contenter de jouer un simple rôle de figurants, a déjà déclaré l'entraîneur haïtien Antoine Tassy. Cet optimisme, Tassy l'appuie sur la qualité du jeu de sa formation dont l'atout principal est la vitesse et la virtuosité de l'attaque. L'équipe joue simplement, en 4-3-3 ou en 4-2-4, mais si elle a un point faible, c'est sa défense, qui manque de rigueur et qui a une certaine tendance à s'affoler dans les moments difficiles. En revanche, elle a dans ses rangs quelques individualités de grand talent.

Ernst Jean-Joseph (25 ans) est l'homme fort de la défense où sa technique est souvent précieuse. Au milieu du terrain, Philippe Vorbe et Jean-Claude Désir se complètent admirablement. Le premier, seul joueur blanc de l'équipe, tient un rôle d'organisateur et de plaque tournante ; le second est plus offensif et, surtout, très dangereux à proximité du but.

Un nouveau Pelé ?

L'attaque est animée par le doyen de la sélection (33 ans), Guy Saint-Vil, très collectif. Mais l'étoile du football haïtien a 22 ans et se nomme Emmanuel Sanon, dit « Manno ». Il est considéré dans son pays comme l'attaquant de pointe le plus racé que le football ait produit ces dernières années et ses buts sont souvent frappés du sceau de la classe. Il en a marqué plusieurs lors du tournoi de Port-au-Prince, et l'espoir de toute l'île est qu'il se signale à nouveau à partir du 13 juin, en Allemagne.

tennis

En Coupe Davis

Les Etats-Unis ont joué avec le feu

Les Etats-Unis n'ont pas encore pris conscience de la défaite humiliante de leur équipe de Coupe Davis, qui s'est finalement inclinée (4-1) face à la Colombie, en finale de la zone américaine. Le dernier simple est en effet revenu au Colombien Ivan Molina, qui a battu l'Américain Harold Solomon en trois sets (6-2, 6-1, 6-0). Cette défaite est passée inaperçue à cause de la finale du championnat de football américain, un des grands événements sportifs aux Etats-Unis, qui s'est déroulée dimanche à Houston.

Les milieux américains du tennis considéraient cependant la rencontre de Bogota avec une certaine appréhension ; Stan Smith affirmait avant le début du premier match *qu'il regrettait d'avoir à déclarer forfait*. Fatigué par une longue saison, déçu par sa contre-performance lors de la finale de la Coupe Davis contre l'Australie ainsi que par son comportement dans le tournoi des maîtres, Smith avait décidé de prendre un mois de repos. Les Etats-Unis perdaient ainsi leur meilleur joueur. Pour sa part, Tom Gorman, numéro 2 de l'équipe de Coupe Davis, devait à son tour déclarer forfait à la suite de douleurs dorsales. Marty Riessen, Cliff Richey, Bob Lutz et Brian Gottfried se récusaient également. Quant à Jim Connors numéro un américain avec Stan Smith, et Arthur Ashe, ils n'acceptèrent pas de faire leur rentrée dans l'équipe à l'occasion d'un match aussi facile que celui de Bogota.

LES JEUNES

Dennis Ralston le capitaine faisait alors appel aux jeunes : Charles Pasarell (19 ans), Harold Solomon (21 ans) et Eric Van Dillen (22 ans). Cependant Ralston sélectionnait Solomon de préférence à Pasarell pour disputer les simples. Alors que Solomon n'est classé que numéro 15 américain.

Par ailleurs, cette défaite risque de porter un nouveau coup au tennis amateur. L'élimination des Etats-Unis fait maintenant le jeu des riches promoteurs du « World Team Tennis (W.T.T.) », qui vont redoubler d'efforts pour s'assurer le concours des meilleurs tennismen américains dans leur nouveau championnat par équipes, les « intervilles », qui débutent au mois de mai. Les Connors, Ashe, Riessen et autres Smith n'ont plus l'honneur des Etats-Unis à défendre en Coupe Davis cette année. Ils pourront de ce fait prêter une oreille plus attentive aux offres alléchantes de la W.T.T.

Au Caire, dans un match comptant pour le premier tour de la zone européenne de Coupe Davis, l'Egypte s'est qualifiée aux dépens du Maroc, par 3-0. Les deux derniers simples ont été annulés en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Leur palmarès

Pologne

Trente-trois millions d'habitants - 190.000 licenciés.

1938 (seule participation) : éliminée en 8mes de finale par le Brésil, 6-5.

Haïti

Cinq millions d'habitants - 10.000 licenciés.

Encore aucune participation au tour final.

Prochains articles : Italie et Argentine

Tirage au sort du championnat d'Europe des nations ce soir

Paris sera, en ce mercredi 16 janvier, la capitale du football européen. A partir de 12 h, dans le grand salon de l'hôtel de ville, M. Jacques Dominati, président du Conseil de Paris, procédera au tirage au sort de l'ordre des rencontres des quarts de finale des compétitions européennes et à celui des groupes du troisième championnat d'Europe des nations.

Le 3me championnat d'Europe des nations, qui s'étalera sur deux ans (de 1974 à 1976), est, en fait, la cinquième compétition européenne du genre. Sous l'appellation de coupe d'Europe des nations, l'URSS, en 1960 et l'Espagne, en 1964, l'avaient emporté. L'Union européenne décida ensuite que l'épreuve prendrait le nom de championnat d'Europe des nations. En 1968, l'Italie s'imposa et, en 1972, le titre revint à l'Allemagne de l'Ouest, qui battit nettement l'URSS (3-0) à Bruxelles.

Le 3me championnat d'Europe réunira, à l'exception de l'Albanie, la totalité des nations membres de l'U.E.F.A., soit 32 participants, qui seront répartis en huit groupes. Les matches pourront débuter le 1er août 1974.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

télégrammes-sports

MARCHE

● **Une septantaine de délégués de la section marche de la Fédération suisse d'athlétisme ont tenu leur assemblée générale annuelle à Yverdon, sous la présidence de M. Jean-Bernard Muller (Fribourg). A cette occasion les diverses manifestations suivantes ont été attribuées : matches internationaux 1974 ; 26 mai : Suisse - Belgique - Danemark - Hollande à Genève ; 23 juin : Belgique - RFA - France - Suisse en Belgique ; 29 septembre : Suisse - Italie à Lugano ; championnats 1975 : élite et cadets 1 à Monthey ; juniors et cadets B à Yverdon.**

ESCRIME

● **Le Suisse Patrice Gaille a remporté un tournoi international junior à l'épée, qui réunissait des tireurs de onze nations à Paris. Classement : 1. Patrice Gaille (S) 4 v ; 2. Ribau (Fr) 3 (16-21 touchés) ; 3. Riboud (Fr) 3 (18-21) ; 4. Michel Poffet (S) 3 (18-20) ; 5. Krebs (Fr) 1 (23-16) ; 6. Pezza (It) 1 (24-13).**

athlétisme

La Chine à l'aide du Sénégal

La Chine populaire va contribuer par un prêt de six cents millions de francs CFA à la transformation du stade Iba Mar Diop de Dakar en un centre national des sports ayant pour vocation la formation, l'animation et l'éducation de l'élite sportive civile et militaire sénégalaise.

Cette nouvelle a été rendue publique à la suite d'un conseil interministériel tenu à Dakar, qui avait pour objet l'amorce d'une renaissance de l'athlétisme sénégalais autrefois florissant et tombé, depuis, en léthargie.

Toutes les taxes frappant les recettes des réunions d'athlétisme et le matériel sportif d'athlétisme vont être supprimées. Par contre, les taxes sur le football vont être augmentées.

Opinions

LES CLUBS DE LIGUE A LES MOINS BIEN PLACÉS ONT ÉTÉ GÂTÉS À NOËL

Qui a reçu le plus beau cadeau ?

Brave et joyeux Noël, étendant sa bonté jusque vers les déshérités du football, tout au moins du nôtre. Sous l'arbre des plus pauvres, le cadeau tant espéré, souhaité, presque miraculeux : Sion reçoit Luttrop ; La Chaux-de-Fonds, Wiberg ; Chiasso, Blutsch ; Chênois, Vergères. Quant à Lugano, il se voit offrir Toni. C'est la nouvelle Armée du salut.

Père Noël, encore merci, mille et mille fois. Il convient en effet, dans ces cas, de compter par mille.

IL Y EN AURA DEUX MALGRÉ TOUT

Ceci étant bel et bon, la volonté de se tirer d'un mauvais pas est évidente, tout devant être tenté. Malgré tout, deux clubs couleront : « N'importe qui, mais pas nous », vous diront les responsables.

Le choix est vaste, la moitié des clubs étant directement concernée, puisque Bâle, avec onze points, n'est qu'à quatre longueurs des avant-derniers, qui, tous, ont des matches en retard, sauf Sion. Admettons que Bâle se soit mis au propre en « lessivant » Cubillas et que Saint-Gall se contente de retrouver Weibel et Schneeberger. Qu'attendre, alors, des nouveaux renforts obtenus par les cinq derniers ?

A La Chaux-de-Fonds, Wiberg devra trouver son rythme de ligue nationale A. Relégué en ligue B en 1972, Bienne comptait se refaire rapidement une beauté avec sa nouvelle vedette : entreprise ratée, puis brusquement interrompue. L'arbre portera-t-il des fruits à La Chaux-de-Fonds ? Seul l'avenir le dira.

UNE EXCELLENTE AFFAIRE

Sion a acheté au kilo. au grand dam du poète du coin obligé de lâcher une rime éthérée, Vergères, pour une autre plus lourde et d'aspect teutonique, Luttrop. Le bonhomme hante nos terrains depuis 1966, année où Lugano termina au deuxième rang, à un point de Bâle. Avec ses treize buts, Luttrop commençait à se faire un surnom : « Atom Luttrop ». Notons encore que sa première saison suisse vit son expulsion du terrain et que sa deuxième saison lui valut son second renvoi. Depuis, l'homme s'est assagi.

Sion a sûrement fait une excellente affaire, l'Allemand désirant prouver certaines choses. Et si, d'aventure, il menait son nouveau club au Wankdorf, les spaghetti se dresseraient tout seuls !

Que vaudra l'inconnu Blutsch à Chiasso ? En « bisbille » pour cause d'incartade avec son ancien club, de langue étrangère, la mise en train pourrait être difficile. Attendre et voir, comme disent les Anglais, quatre jours sur sept.

QUE PENSER DE VERGÈRES ?

En 1970, Vergères joua son premier match avec Sion, puis apparut ici et là, en douzième homme. Absent en 1971, il s'aligna pour les trois premières rencontres de 1972 et marqua un but chaque fois, comme remplaçant, lors des treizième et quatorzième matches pour participer encore au dix-huitième et au vingt-sixième. Cette saison, il a joué cinq fois, sans obtenir de but. Impossible de dire si l'éloignement de Sion lui sera profitable ou pas, Chênois ayant un jeu peu orthodoxe, où même Desbiolles perdit la boule.

Reste Lugano, où Toni tentera de mettre un peu de plomb dans la tête de ses gens, tout en cherchant à convaincre Bernasconi de venir sauver la patrie.

Le printemps sera plus rude que prévu, chacun s'imaginant avoir droit de cité. Ah ! que la limite des vingt et un points est lointaine.

A. EDELMANN-MONTY

Les championnats à l'étranger • Les championnats à l'étranger

Le titre ne devrait pas échapper à Leeds

En Angleterre, Leeds n'a toujours pas trouvé son maître, après vingt-cinq matches ! Le chef de file a battu Southampton par 2-1, sans convaincre ses admirateurs. Leeds a montré quelques signes d'essoufflement sans pour autant connaître la défaite. Le championnat est-il joué ? On peut le penser, car Leeds compte huit points d'avance sur Liverpool, qui a battu Birmingham 3-2. Burnley, troisième à dix longueurs, a été « étrillé » par Derby Country (5-1). Queen's Park Rangers confirme être la meilleure équipe de la capitale, ce qui situe des prestations d'Arsenal, Tottenham, Westham et autre Chelsea. Les footballeurs londoniens ont cependant connu une assez bonne journée. Arsenal a battu Norwich City, Westham a renoué avec la victoire au détriment du malheureux Manchester United (2-1), Tottenham et Chelsea ont obtenu un match nul à l'extérieur. Le tableau de chasse a rarement été aussi abondant.

BARCELONE BIEN PLACÉ

En Espagne, Barcelone ne fait pas de quartier. Les Catalans ont battu Elche par 2-0 et conservent une avance de deux longueurs sur Atletico Bilbao, vainqueur de Celta Vigo. Percutant, Saragosse a exécuté Santander (5-1). Ce succès lui permet d'occuper le troisième fauteuil. Real, bien timoré, est tombé sous les coups de Castellon. Les Madrilènes sont particulièrement vulnérables à l'extérieur. Le titre risque bien de quitter la capitale pour retrouver l'air de la Costa Brava.

FRANCFORT FREINÉ

En Allemagne, Bayern Munich a mis les bouchées doubles pour battre Fortuna Cologne par 5-1. Dans le même temps, Duisbourg a tenu Eintracht Francfort en échec (1-1). Eintracht conserve la tête devant Bayern, à une longueur. Borussia Mœnchengladbach, freiné par Rotweiss Essen (2-2), a perdu une bonne occasion de se rapprocher du chef de file. Le « tombeur » des Bayern. Eintracht et Borussia — Fortuna Dusseldorf — a, à son tour, connu la défaite, devant Cologne. La jeune équipe de Dusseldorf a manqué de sang-froid et paraît très perméable à l'extérieur. Grâce à un nouveau match nul, Hertha Berlin n'est finalement qu'à quatre longueurs du chef de file. Il y a longtemps que les Berlinois cherchaient une équipe capable de jouer les premiers rôles.

Gérald MATTHEY

LAZIO ROME S'INCLINE ENFIN CHEZ LUI

Turin fait le jeu de... Juventus

On a souvent dit, dans la Péninsule, que le centre de gravité du football italien se déplaçait lentement vers le sud de la botte. Le « scudetto » gagné par Cagliari a apporté, évidemment, de l'eau au moulin de ceux qui tenaient pareils propos. Les discussions à ce sujet ont repris cette saison, au vu du comportement de Naples et de Lazio. Mais les confrontations intervilles de la treizième journée se sont chargées de remettre l'église au milieu du village. Cela dit également pour ceux qui auraient tendance à croire qu'outre les formations romaines, celles de Gênes, depuis la promotion de Genoa, vont bientôt faire la nique au Gotha du « calcio ».

Un seul point a échappé aux équipes de Lombardie et du Piémont, opposées à celles de Rome et de Gênes : celui concédé par Inter à Sampdoria. Ce fait a eu pour conséquence de provoquer un sérieux regroupement dans les premières positions et, surtout, de permettre à Juventus de rejoindre Lazio en tête du classement. Si, pour le champion, cette nouvelle situation tient au fait qu'il a battu Rome, il doit également une fière chandelle à son rival local, qui est allé vaincre Lazio au Stade olympique. Un exploit qui pourrait marquer un tournant du championnat. Si tel ne devait pas être le cas, ce match aura pourtant mis un terme à deux séries : celle, positive, de Lazio, qui n'avait plus perdu à domicile depuis le 16 mai 1971 et celle, négative, de Turin, qui n'avait plus gagné « away » depuis le 28 mai 1972 (à Bologne) ! Désormais, l'invincibilité la plus longue, sur son propre terrain, appartient à Milan : 5 décembre 1971. Peut-être durera-t-elle encore longtemps car les superstitieux hésiteront à vouloir s'imposer à San Siro quand on connaît le sort du dernier vainqueur. Il s'agissait de Mantoue, qui évolue actuellement... en série C !

Puisque nous sommes dans les statistiques, ouvrons brièvement celle des marqueurs pour constater que Boninsegna tient toujours la tête avec onze buts réussis cette saison. Mais le joueur d'Inter aurait tort de se reposer sur ses lauriers, car Riva (Cagliari) et Cuccureddu (Juventus), qui ont marqué chacun un but dimanche, ne sont plus qu'à deux longueurs. Sans parler des deux réussites de Clerici (Naples), qui ont permis au Brésilien de se hisser au niveau du Milanais Chiarugi, tous deux ayant trouvé sept fois le chemin du but adverse. Ca

Schilcher malchanceux à Paris

Le Parc des Princes ressemblait presque à un stade de rugby, car il était... presque plein pour le match Paris - Saint-Etienne. Il y avait de quoi, puisque Saint-Etienne occupait (et occupe toujours) la première place du classement, tandis que l'équipe parisienne « inaugurait » son défenseur miracle, Schilcher, importé d'Ajax Amsterdam. Les 40.000 spectateurs du Parc (un record) n'avaient d'yeux que pour lui. Mais Schilcher commet un penalty que transforma Patrick Revelli et Saint-Etienne gagna (1-0). Ainsi à une semaine du match de rugby France - Irlande, la capitale s'est-elle enthousiasmée pour un match de football d'excellente qualité. Il y a bien longtemps que ça n'était pas arrivé !

A TOUTE ALLURE

Saint-Etienne conduit donc le bal avec une « maestria » de grand champion. Pourtant, dimanche, ses deux ailiers internationaux (Beretta et Saramagna) n'étaient pas là. Cependant, les deux points d'avance que les Stéphanois comptent sur Nantes ne paraissent pas un fossé infranchissable aux Nantais, qui, après un passage à vide qui correspondait malheureusement à leur premier match en coupe d'Europe, reviennent à toute allure. Dimanche, à Angers ils ont gagné et remporté le bonus (3-2). Ce match a été celui des étrangers : les Yougoslaves d'Angers (Damjanovic et Antic) contre les Argentins de Nantes (Bargas et Curioni), ce dernier ayant marqué le but de la victoire.

RÉVOLUTION ?

Mais une autre équipe doit être prise au sérieux : Lyon. Dimanche, contre Nice, ce fut le récital Chiesadi Nallo (5-2), une victoire à trois points pour les Lyonnais. Deux des meilleures équipes de France se trouvant dans la région lyonnaise, le centre de gravité du football français s'est déplacé du sud au centre. En effet, Marseille va tout aussi mal que Nice, puisqu'il a perdu, chez lui, contre Nîmes. Au cours de ce match, qui n'avait attiré que 20.000 spectateurs, les sifflets ont été plus nombreux que les applaudissements. Lorsqu'on connaît le tempérament des Méridionaux, on peut supposer que la révolution grondera sous peu.

Jean-Marie THEUBET

Ce soir, match retour de la «super-coupe»

Ajax impatient de redorer son blason

Ajax Amsterdam attend Milan de pied ferme, ce soir, sur son terrain, pour le match retour de la « super-coupe » qui oppose, tous les ans, le champion d'Europe au vainqueur de la coupe des coupes. Les Hollandais, éliminés prématurément cette saison de la coupe d'Europe des champions, qu'ils dominaient depuis trois ans, veulent réparer une injustice tout en redorant leur blason international. Après avoir dominé presque outrageusement en pratiquant — et de loin — le meilleur football, Ajax a dû s'incliner lors du match aller, à San Siro (0-1), sur un but de Chiarugi à la 72me minute.

George Knobel, l'entraîneur d'Ajax, certain que son équipe se révélera encore techniquement la meilleure, redoute toutefois la tactique que ne manqueront pas d'appliquer les Milanais : la défense à outrance pour préserver leur mince avantage acquis sans gloire dans la boue de San Siro. S'ils parviennent à faire sauter le « maudit catenaccio » pour s'octroyer un succès de prestige dans la « super-coupe », les joueurs d'Ajax peuvent faire d'une pierre deux coups : regagner l'estime de leurs partisans, déçus par le faux pas de Sofia et se débarrasser du complexe créé par le départ de Cruyff.

Mais une nouvelle mésaventure est venue quelque peu troubler l'assurance que Knobel avait réussi à leur redonner : Ajax a été battu, pour la première fois depuis mai 1971, à Amsterdam (dans son derby contre le F.-C. Amsterdam). Une nouvelle fois, les joueurs de Knobel dominèrent dans tous les compartiments du jeu mais ils furent incapables de conclure, laissant Twente Enschede les rejoindre en tête du classement.

Zagalo en Europe

Mario Zagalo, l'entraîneur de l'équipe du Brésil, fera un premier séjour en Europe le mois prochain, afin de juger et d'observer les futurs adversaires des champions du monde en prévision du tour final. Il sera à Francfort le 13 février pour la rencontre Espagne - Yougoslavie, qui désignera le premier adversaire du Brésil lors du match d'ouverture, le 13 juin. Mario Zagalo reviendra en Europe le 27 mars, pous assister à RFA Ecosse. Il cherche le moyen de voir également à l'œuvre le Zaïre.

● C'est un Belge, M. Victor Loraux, qui arbitrera le match d'appui du tour préliminaire de la Coupe du monde Espagne - Yougoslavie, finalement fixé au 13 février, à Francfort.

L'Argentine à Wembley au mois de mai

L'équipe d'Argentine jouera 10 rencontres amicales avant de se rendre en RFA. Elle en jouera la moitié chez elle, à Buenos-Aires : le 10 avril contre la Tchécoslovaquie, le 17 contre l'URSS, le 24 contre la RDA, le 2 mai contre l'Irlande et le 8 contre l'Autriche. Les cinq autres matches sont prévus en Europe : le 18 mai à Paris contre la France, le 22 contre l'Angleterre à Wembley, le 29 à Florence contre Fiorentina et, enfin les 6 et 10 juin à Stuttgart, également contre des clubs locaux. C'est d'ailleurs à Stuttgart que les joueurs de Vladislao Cap logeront.

OFFRES D'EMPLOIS

MOKA BAR
Concert 4, tél. (038) 25 54 24,
cherche
SERVEUSE
Entrée : date à convenir.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

FACTURIÈRE

expérimentée, à temps partiel. Fermé le samedi. Situation d'avenir.

Prière de faire offres manuscrites à : Schurch & Cie, 1er-Mars 33, Neuchâtel, commerce de gros en fournitures industrielles. Renseignements par téléphone au (038) 24 34 34.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage pour son département appareillage :

ouvriers spécialisés ou manœuvres

qui seront formés ;

aide magasinier

ayant permis de conduire, éventuellement à la demi-journée.
Appartement tout confort disponible.

Faire offre ou se présenter.
Tél. (038) 33 28 62.

Nous cherchons du

personnel féminin pour travaux d'atelier

— places stables, bien rétribuées
— semaine de 5 jours
— prestations sociales de l'industrie horlogère
— transport par bus, dans le Val-de-Ruz.

Faire offres à :
WERNER MARTIN & CIE
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 11 22.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage pour son département appareillage

mécanicien-outilleur

Horaire libre.
Salaire mensuel.
Appartement tout confort à disposition.

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 33 28 62.

La maison Schinz engage, pour date à convenir,

jeune vendeuse

ayant du goût pour les belles choses.

Se présenter, après rendez-vous pris par téléphone 25 12 14.

Tapis-Discount

Tapis de paroi à paroi

		Prix de catalogue	Notre prix
Nylon	420 cm de large	36.—	**22.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 39 %			
Nylon	420 cm de large	49.—	**25.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 51 %			
Enkalon	430 cm de large	48.—	**24.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 50 %			
Nylon	420 cm de large	39.—	**26.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 33 %			
Enkalon	420 cm de large	54.50	**26.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 51 %			
Nylon	400 cm de large	49.—	**27.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 45 %			
Nylon	400 cm de large	45.—	**29.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 35 %			
Meraklon	420 cm de large	45.—	**29.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 35 %			
Nylon	400 cm de large	53.—	**29.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 45 %			
Enkalon	400 cm de large	48.—	**29.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 40 %			
Enkalon	420 cm de large	53.—	**30.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 43 %			
Laine	400 cm de large	60.—	**37.— par m²**
Sur toute la largeur vous économisez 38 %			

Restes 40% meilleur marché

	Prix normal	Notre prix		Prix normal	Notre prix
415x428	1032.—	**618.—**	252x448	609.—	**365.—**
270x420	669.—	**400.—**	274x400	592.—	**355.—**
420x500	1050.—	**630.—**	329x420	527.—	**316.—**
420x494	1037.—	**622.—**	448x420	846.—	**527.—**
395x435	933.—	**466.—**	400x405	858.—	**500.—**
424x352	804.—	**480.—**	365x420	735.—	**440.—**
420x430	903.—	**540.—**	371x420	747.—	**448.—**
340x420	642.—	**385.—**	420x424	850.—	**510.—**
285x625	961.—	**576.—**	316x570	972.—	**456.—**
420x420	1126.—	**564.—**	350x421	795.—	**477.—**
420x580	1266.—	**640.—**	397x420	1283.—	**770.—**
312x422	710.—	**355.—**	350x420	538.—	**334.—**
420x450	680.—	**400.—**	420x500	945.—	**566.—**
343x420	547.—	**328.—**	404x420	915.—	**548.—**
350x420	735.—	**440.—**	423x460	1050.—	**525.—**
305x330	593.—	**355.—**	270x330	320.—	**192.—**
287x410	529.—	**317.—**	310x420	755.—	**453.—**
395x420	746.—	**456.—**	295x555	704.—	**422.—**
420x465	976.—	**585.—**	400x420	831.—	**498.—**
420x500	819.—	**490.—**	500x400	1039.—	**623.—**
420x465	878.—	**525.—**	270x420	663.—	**400.—**
399x420	716.—	**429.—**	260x520	797.—	**478.—**
420x420	793.—	**476.—**	275x420	490.—	**297.—**
394x420	744.—	**446.—**	425x640	1577.—	**946.—**
420x447	830.—	**480.—**	355x420	641.—	**384.—**
330x420	500.—	**300.—**	300x400	576.—	**345.—**
373x420	704.—	**422.—**	360x495	1033.—	**620.—**
360x420	750.—	**400.—**	450x400	891.—	**534.—**
420x431	972.—	**486.—**	290x400	556.—	**333.—**
412x415	918.—	**458.—**	340x420	614.—	**368.—**
269x420	500.—	**280.—**	370x400	532.—	**320.—**
420x472	1070.—	**630.—**	390x420	600.—	**355.—**
295x520	764.—	**458.—**	350x420	793.—	**475.—**
419x565	476.—	**335.—**	490x320	910.—	**546.—**
295x410	435.—	**260.—**	500x420	1030.—	**617.—**
360x420	574.—	**300.—**	530x400	1038.—	**622.—**
285x420	921.—	**550.—**	273x635	600.—	**425.—**

Restes 50% meilleur marché

	Prix normal	Notre prix		Prix normal	Notre prix
388x430	1068.—	**532.—**	206x580	620.—	**310.—**
314x417	832.—	**414.—**	235x420	529.—	**264.—**
400x430	1100.—	**550.—**	210x555	580.—	**290.—**
420x420	1126.—	**564.—**	210x935	981.—	**490.—**
290x420	438.—	**210.—**	200x300	330.—	**165.—**
510x293	720.—	**360.—**	184x257	250.—	**125.—**
270x420	612.—	**306.—**	418x214	482.—	**240.—**
269x420	500.—	**250.—**	180x420	380.—	**190.—**
303x400	744.—	**372.—**	158x400	227.—	**112.—**
420x580	1315.—	**656.—**	200x600	924.—	**462.—**
290x415	408.—	**204.—**	220x410	486.—	**243.—**
280x445	548.—	**274.—**	380x220	345.—	**170.—**
422x435	806.—	**400.—**	190x390	400.—	**200.—**
315x420	449.—	**223.—**	222x350	380.—	**190.—**
255x330	454.—	**220.—**	200x400	440.—	**220.—**
250x420	808.—	**404.—**	216x420	486.—	**243.—**
255x508	980.—	**490.—**	186x418	415.—	**206.—**
300x770	1039.—	**515.—**	224x460	556.—	**280.—**
345x420	623.—	**300.—**	157x420	280.—	**140.—**
207x420	518.—	**258.—**	102x770	360.—	**180.—**
260x418	580.—	**290.—**	155x390	272.—	**136.—**
305x445	600.—	**300.—**	260x418	380.—	**190.—**
188x420	600.—	**300.—**	279x335	500.—	**250.—**
162x435	345.—	**172.—**	80x420	144.—	**70.—**
176x390	473.—	**236.—**	213x400	383.—	**180.—**
200x984	1660.—	**830.—**	136x420	216.—	**108.—**
218x535	524.—	**262.—**	175x475	316.—	**158.—**
212x565	540.—	**270.—**	180x420	287.—	**143.—**
255x172	254.—	**126.—**	257x305	372.—	**185.—**
230x395	418.—	**209.—**	200x220	132.—	**66.—**
208x420	470.—	**235.—**	140x400	386.—	**190.—**
146x400	286.—	**143.—**	163x290	278.—	**138.—**
210x500	520.—	**260.—**	162x400	447.—	**223.—**
220x420	462.—	**230.—**	160x440	310.—	**155.—**

Restes de plus de la moitié meilleur marché

	Prix normal	Notre prix		Prix normal	Notre prix
76x420	224.—	**80.—**	110x250	108.—	**45.—**
82x650	240.—	**100.—**	127x242	240.—	**80.—**
169x275	206.—	**80.—**	149x360	182.—	**60.—**
134x260	120.—	**50.—**	63x433	130.—	**40.—**
145x420	359.—	**150.—**	50x430	80.—	**30.—**
134x440	395.—	**140.—**	69x540	167.—	**70.—**
117x245	168.—	**50.—**	97x198	100.—	**30.—**
162x435	345.—	**150.—**	72x122	51.—	**18.—**
90x360	100.—	**32.—**	105x276	140.—	**40.—**
157x450	381.—	**100.—**	75x385	98.—	**30.—**
69x420	174.—	**60.—**			
80x328	94.—	**40.—**	**Avec petits défauts**		
75x515	266.—	**85.—**	210x250	260.—	**110.—**
74x484	192.—	**96.—**	210x600	624.—	**280.—**
110x405	218.—	**95.—**	210x450	470.—	**200.—**
133x563	254.—	**100.—**	210x310	322.—	**150.—**
71x276	107.—	**45.—**	210x500	520.—	**230.—**
86x477	196.—	**50.—**	119x564		**58.—**
73x450	200.—	**80.—**	250x330	295.—	**130.—**
57x390	153.—	**40.—**	255x350	620.—	**250.—**
61x550	194.—	**50.—**	145x420	200.—	**90.—**
333x400	400.—	**160.—**	83x330	98.—	**40.—**

Livraison gratuite **Selon désir posage par un spécialiste**

Lundi fermé **Jeudi: Vente du soir jusqu'à 21 heures**

BURGENER + KÜNG

Rue de Morat 7 (derrière la Banque cantonale), Bienne, téléphone 032 / 2 54 53

BANQUE CANTONALE DE BERNE - LA NEUVEVILLE
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

CAISSIER (ÈRE)

Si vous aimez le contact avec la clientèle, un travail indépendant, possédez une formation bancaire, écrivez ou téléphonez-nous afin de convenir d'un rendez-vous.

Banque Cantonale de Berne
2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 12 82.

MICROMÉCANIQUE S.A.

désire engager tout de suite ou à convenir

CONCIERGE

POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET CERTAINS TRAVAUX DE FABRICATION

Nous pouvons garantir à candidat capable une situation stable.

Salaire au mois. Avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres à
MICROMÉCANIQUE S.A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 25 75.

Madame, Monsieur

Parce que nous faisons partie du groupe **HACHETTE** nous pouvons offrir à nos collaborateurs de vente les avantages d'une très grande société :

— FIXE RÉEL
— IMPORTANTES COMMISSIONS
— FRAIS REMBOURSÉS
— UNE VOITURE
— 4 SEMAINES DE VACANCES
— UN STAGE DE FORMATION AUDIO-VISUEL
— UN HORAIRE LIBRE
— DES POSSIBILITÉS RÉELLES DE PROMOTION

Quels que soient

VOTRE FORMATION
VOTRE AGE
VOTRE DOMICILE

téléphonez au (022) 616295 heures de bureau

ou écrivez à : **LE LIVRE DE PARIS S. A., GROUPE HACHETTE, 10, rue du Vieux-Marché, 1260 NYON.**

---

réservez...

manpower paiera.

Si vous êtes disponible immédiatement, Manpower a du travail pour vous.

Nouveau : Vous pouvez vous engager à l'avance pour votre temps de travail disponible. En contrepartie Manpower vous paie un salaire, même si momentanément elle n'est pas en mesure de vous fournir le travail temporaire désiré.

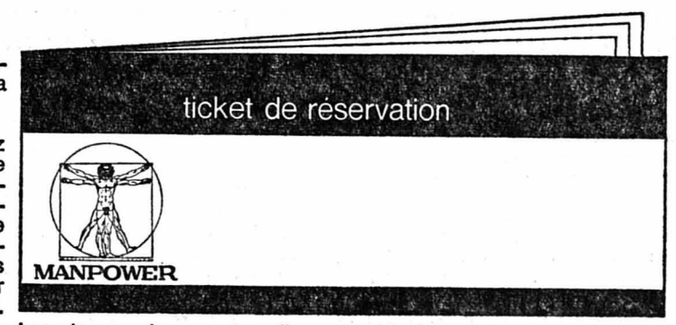

Les risques de « non-travail » supportés jusqu'ici par le travailleur sont maintenant pris en charge par Manpower. A la liberté du travail temporaire, Manpower ajoute la sécurité par la réservation.

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE, ETRE SÛR MANPOWER

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C, appelez le 038 / 24 76 76, 8 a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

hockey sur glace

Une soirée de championnat presque conforme à la logique

Fleurier n'a douté que huit minutes face à un Neuchâtel sans volonté à Belle-Roche

FLEURIER - NEUCHATEL 7-2 (3-0, 1-2, 3-0).

MARQUEURS : Vincent 10me ; Courvoisier 15me ; Girard 16me ; Leuenberger 31me ; Pellaton 36me ; Dubois 40me ; Emery 49me ; Kobler 52me ; Jeannin 54me.

FLEURIER : Eisenring ; Vincent, Domeniconi ; Staudenmann, Girard ; Emery, Kobler, Tschanz ; Leuenberger, Courvoisier, Jeannin ; Weidmann, Weisbrodt, Frossard. Entraîneur : Vincent.

NEUCHATEL : Friedli ; Bonjour, Huggler ; Herren, Braendli ; Dolbec, Paroz, Schmied ; Zingg, Pellaton, Gygli ; Steiner, Dubois, Vallat. Entraîneur : Huggler.

ARBITRES : MM. Urwylet et Bucher.

NOTES : patinoire de Belle-Roche. 900 spectateurs. Glace granuleuse en raison d'une incessante et légère pluie. Jeannin joue avec une grille protectrice devant le visage en raison de son nez cassé à Thoune. A la 18me minute, tir de Leuenberger sur un poteau des but de Friedli. Dès le deuxième tiers-temps Neuchâtel joue à deux lignes d'attaque, celle de Paroz et celle de Pellaton, Zingg cédant sa place à Dubois. En cours de rencontre Vincent introduit Reymond et Rippstein dans le jeu. A la 40me, tir de Dubois sur un montant du but d'Eisenring. Tirs dans le cadre des buts : 46-26 (14-7, 13-11, 19-9). Pénalités : trois fois deux minutes contre Fleurier, plus 10 minutes de méconduite à Courvoisier ; sept fois deux minutes contre Neuchâtel, plus 10 minutes contre Huggler.

HUIT MINUTES

Excepté une période de huit minutes (36me - 44me), jamais Fleurier ne donna l'impression de passer à côté d'une victoire largement à sa portée, tant Neuchâtel joua sans conviction, sans volonté. Huit minutes qui firent passer l'équipe de Huggler du doute à l'espoir. Après que Pellaton (36me eut obtenu le premier point pour son équipe alors menée largement à la marque (4-0), Neuchâtel donna l'impression qu'il pouvait encore sauver, ne serait-ce qu'un point. L'impression seulement ! Et pourtant ! Durant ces huit minutes, Neuchâtel frôla l'exploit. Au but de Pellaton vint s'ajouter celui de Dubois (40me) alors que ce même Pellaton, quelques secondes plus tard, tirait sur un montant. Ces deux actions tombaient à la suite d'une pression constante des Neuchâtelois.

Leur pression, les hockeyeurs de Monruz allaient encore l'accentuer au début de la troisième période. En vain hélas ! Peu à peu, Fleurier reprit le match en mains comme il l'avait fait auparavant, Emery profitant d'une expulsion de Paroz (48me) pour creuser à nouveau l'écart. C'en était fini des espoirs de Huggler et de ses « poulains ». Neuchâtel avait seulement donné l'impression de se ressaisir.

Face à un Fleurier qui avait su tirer les enseignements de ses deux défaites de la phase initiale, Neuchâtel ne trouva jamais la parade au « fore-cheking » incessant de son adversaire. Pas plus que Dolbec — le grand artisan des victoires d'octobre et de décembre — ne trouva la solution au problème de marquage que lui imposa Vincent par l'intermédiaire de Frossard, Courvoisier ou Weissbrodt. Le Canadien passa sous l'éteignoir à l'image de son équipe.

PÉNALITÉS

Fleurier voulait les deux points mis en jeu ; il avait même décidé de ne point prendre de but ! Si Eisenring ne parvint pas à signer un « blanchissage », en revanche, il contribua au succès de son équipe, anihilant les tirs (trop rares) des Neuchâtelois, de Dolbec en particulier. A l'image de ses partenaires, il se montra calme, sûr et pondéré dans ses interventions. Et puis, Fleurier su tirer parti des pénalités de son adversaire, marquant à trois reprises alors qu'il évoluait en état de supériorité numérique.

Fleurier a donc largement mérité sa victoire. Il l'a construite intelligemment, creusant un écart déterminant en l'espace de 16 minutes. Il ne commit pas la même erreur qu'en décembre où, menant avec deux points d'avance, il se mit à être nerveux. Il est vrai qu'à cette occasion Vincent ne fit rien pour arranger les choses. Or, hier soir le Canadien se montra d'une sobriété exemplaire et d'un calme olympien. Il fut le maître à jouer de son équipe. Une équipe ardente à la tâche où le jeune arrière Dominiconi (16 ans le 26 juillet prochain) se révéla une recrue disciplinée. A noter également la prestation de Courvoisier, Leuenberger, Jeannin (une feinte admirable qui provoqua le deuxième but) et de Frossard dans sa mission défensive à l'encontre de Dolbec.

DES QUALITÉS...

Du côté de Neuchâtel, Friedli (une fois de plus) fut le seul à tirer son épingle du jeu. Il évita une correction plus grande à ses coéquipiers ; des coéquipiers qui semblent oublier que leurs succès de la phase initiale ils les durent principalement à leur volonté, à leur foi en leurs possibilités. Qualités qu'ils oublièrent hier soir à Belle-Roche...

P.-H. BONVIN

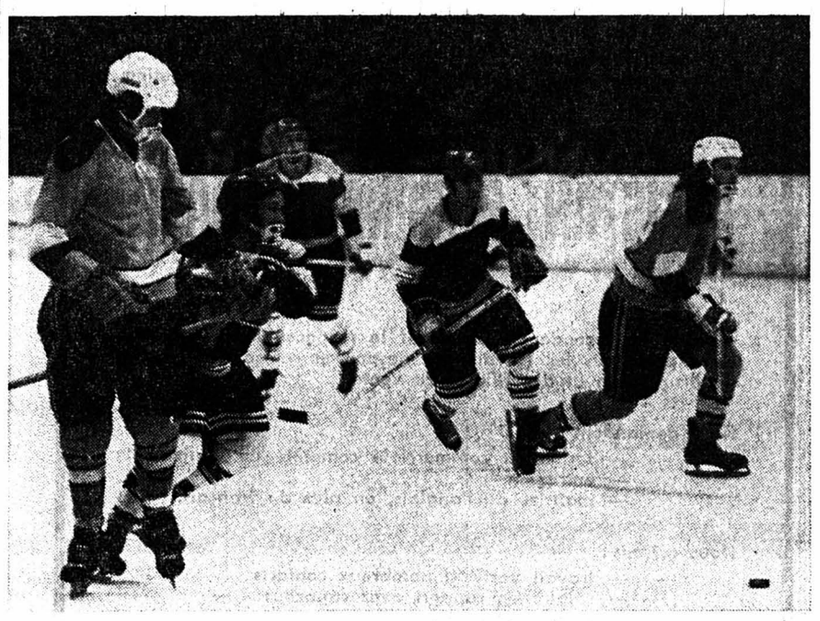

LA ROUE TOURNE. — Pour les Fleurisans Reymond (deuxième depuis la gauche) et Leuenberger, elle tourne du bon côté. Les choses ne vont pas aussi bien pour les Neuchâtelois du Bas, représentés ici par Bonjour (à l'extrême gauche) et Zingg.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Kloten - La Chaux-de-Fonds: un régal

KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 2-5 (1-0, 0-1, 1-4).

MARQUEURS : U. Lott 9me ; Dubois 30me ; Pelletier 48me ; Gassmann 52me ; Pelletier 53me ; Willimann 55me ; Dubois 60me.

KLOTEN : Bergamin ; Wettenschwiler, Gasmann ; O. Nussbaumer, Grosjean ; Weber, U. Lott, J. Lott ; Rufer, H. Nussbaumer, Friolet ; Ruger, Koeppel, Ubersax ; Lemm. entraîneur : Hertl.

LA CHAUX-DE-FONDS : Nagel ; Furrer, Kunzi ; Divernois, Cuenat ; Dubois, Turler, Berra ; T. Neininger, Pelletier, B. Neininger ; Henrioud, Houston, Piller ; Willimann. Entraîneur : Pelletier.

ARBITRES : MM. Kemmler et Mathys.

NOTES : patinoire de Kloten. Glace satisfaisante. 4300 spectateurs. Kloten joue sans Frei (blessé) et sans Grunig (grippé). La Chaux-de-Fonds se présente toujours sans Huguenin (blessé). Touché à l'arcade sourcilière, Jurg Lott, quitte le jeu de la 13me à la 26me minute. A la 49me, Friolet, blessé à une jambe, abandonne ses camarades. Pénalités : 3 x 2 minutes contre Kloten, 3 x 2 minutes à La Chaux-de-Fonds.

RÉCONCILIANT

Cette rencontre nous a réconcilié avec le hockey sur glace. Sans atteindre les sommets, elle a toutefois été de très bonne qualité. Farcie d'excellents mouvements, elle a comblé le public. Très en verve, Kloten a pris un départ rapide. Grâce, surtout à sa troisième ligne, il a souvent porté le danger devant le but de l'excellent Nagel, durant les cinq premières minutes. Lentement, mais sûrement, les hommes de Pelletier ont repris du poil de la bête. La confrontation est alors devenue de plus en plus intéressante, au fil des minutes. Profitant de l'expulsion de B. Neininger, les « Aviateurs » ont ouvert la marque. Le ton était définitivement donné à la rencontre !

Aux attaques bien conçues des visiteurs, qui s'écrasaient toutefois sur l'étonnant Bergamin, succédaient des contre-offensives terriblement dangereuses des « poulains » de Hertl. Au début de la seconde période, la pression chaux-de-fonnière prit, par moments, l'allure d'une danse du scalp. Rapides, précis, les champions suisses en firent voir de toutes les couleurs au portier zuricois. Il fallut, toutefois, une expulsion de Weber pour que l'égalité soit enfin obtenue. Continuant sur sa lancée, la formation de Pelletier domina encore la plupart du temps jusqu'à la fin du deuxième tiers-temps, mais c'est Kloten qui, à la 38me minute, par Rufer (seul devant Nagel) se créa la plus belle possibilité de prendre l'avantage.

MOUVEMENTS REMARQUABLES

A l'applaudimètre, l'ultime période fut la meilleure. En pleine santé, les deux équipes donnèrent à leur confrontation une intensité jamais vue dans la région zuricoise cette saison. Grâce à sa plus grande expérience et avec une part de chance aussi, La Chaux-de-Fonds s'assura finalement une victoire un peu trop large, acquise avec difficulté certes, mais aussi avec un certain panache, Pelletier ayant, du reste, marqué un but d'anthologie, son premier.

A La Chaux-de-Fonds, qui nous rappela, par instants, la grande équipe qu'on a connue, la deuxième ligne d'attaque nous a particulièrement plu. Ses mouvements, inspirés par Pelletier, ont été remarquables. Sans être aussi brillants, les deux autres trio ont été loin de décevoir, notamment celui composé de Dubois, Turler et Berra, qui s'est signalé par une vitalité assez peu commune sur nos patinoires. Devant un Nagel sans reproche, la défense a bien fait son travail en se signalant par un bon jeu de position et par son intelligence dans la construction. Kloten a confirmé les progrès accomplis cette saison. Sa troisième ligne d'attaque s'est permis, par moment, d'égaler les meilleurs Neuchâtelois. C'est une référence. Vraiment, le Kloten actuel est une formation qu'il faut voir.

G. DENIS

BIENNE SEMBLAIT PARTI POUR LA VICTOIRE

BIENNE - LUGANO 4-4 (1-1 2-1 1-2)

MARQUEURS : Latinovitch 15me ; Furrer 19me ; Greder 28me et 37me ; Mathieu 39me et 56me ; Lardon 41me ; Aeschlimann 44me.

BIENNE : Wettstein ; Schiau, Greder ; Megert, Koelliker ; Lardon, Burri, Probst ; Stampfli, Latinovitch, Hurzeler ; Keller, Schafroth, Riesen. Entraîneur : Latinovitch.

ARBITRES : MM. Meyer et Haegi.

NOTES : Stade de glace de Bienne. 600 spectateurs. Bienne joue sans Camenisch, alors que Lugano est complet. Latinovitch, toujours blessé à un genou, joue avec un bandage spécial ; son ménisque est probablement atteint. A la 15me minute, le match est interrompu durant de longues minutes pour permettre aux arbitres de décider à combien de joueurs Lugano pourra évoluer après le premier but local, car l'équipe tessinoise a, à ce moment-là, quatre de ses joueurs en « prison » ! Pénalités : six fois 2 minutes contre Lugano plus 10' à Côté ; deux fois 2 minutes plus 10' à Latinovitch.

RYTHME ÉLEVÉ

Ayant tous deux perdu des plumes samedi, Bienne et Lugano jouaient hier une carte importante. Les Tessinois, après leur défaite à Lausanne, n'étaient d'ailleurs pas rentrés chez eux mais avaient séjourné à Lyss afin de pouvoir mettre le plus d'atouts de leur côté. Ce choc, s'il n'a pas toujours été d'une grande qualité technique, a valu par son rythme et l'incertitude qui l'a marqué continuellement. Dans une patinoire comble, où régnait une ambiance folle, même les arbitres n'ont pas toujours pu conserver leur lucidité.

Bienne a pris un excellent départ, pressant plus souvent qu'à son tour Lugano dans son camp de défense. Il n'a cependant pu ouvrir la marque qu'à la 15me minute, en profitant d'un avantage numérique. La formation tessinoise avait tout à coup perdu la tête au point d'écoper de... quatre pénalités d'affilée. Elle a, du reste, dû jouer avec trois hommes du champ pendant 3 minutes. Mais, face à des Biennois ne parvenant pas à organiser un « power-play » convenable, Lugano s'est tiré sans grand dommage de cette scabreuse situation.

RELACHEMENT

Bienne ayant concédé l'égalisation, il a dû repartir à zéro au deuxième tiers-temps, mais sans Latinovitch, pénalisé de dix minutes. Il s'est cependant à nouveau montré plus dangereux que son adversaire et a pris un avantage grâce à deux buts de Greder, le second acquis au terme d'une brillante action personnelle. Bienne a alors donné l'impression de pouvoir augmenter son avance, mais son attention s'est relâchée et même Wettstein s'est laissé surprendre, au début du dernier tiers, par un tir arrêtable. Lugano, en maintenant son rythme, a pu profiter de la nervosité et de l'essoufflement frappant son adversaire, en égalisant à la 56me minute. Il a ainsi incontestablement gagné un point après avoir été sérieusement secoué durant quarante minutes. Lugano doit en bonne partie son salut à Molina. Bienne, quant à lui, a perdu un point pour avoir raté trop d'occasions et commis trop de maladresses défensives. Il a beaucoup travaillé, mais ça n'a pas suffi.

Ph. BEUCHAT

Ligue A

Sierre - Langnau 6-2 ; Berne - Zurich 8-2 ; Kloten - La Chaux-de-Fonds 2-5 ; Genève-Servette - Ambri 5-2.

1. Chx-Fds	20	15	2	3	127	57 32
2. Berne	20	14	4	2	116	52 32
3. Genève	20	9	3	8	81	80 21
4. Sierre	19	8	4	7	70	89 20
5. Kloten	20	6	4	10	74	100 16
6. Ambri	19	5	3	11	75	93 13
7. Langnau	20	5	3	12	55	88 13
8. Zurich	18	4	1	13	52	91 9

Ligue B

Tour de promotion : Bienne - Lugano 4-4 (1-1 2-1 1-2) ; Davos - Arosa 14-4 (4-2 4-0 6-2) ; Viège - Fribourg 4-5 (0-2 2-3 2-0) ; Villars - Lausanne 4-1 (1-0 2-0 1-1).

1. Villars	6	5	—	1	36-18	10
2. Bienne	6	3	2	1	30-20	8
3. Lugano	6	3	1	2	34-26	7
4. Davos	6	3	—	3	31-29	6
5. Lausanne	6	3	—	3	20-23	6
6. Fribourg	6	3	—	3	26-33	6
7. Viège	6	1	1	4	25-38	3
8. Arosa	6	1	—	5	30-45	2

Tour de relégation : Olten - Bâle 6-1 (3-0 3-0 0-1) ; Kusnacht - Thoune 4-2 (2-1 0-0 2-1) ; Forward Morges - Martigny 6-0 (1-0 0-0 5-0) ; Fleurier - Neuchâtel 7-2 (3-0 1-2 3-0).

1. Olten	6	6	—	—	46-16	12
2. Kusnacht	6	4	—	2	25-23	8
3. Fleurier	6	3	1	2	27-26	7
4. Bâle	6	3	—	3	29-27	6
5. Forward M.	6	3	—	3	29-28	6
6. Thoune	6	2	—	4	22-29	4
7. Martigny	6	1	1	4	13-27	3
8. Neuchâtel	6	1	—	5	16-31	2

Sierre se rachète

SIERRE - LANGNAU 6-2 (1-1 3-0 2-1)

PATINIORE DE SIERRE : 1500 spectateurs. Arbitres : Berchten - Weidmann. Buts : 11. Tschiemer 0-1 ; 13. Dondainaz 1-1 ; 27. Henzen 2-1 ; 27. J.-J. Debons 3-1 ; 38. J.-J. Debons 4-1 ; 47. A. Wyssen 5-1 ; 49. J.-J. Debons 6-1 ; 57. P. Lehmann 6-2. Pénalités : 1 x 2 contre Sierre, 2 x 2 contre Langnau.

Langnau n'a réussi à tenir la dragée haute aux Sierrois que pendant la première période. Par la suite, les Valaisans, plus complets, ont pris la direction des opérations pour s'assurer un net succès, en partie grâce à J.-J. Debons, auteur de trois buts.

Berne facile vainqueur de Zurich

BERNE - ZURICH 8-2 (4-0 3-1 1-1)

MARQUEURS : Kaufmann 1re ; Cadieux 9me ; Wyss 18me (deux fois) ; Baumgartner 30me ; Dolder 31me et 34me ; Wehrli 39me ; Leuenberger 59me ; Schmid 60me.

BERNE : Jaeggi ; Hofmann, Kaufmann ; Baumgartner, Leuenberger ; Dellsperger, Wittwer, Cadieux ; Dolder, Krupicka, Wyss ; Holzer, Meier, Zahnd. Entraîneur : Cadieux.

ZURICH : Meier ; Spitzer, Fluckiger ; Schaub, Wespi ; Schmid, Small, Keller ; Muhlebach, Ch. Wittwer, H. Wittwer ; Lerch, Eichholzer, Haeberli. Entraîneur : Robertson.

ARBITRES : MM. Haury et Spring.

NOTES : Patinoire de l'Allmend. 10.800 spectateurs. Chez Zurich, le gardien Meier cède sa place à Tamburrini à la fin du premier tiers-temps pour la reprendre au cours de la dernière période. A la fin du deuxième tiers, Zahnd, blessé, sort. Pénalités : 2 x 2 minutes contre Berne ; une fois 2 minutes contre Zurich.

C'est en « roue libre » que Berne s'est imposé face à un Zurich en déroute et qui ne semble même plus avoir une volonté suffisante pour se tirer d'affaire. Les hommes de Cadieux se sont assuré la victoire en deux tiers-temps. Menant par 7-1, l'entraîneur bernois a jugé bon de faire jouer quelques-uns de ses remplaçants (Pfammatter, Racine et Messer). Le jeu en a souffert, si bien que les spectateurs ont assisté à une pénible fin de partie. On peut se demander si de telles expériences sont judicieuses car, d'une part, elles ne permettent pas à l'équipe idéale de « rouler à fond » durant tout un match et, d'autre part, elles ne rendent aucun service aux remplaçants qui entrent en jeu au moment où l'équipe entière perd son rythme.

Berne semble avoir bien « digéré » sa défaite de samedi à Ambri. Quant à Zurich, il ne mérite pas sa place en ligue A.

Ber.

Ambri fatigué ?

GENÈVE SERVETTE - AMBRI PIOTTA 5-2 (1-1 2-0 2-1)

LES VERNETS : 3400 spectateurs. Arbitres : Gerber - Ehrensperger. Genève Servette sans Conne et Jenni, avec Johner. Buts : 13. Uttinger 1-0 ; 20. Kunzi 1-1 ; 30. Friederich 2-1 ; 36. Uttinger 3-1 ; 49. Pargaetzi 4-1 ; 52. Cvach 4-2 ; 54. Christoffel 5-2. Pénalités : 1 x 2 contre Genève Servette 2 x 2 contre Ambri.

Les Tessinois ont semblé se ressentir des efforts faits contre Berne. S'ils n'ont pas subi une défaite plus sévère, c'est à leur gardien Jorns qu'ils le doivent. Evoluant de façon disciplinée, les Genevois ont fourni un bon match.

Villars brille devant Lausanne

VILLARS - LAUSANNE 4-1 (1-0 2-0 1-1)

MARQUEURS : J.-L. Croci-Torti 10me ; Bartel 30me ; J.-L. Croci-Torti 31me ; Gallaz 54me ; Lindberg 57me.

ARBITRES : MM. Leuba et Fatton.

NOTES : Patinoire de Villars. 3500 spectateurs. Pénalités : une fois 2 minutes à Villars, 2 x 2 à Lausanne dont une fois pour surnombre.

Lausanne n'a fait illusion que durant le premier tiers-temps, mais il s'est cassé les dents sur un gardien intraitable. Villars a ouvert la marque au terme d'une contre-attaque. Dès lors, sous la direction de Chappot, toujours brillant, l'équipe des montagnards s'est mise à « tourner » à plein rendement et Lausanne peut s'estimer heureux de n'avoir encaissé que quatre buts. Il doit une fière chandelle à son gardien, Abegglen, qui a multiplié les interventions de classe.

Le résultat est donc logique. Il récompense une équipe qui a su utiliser au maximum la rapidité de ses ailiers et qui a œuvré collectivement et dans une grande discipline. Villars, qui ne présente pratiquement aucun point faible, est véritablement fort présentement.

Hug. O.

Première victoire des Fribourgeois à l'extérieur

VIÈGE - FRIBOURG 4-5 (0-2 2-3 2-0)

MARQUEURS : P. Schmidt 5me, 8me et 40me ; Harrigan 21me ; R. Raemy 30me ; Schmid 37me ; Piché 39me ; Zeiter 45me ; Roten 49me.

VIÈGE : Williner ; Roten, Clemenz ; Henzen, Schmidt ; B. Zenhauesern, Ludi, Harrigan ; Forny, Elsig, Truffer ; W. Zenhauesern, Zeiter, Fryand. Entraîneur :

FRIBOURG : Boschung ; Hubscher, Jeckelmann ; Waeber, P. Vonlanthen ; Piché, R. Raemy, A. Vonlanthen ; P. Schmidt, Schweizer, Hertig ; Stoll, R. Raemy, Etienne. Entraîneur : P. Schmidt.

ARBITRES : MM. Magnenat et Mottaz.

NOTES : patinoire de Viège, glace en bon état. 800 spectateurs. Fribourg joue sans Roger Schmidt, suspendu par la Ligue suisse.

Pénalités : 2 x 2 minutes à chaque équipe plus 5 minutes à Fribourg. Au milieu du 3me tiers, le gardien Heldner remplace Williner.

Les Hauts-Valaisans, qui ont connu un début de match difficile en raison de la réussite exceptionnelle de leurs adversaires, n'ont pas réussi à égaliser en dépit de l'excellente fin de match de leurs attaquants. Au cours de l'ultime période, Boschung, en effet, s'est illustré en faisant régulièrement front aux assauts locaux. Toutefois, la victoire fribourgeoise se conçoit, car les visiteurs ont su faire montre de l'habileté et de l'opportunisme voulu. Viège aurait pu encore arracher un point dans les ultimes secondes du match mais la sortie de son gardien s'est révélée inutile.

C.

Roger Schmidt suspendu jusqu'au 30 novembre

Pour voies de fait contre un arbitre du match de ligue B Bienne - Fribourg du 22 décembre, le joueur fribourgeois Roger Schmidt a été suspendu jusqu'au 30 novembre 1974 par la commission de discipline de la Ligue suisse de hockey sur galce.

Première ligue

Match nul pour Serrières

PÉROLLES MARLY-SERRIÈRES 7-7 (4-2 2-3 1-2)

MARQUEURS POUR SERRIÈRES : Paroz (3), Gendre, Favre, Pellet, Michaud.

Serrières s'est fait prendre à froid, sur la patinoire des Augustins, par un néo-promu qui a d'emblée tenté sa chance. Après 90 secondes de jeu seulement, les Neuchâtelois perdaient par 2-0 ! Tout le reste de la partie s'est résumé, pour Paroz et ses hommes, en une course-poursuite passionnante. Le match a été de bonne qualité et Serrières a largement mérité ce point acquis face à une formation d'excellentes valeur.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● Bâle a remporté nettement le premier match de sa tournée à la Guadeloupe. Il a battu une équipe combinée Red Star - La Gauloise par 6-0 (4-0). Hasler a marqué trois buts à lui seul (13me, 17me et 20me). Le résultat a été complété par Demarmels (5me), Wenger (50me) et Rahmen (58me).

● Angleterre, 32me de finale de la Coupe à rejouer : Queens Park Rangers - Chelsea 1-0.

ski

Où sont les spécialistes suisses du slalom géant ?

On cherche en vain le successeur de Bruggmann

Pour les descendeurs, il n'y a pas de souci à se faire : Collombin, Roux, Russi sont de taille à résister à leurs adversaires, quels qu'ils soient. Ceux qui ont encore peur et qui entretiennent autour d'eux une sorte de psychose de la défaite doivent aller se rhabiller le plus vite possible.

Marie-Thérèse Nadig a retrouvé ses qualités de 72. On ne peut pas prétendre pour autant qu'elle renouvellera ses exploits de Sapporo, mais elle est certainement à son plus haut niveau. C'est-à-dire juste au-dessous d'Annemarie Prœll. C'est-à-dire, bien placée pour profiter d'un fléchissement toujours possible — Grindelwald vient de le prouver — de l'extraordinaire championne autrichienne.

En descente, on est bon et si les championnats du monde tournent mal, c'est que la loi du sport le voudra ainsi.

SITUATION INQUIÉTANTE

Par contraste, la situation des spécialistes du géant est inquiétante. Depuis Roger Staub et Yvonne Ruegg — vainqueurs olympiques à Squaw Valley en 60 — en passant par Willy Favre et Fernande Bochatay et en continuant par Edy Bruggmann et Werner Mattle, le ski suisse a toujours eu d'excellents skieurs de géant. A une certaine époque, il n'y avait même que ça.

Maintenant ? Il faut les chercher. Pargaetzi est présentement le seul qui émerge. Il s'est déjà classé trois fois aux places cotées de la Coupe du monde. Il est devenu régulier au sein de l'élite mondiale. Malheureusement, il a déjà 25 ans : cinq de plus que la génération montante.

Roesti, en qui on voyait le successeur de Bruggmann, reste constamment en dessous de ses possibilités. Chez lui, tout est affaire de confiance. Il n'a encore obtenu aucun résultat probant cette saison. Bruggmann et Mattle, les deux lauréats de Sapporo, ont très bien débuté à Val-d'Isère après une année d'absence pour raison de blessure : Bruggmann 5me, Mattle 13me. Et puis, pratiquement plus rien. Mattle s'est classé deuxième — derrière l'Italien Bieller — du géant de Girlen, à Ebnat-Kappel, à fin décembre. Une course de deuxième catégorie.

A ADELBODEN ?

Bruggmann a été blessé et il semble avoir été passablement retardé dans son évolution. Surtout que, sous l'impulsion des Italiens — particulièrement de Piero Gros — les slalomeurs marchent à l'allure de Collombin.

Le dernier géant de Coupe du monde avant les championnats mondiaux aura lieu lundi à Adelboden, en conclusion de la grande semaine de l'Oberland. C'est donc la dernière qui sonne. Les sélectionneurs aimeraient que des résultats éclairent leur lanterne.

Tout n'est pas perdu. On se souvient qu'en 72, Mattle avait arraché sa qualification pour Sapporo en gagnant, précisément, à Adelboden : il avait sauté dans le dernier vagon. Cette fois, une victoire n'est pas nécessaire. Mais il faudrait au moins une présence.

C'est en janvier 64, à Hindelang, que Bruggmann a enlevé sa première grande course internationale avec le dossard numéro 55. Ça fait dix ans. Les années de compétition commencent donc à peser... Elles lui ont conféré une immense expérience, mais elles ont peut-être, aussi, amolli sa volonté. Au fond, Bruggmann ne risque pas de demeurer sur la touche, parce que la concurrence manque, mais il envisageait autre chose qu'une simple participation aux championnats du monde : une médaille. Ça sera difficile.

Guy CURDY

QUE FERONT LES SUISSESSES CE MATIN AU SLALOM SPÉCIAL DES DIABLERETS ?

Après Grindelwald, la Coupe du monde féminine fait halte ce matin aux Diablerets où a lieu le troisième slalom spécial de la saison. La jeune Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister ayant remporté les deux premiers (Val d'Isère et Les Gêts), elle est à nouveau la grande favorite. Mais l'opposition s'annonce vive sur la piste du « Rachy », car toutes les meilleures spécialistes seront également de la partie.

L'ÉLITE MONDIALE

La lutte battant son plein en Coupe du monde, on suivra avec intérêt le déroulement de cette épreuve (1re manche à 10 h 30, 2me manche à 12 h). Pratiquement, toutes les vedettes du « Cirque blanc » seront aux prises sur ces parcours comportant 160 mètres de dénivellation. Outre Christa Zechmeister, il y a aura les Allemandes Rosi Mittermaier, Pamela Behr, Traudl Treichl, les Autrichiennes Annemarie Prœll, surprenante troisième aux Gêts, Monika Kaserer, Irmgard Lukasser, les Canadiennes Judy Crawford, Kathy et Laurie Kreiner, les Françaises Fabienne Serrat, Patricia Emonet, la Liechtensteinoise Hanni Wenzel, les meilleurs Italiennes avec, en tête, Claudia Giordani, les trois Américaines Barbara, Marilyn et Lindy Cochran, révélation du slalom des Gêts (2me), pour ne citer que les principales.

ET LES SUISSESSES ?

Les Suissesses n'auront pas la partie facile dans une discipline où leurs faiblesses sont évidentes. Leur principal atout sera encore une fois la jeune Grison Marianne Jaeger, qui s'affirme de plus en plus. Devant son public, la jeune Lise-Marie Morerod rêve sans doute aussi de réaliser une excellente performance.

OFFRES D'EMPLOIS

LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH), qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT, cherche, pour compléter l'équipe d'un département Marketing, un

ASSISTANT RÉGIONAL MANAGER

capable de seconder efficacement le responsable du département pour tous les travaux de gestion et contrôle du réseau de distribution et des filiales de vente.

Nous demandons :

— formation commerciale complète ou équivalente
— entregent
— maîtrise de l'anglais, en plus du français.

Nous offrons :

— travail varié et nombreux contacts
— salaire en rapport avec capacités
— horaire variable.

Faire offre à :

SSIH Management Services S. A.
Rue Centrale 63
Direction du personnel
2501 Bienne

SSIH

Micromécanique S.A.

désire engager pour entrée immédiate ou à convenir :

mécaniciens de précision
ouvrier

pour travaux de mécanique.

Nous offrons à candidats capables une situation stable, une responsabilité en fonction des aptitudes, une rémunération en rapport avec les capacités. Salaire au mois. Horaire variable. Avantages sociaux. Etrangers acceptés.

Faire offres à Micromécanique S. A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 31 25 75.

CERCLE DE SERRIÈRES

Mise au concours du poste de gérant
(couple)

Par suite de la démission honorable du titulaire actuel, le poste de gérant du Cercle de Serrières est mis au concours.
La préférence sera donnée à un couple pouvant collaborer à l'exploitation du cercle.
Entrée en fonctions : à convenir.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées jusqu'au 28 janvier 1974 au secrétaire du comité, M. Claude Gerster, administrateur communal, 2203 Rochefort, où le cahier des charges peut également être consulté.

Le comité

---

1 chauffeur sur camions basculants
1 conducteur de trax et pelles Caterpillar

expérimentés,
seraient engagés pour date à convenir.
Places stables. Avantages sociaux.
Faire offres à BARONI Transports, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 23 27.

Madame, connaissez-vous la comptabilité ?

Dans ce cas, nous avons besoin de vos services en qualité

D'EMPLOYÉE DE BUREAU à la demi journée

Nous vous confierons la comptabilité (système Ruf), la calculation des salaires et divers travaux de bureau.

Poste indépendant, demandant une certaine initiative.

Nous attendons votre coup de téléphone, afin de fixer rendez-vous.

OHMAG

Portes-Rouges 145
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 49 38

L'Usine DECKER S.A., cherche, pour son atelier à CORNAUX, un

ouvrier

pour travaux de lavage et de peinture de pièces métalliques.
Place stable.

Adresser offres ou se présenter à L'USINE DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 55 44.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

s'adresse à...

... VOUS QUI AIMEZ :

— aller à la pêche
— jardiner
— cultiver votre vigne
— en été, profiter en famille des plaisirs du lac
— en automne, aller aux champignons
— en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées.

Tous ces loisirs vous sont possibles, si vous choisissez un travail en équipe dans notre entreprise.

Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du personnel ; vous serez le bienvenu, même si vous ne désirez qu'un renseignement.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.
2003 NEUCHATEL **Tél. (038) 25 75 75**

IMPORTANTE FABRIQUE DE MACHINES DE LA RÉGION LÉMANIQUE

cherche

collaborateur technico-commercial

ayant une bonne expérience des travaux d'usinage et des calculs de prix correspondants acquise comme préparateur ou contremaître d'un atelier de mécanique.

Ce collaborateur sera spécialement chargé des

relations avec la clientèle de travaux à façon sur machines-outils

Il devra bien connaître le français et l'allemand et posséder les qualités nécessaires à ce poste, aussi bien comme technicien que comme acquisiteur ou prospecteur.

Age idéal : 30 à 40 ans.
Semaine de cinq jours.
Horaire variable.
Avantages sociaux les plus complets.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres 900069 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Entreprise de Cornaux cherche

UNE DAME

à la demi-journée pour des travaux de manutention et le marquage de marchandise.
Place stable.
Date d'entrée à convenir.

Faire offres à case postale 21762, 2001 Neuchâtel.

STELLAVOX

STELLAVOX

cherche à engager pour son département technique

un (e) aide - dessinateur (trice)

Cette personne serait éventuellement formée par nos soins.

Travail intéressant et varié et salaire en dessus de la moyenne.

Veuillez prendre contact avec notre directeur technique, M. J.-P. Gurtner, au (038) 33 42 33.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

Pour notre département VENTES, SERVICE INTERNE boîtes et cadrans, nous engageons

UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) QUALIFIÉ(E)

capable d'initiative, sachant prendre des responsabilités et recherchant de réelles possibilités de développement dans le cadre d'une équipe dynamique.

Le travail comprend des relations régulières avec la clientèle, l'établissement d'offres et d'échantillonnages, le traitement des commandes, en collaboration avec les représentants, les services de production et l'atelier de création.

En plus d'une très bonne formation commerciale, l'intéressé (e) devra posséder une certaine expérience de l'habillement de la montre et du goût pour les aspects esthétiques qui lui sont propres.

Langues souhaitées : français - allemand.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites complètes à M. E. Hostettler, Métallique S. A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne. Tél. (032) 3 03 03.

Ω OMEGA

Pour notre **DIVISION FOURNITURES,** nous cherchons

un responsable de la gestion qualité

Ses tâches principales seront :

— définir les méthodes et moyens de contrôle
— diriger le personnel affecté aux opérations de contrôle
— analyser les causes de perturbation
— traiter les informations en matière de qualité.

Profil du candidat :

— formation de mécanicien-décolleteur ou horloger
— goût et intérêt pour les relations humaines.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

MICHEL DAOUT INGÉNIEUR SIA **BEVAIX**

BUREAU DE CONSEILLERS D'ENTREPRISES

recherche

POUR IMPORTANTE USINE DE LA RÉGION DU LOCLE

UN RESPONSABLE DU BUREAU DES MÉTHODES

Cette personne sera principalement responsable de l'élaboration de l'optimisation et de la gestion des données techniques de fabrication pour assurer la liaison avec le lancement, l'ordonnancement et l'administration de la production qui seront exploités par des moyens informatiques.

Prendre contact téléphoniquement au (038) 46 16 38. Discrétion assurée.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de mécanique générale, un

mécanicien

auquel nous confierons des travaux de montage et d'essais sur nos machines de production horlogère.

Dans le cadre de cette fonction, les travaux de mécanique de précision seront complétés par des activités dans les secteurs de l'hydraulique, de l'électricité et de l'électronique.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, prestations sociales et possibilités de vous loger vous seront présentées lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

FBR

Administration centrale engage un(e)

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

pour la comptabilité financière,

si possible au bénéfice d'une expérience comptable pour collaborer aux différentes tâches du service.
Activités variées convenant à personne active et sérieuse.

Conditions de travail et prestations sociales adaptées aux exigences actuelles.
Les candidats(es) désirant se créer une situation stable sont priés (ées) d'adresser leurs offres par écrit ou par téléphone au No (032) 2 54 35, interne 23.

LES FABRIQUES DE BALANCIERS REUNIES SA BIENNE

MIGROS

cherche pour ses **CAMIONS-MAGASINS** partant de son **siège central de Marin**

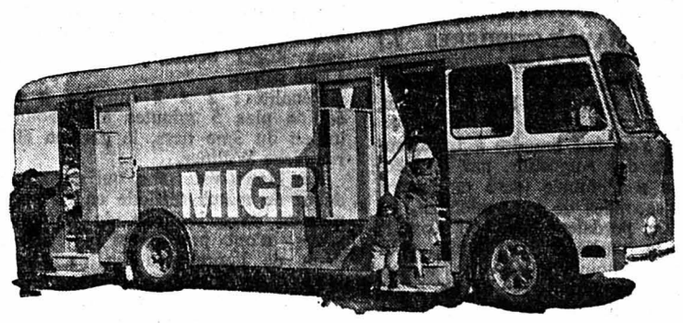

chauffeur - vendeur (cat. D)

Nous offrons :

— place stable
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour le service des actualités nationales au Studio de Radiodiffusion, à Lausanne,

1 journaliste-reporter RP.

Date d'entrée à convenir. Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF,
Studio de RADIODIFFUSION,
1010 la Sallaz-sur-Lausanne.

Bureau d'ingénieurs civils cherche au plus tôt

secrétaire qualifiée

Nous demandons :

- langue maternelle française et connaissances d'allemand
- bonne organisatrice, à même d'assumer les responsabilités, et capable de travailler seule
- Connaissances de comptabilité.

Nous offrons :

- place stable et travail varié
- atmosphère de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique
- 13me salaire
- caisse de retraite.

Faire offres manuscrites complètes sous chiffres 87-486 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX, à Bâle, cherche pour son service télégraphique et de codage un (e)

opérateur (trice) telex

avec de très bonnes connaissances et une expérience pratique de l'anglais. Langue maternelle : français ou allemand, avec des connaissances de l'autre langue.

En plus d'avantages sociaux de premier ordre, la Banque des Règlements Internationaux offre des conditions de travail agréables dans une ambiance internationale.
Un centre sportif moderne est à la disposition des membres du personnel.

Adresser offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, au Service du personnel de la Banque des Règlements Internationaux, Centralbahnstrasse 7, 4002 Bâle.

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

engagent tout de suite :

SOMMELIER (ÈRE)

FILLE OU GARÇON D'OFFICE

Veuillez téléphoner au 24 42 42, dès 14 h 30 et demander Mme Prod'hom.

MICROMÉCANIQUE S. A.
Tél. (038) 31 25 75

désire engager tout de suite ou à convenir :

OUVRIÈRES

pour travaux soignés de petite mécanique

MANŒUVRES

pour travaux sur machines

Nous offrons aux candidats capables des travaux comportant certaines aptitudes dans la petite mécanique.

L'entreprise, grâce à une politique de rémunération et d'avantages sociaux, serait à même de vous satisfaire.

Nous vous prions soit de vous présenter, soit de faire vos offres à **MICROMÉCANIQUE S. A.,** Draizes 77, 2006 Neuchâtel.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU VIGNOBLE
engagerait pour son département de mécanique et d'ébauches

horloger outilleur
ou
mécanicien outilleur
ou
mécanicien faiseur d'étampes

habile et capable, pour la fabrication d'outillages et la mécanisation des moyens de fabrication. Travaux intéressants et variés. Possibilité d'avancement.
Date d'entrée à convenir. Discrétion absolue.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à D. J. 31 au bureau du journal.

Nous vous offrons la possibilité de devenir

l'ouvrier (ère) spécialisé (e)

que nous formerons pour notre atelier de terminaison.

Travaux fins et précis demandant une grande habileté manuelle. Possibilité de travailler à mi-temps.
Avantages sociaux d'une entreprise moderne et dynamique.

Nous attendons votre coup de téléphone afin de fixer rendez-vous.

OHMAG

Portes-Rouges 145
2001 Neuchâtel

Tél. (038) 25 49 38

MIGROS

cherche

pour son bâtiment administratif à MARIN

nettoyeuses

pour les bureaux

pour le laboratoire boucherie

Horaire : le soir de 17 à 19 heures.

Veuillez téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, Marin,** 33 31 41.

Fabrique d'appareils de chauffage et de ventilation

engage

granum

aides-monteurs

pour travaux de chantier, dans toute la Suisse. Bons salaires, indemnités de déplacement.

La préférence sera donnée à personnes robustes, âgées de 20 à 35 ans, au bénéfice d'un permis de conduire pour voitures (facultatif).

Téléphoner au (038) 25 34 87 pour prendre rendez-vous.
GRANUM S.A., av. Rousseau 5, Neuchâtel.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

engage, pour son atelier d'horlogerie,

horlogers qualifiés

et

personnel féminin

Horaire mobile. Avantages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le No (038) 24 33 22, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

La Radio-Télévision Suisse romande

chargé de l'entretien des appareils techniques.
à Genève,

1 radio-électricien ou radio-électronicien

chargé de l'entretien des appareils techniques.

Entrée 1er juillet 1974. Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au
DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
Studio de Radiodiffusion,
1211 Genève 8.

Entreprise du Val-de-Ruz cherche

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

Ce poste conviendrait à un ou une jeune employé (e), désireux de se créer une situation stable et indépendante.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser offres écrites à OD 139 au bureau du journal.

Nous cherchons

EMPLOYÉ (E)

connaissant la dactylographie et la comptabilité, et pouvant s'occuper de manière indépendante d'un service de gérance immobilière.

Faire offres sous chiffres BO 126 au bureau du journal.

Etablissement hospitalier de Neuchâtel cherche

téléphoniste-réceptionniste

pour réception des malades et service du téléphone.
Connaissance de la dactylographie nécessaire.
Horaire de travail : quelques heures le soir, les week-ends et les jours fériés.
Date d'entrée à convenir.
Les candidates sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, sous chiffres BM 104 au bureau du journal.

Nous cherchons

femmes et hommes

pour travaux de nettoyage.
Horaire de travail : le soir.
Seules, des personnes de toute confiance sont priées de s'annoncer.

Tél. (039) 23 92 66.

Pour améliorer vos fins de mois

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons des agents distributeurs pour Neuchâtel et le Landeron.

Veuillez appeler le (022) 32 11 72.

Pour me seconder dans la vente de mes fruits, je cherche

magasinier-livreur

sociable, dynamique et de toute confiance.

Bruno Rœthlisberger, 2075 Wavre. Tél. (038) 33 19 69 (entre 11 h 30 et 13 h 30).

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

Nous cherchons pour **BERNE**

JEUNE FEMME

entre 25 et 30 ans, en qualité de maîtresse de maison, pour s'occuper d'un ménage de 4 enfants, appartement grand confort.
Nous mettrons à sa disposition logement personnel avec salle de bains et voiture.
Les candidates doivent être sérieuses et pouvoir participer aux différents voyages du ménage, dans divers pays du monde.
Rénumération intéressante qui sera confirmée lors de la présentation.

Prière d'écrire, en joignant si possible photo, sous chiffres D 20153 à Publicitas, 3001 Berne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

secrétaire-comptable

Nous demandons connaissance du français, de la dactylographie, de la sténographie et pratique de la comptabilité.

Faire offres sous chiffres AN 125 au bureau du journal.

Cercle Libéral, Neuchâtel
cherche

SOMMELIER (ÈRE)

Entrée immédiate ou à convenir.
Congé le dimanche.
Tél. (038) 25 11 30.

Travaux de bureau

divers, de triage et de classement, sont offerts à dame sans formation et disposant de 2 heures ou plus le matin.

Tél. 25 14 14.

LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH), qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT, cherche, pour son secteur produit Lanco, un

COLLABORATEUR QUALIFIÉ

— répondant du produit Lanco auprès des usines
— responsable de la gestion de la planification de cette marque.

Nous demandons :

— formation commerciale et quelques années de pratique, de préférence dans l'horlogerie
— goût des chiffres et du travail administratif.

Nous offrons :

— salaire en rapport avec capacités
— horaire libre
— nombreux contacts.

Faire offre à :

SSIH Management Services S. A.
Rue Centrale 63
Direction du personnel
2501 Bienne

SSIH

La musique des Cadets de la Chaux-de-Fonds

met au concours la place de

directeur

Adresser les offres à **M. A. Hodel, président, avenue Léopold-Robert 76, 2300 la Chaux-de-Fonds.**

Vente pendant les loisirs
Production pendant les loisirs

Nous cherchons à prendre contact avec des vendeurs qui désirent augmenter leur revenu de francs suisses 300.— jusqu'à francs suisses 600.— par semaine pendant leur temps de loisir.
Clientèle : détaillants, entreprises industrielles, médecins, avocats, restaurants, vendeurs, particuliers, etc.
La clientèle est stable et fidèle, puisqu'il s'agit là d'un produit de consommation qui ne connaît pratiquement aucune concurrence.
La fabrication est simple et se fait à l'aide d'une machine semi-automatique de dimensions semblables à une machine à écrire électrique. Une telle installation de machine complète coûte francs suisses 3240.— et constitue ainsi le seul investissement du vendeur. L'organisation est minutieusement préparée — l'entrepôt central est établi à Zurich.
En cas d'intérêt mutuel pour une collaboration, nous vous inviterons à une démonstration sans engagement en prévoyant de visiter environ trois villes situées au centre.
Ivan Bratt A.G., Sydstrandsvej 11, DK-2791 Dragör, Danemark.

Représentant sérieux

qualifié et d'expérience, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir par importante maison de gros, branche alimentaire.

Rayon : Suisse romande.
Clientèle : grossistes et grands magasins.

Faire offres sous chiffres MB 137 au bureau du journal.

Fiduciaire de la place de Neuchâtel cherche

expert-comptable

Faire offres sous chiffres CP 127 au bureau du journal.

HOPITAL DE FLEURIER
cherche

infirmière-veilleuse

Poste fixe. Logement assuré.

Adresser offres, avec curriculum vitae à la Direction de l'hôpital, 2114 Fleurier.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

BOUILLABAISSE
TOUS LES JOURS
HOTEL DU POISSON AUVERNIER

Nous offrons :
TÉLÉVISEURS
50.- à 100.-
dans leur état de reprise.
L. POMEY
Radio - Melody
Flandres 2
Neuchâtel
Tél. 25 27 22.

rénovation concernant : plâtrerie-peinture, ribage, plastique, papiers peints,
Pour tous vos travaux de construction, plafonds suspendus, isolations.
Jean Schneider
& Fils
Epancheurs 26
2012 Auvernier
Tél. 31 68 34 - 31 21 85

Encadrements
Tableaux
Couleurs pour artistes
Vente du soir, jeudi jusqu'à 21 h
M. FLURY
Rue Centrale 12 - Bienne - Tél. 2 45 05

coop-oi
Centre Coop-loisirs
Prébarreau 1
Tél. 24 17 13
Cours de langues
français - italien
anglais
allemand
8 leçons de 1 h 30 **Fr. 30.—**
8 leçons de 2 heures **Fr. 40.—**
LANGUES INSCRIPTION
Nom :
Prénom :
Etat civil :
Domicile :
Adresse précise :
Centre Coop-loisirs Neuchâtel
Secrétariat : Centre Coop-loisirs 2001 Neuchâtel Treille 4

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—
670'000 crédits payés
rapide — discret simple
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
Bon
Je désire Fr.....
tout de suite en espèces.
Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Localité.....

Dixieland Jazz
avec
Dutch Swing College Band
le meilleur groupe Dixieland d'Europe.
Dimanche 20 janvier 1974, 20 h 15
Salle des conférences Neuchâtel
Location : Maison Hug & Cie, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

Du nouveau à Neuchâtel
pour vos vacances 1974
l'Organisation Internationale de voyages
HOTELPLAN
vous attend dans ses nouveaux locaux, 3-5, rue des Terreaux.
Tél. (038) 25 03 03.

Maurice SAUSER
Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

La Société féline neuchâteloise organise une conférence avec film sur
LE CHAT
commentée par le professeur Dr Samuel Debrot, médecin vétérinaire,
au restaurant **Beau-Rivage**, Neuchâtel,
le jeudi 17 janvier 1974, à 20 heures.
Entrée libre.

ATTENTION VENTE SPÉCIALE
(légalement autorisée du 15 janvier au 4 février 1974)
Nous n'avons plus que
1000 MACHINES
en stock !
MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE
CONGÉLATEURS
RÉFRIGÉRATEURS
SÉCHOIRS
ASPIRATEURS
Quelques exemples de notre grand choix :
Adora, Siemens, AEG, Lavamat, Bosch, Hoover, Indésit, Novamatic, Volta, Electrolux, Schulthess, Miele
sur les prix
RABAIS jusqu'à 45 %
Toutefois :
* conseils neutres
* livraison et raccordement
* garantie et service
* samedi, ouvert jusqu'à 16 h.
La plus grande maison spécialisée en Suisse
ING. DIPL. EPF FUST S.A. BIENNE
28, rue de la Plaenke, tél. (032) 6 66 41
Heimberg, Berne, Olten, Bâle, Zurich, Œrlikon, Winterthour, Uzwil, Saint-Gall, Coire, Rapperswil, Baar, Lucerne.

DÉMÉNAGEMENTS
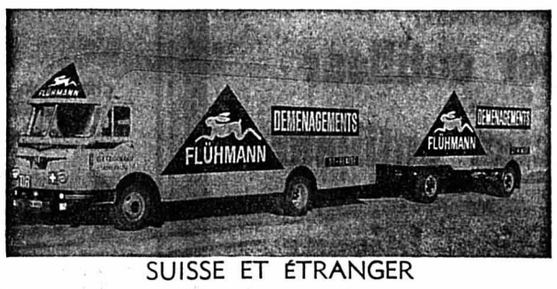

SUISSE ET ÉTRANGER
FLÜHMANN SAINT-BLAISE
✆ (038) 33 17 20
Notre devise : RAPIDITÉ - SÉCURITÉ

DÉMÉNAGEMENTS
Transports de pianos
GRANDIDIER
NEUCHATEL Tél. (038) 31 69 73

zinal
VALAIS alt. 1670 - 2900 m à 30 km de Sierre
COURS D'INITIATION AU SKI
du 13 au 20 janvier
du 20 au 27 janvier
Arrangements forfaitaires
Hôtel — pension complète — **au prix exceptionnel,** y compris le cours, remontées mécaniques, **Fr. 420.—**
Inscriptions et renseignements :
OFFICE DU TOURISMF, 3961 ZINAL, tél. (027) 6 83 70.

F. BALDINI
Transports-Déménagements pour toutes les directions.
Tél. 25 27 35.

Café du Théâtre Neuchâtel
... Croûte aux morilles à la crème double, un régal.

Ecole de conduite
toutes catégories
A. Maire Tél. 25 67 70 **J.-J. Kramer** Tél. 33 34 54 **W. Pillonel** Tél. 42 28 95
SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

29. 1.–3. 2. 1974 chaque jour 9–18 h
Swissbau + Hilsa
Exposition suisse de la construction avec participation internationale, Bâle
Que trouver où ?
Swissbau Bâle (foire d'échant.): génie civil et travaux publics, constructions, gros œuvre, second œuvre, installations, aménagements, constructions et éléments préfabriqués.
Exposition internationale de la technique du chauffage, de la climatisation et de la technique sanitaire, Zurich et Bâle
Hilsa Zurich (Züspa): chauffage, sanitaire, pompes.
Hilsa Bâle (foire d'échantillons): ventilation, climatisation, régulation, ferblanterie et aménagements d'ateliers.
Bâle + Zurich
Facilités de transports
Il faut avoir vu l'une et l'autre!
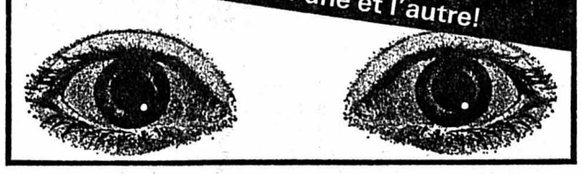

AF
La grande marque
FRIGIDAIRE
Congélateurs bahut à partir de Fr. **578.—**
Frigos à partir de Fr. **338.—**
Frigos 2 portes à partir de Fr. **698.—**
Grand stock d'appareils aux prix 1973 !
Gros rabais ou reprises.
Facilités de paiement.
Discount du Vignoble
FORNACHON & Cie
2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 77.

La clef de tous vos problèmes

constructions métalliques
menuiserie métal et aluminium
Campardo S. à r. l.
Serrurerie
Port-Roulant 1
Tél. 24 28 12

Véhicules à moteur

Volvo 144
de luxe, bleu clair, 44.000 km, 1969.
GARAGE TOURING Travers.
Tél. (038) 63 13 32.

Occasion unique Audi 100 Coupé S
1972, de première main, 23.000 km, jaune, état de neuf.
Garage de la Station 2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

Fiat 125 S
gris clair, 5 vitesses, 19.000 km, 1972.
GARAGE TOURING Travers.
Tél. (038) 63 13 32.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Mini Cooper 5 6,5 CV
Révisée.
Expertisée.
Prix : Fr. 3800.—.
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

GARAGE WASER NEUCHATEL
Fiat 124 A
modèle 1968.
6,10 CV.
Limousine
4 portes,
5 places.
Radio.
Expertisée.
Prix : Fr. 4500.—.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
Peugeot 504 Inj.
modèle 1971.
Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A liquider au plus offrant
Mercedes 200 1969
entièrement révisée, expertisée, état impeccable, avec radio et stéréo.
Pour Fiat 500 1968 : 4 pneus Michelin ZX neufs sur jantes, 4 pneus neige (clous) neufs sur jantes, sièges.
Tél. (038) 31 71 80.

A vendre
VW 1300
modèle 1966.
Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

OCCASION DU JOUR
Datsun 100A Cherry
1973, 8000 km.
Garantie d'usine.
Prix intéressant.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
Triumph TR 4 A
JRS, modèle 1966.
Tél. 25 11 30.

Prof. médicales

Médecin-dentiste
Herbert Schnurr
rue Ernest-Roulet 1, PESEUX,
tél. 31 45 88
DE RETOUR

Dem. d'emplois

Mécanicien de précision
avec CFC et de très bonnes références cherche place dans service après-vente, ou poste similaire.
Adresser offres écrites à JY 134 au bureau du journal.

Coiffeuse
parlant français et allemand cherche une place.
Adresser offres écrites à ES 129 au bureau du journal.

Jeune Romand (26 ans)
cherche poste intéressant
Formation juridique, large culture générale, sens pratique, bonnes notions d'allemand et d'anglais ; caractère ouvert et disponible, sens de l'initiative et des responsabilités.
Adresser offres sous chiffres G 300100, à Publicitas, 3001 Berne.

Jeune
secrétaire
cherche travail varié et indépendant dans bureau technique (si possible architecte) à Cernier ou aux environs.
Ecrire sous chiffres PH 300167 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune coiffeuse
cherche place pour 15 février.
Madeleine Amrein, Schönfeld, 6275 Ballwil.

Jeune fille
de 17 ans, cherche place dans famille pour s'occuper du ménage et des enfants. Possibilité d'apprendre le français.
Faire offres à M. Leo Dux, Alte Landstrasse 9, 8302 Kloten. Tél. (01) 81 34 227.

Contre-maître
en génie civil et travaux publics cherche emploi.
Faire offres sous chiffres NC 138 au bureau du journal.

Aide en médecine dentaire
diplômée, cherche emploi chez dentiste ou médecin.
Entrée : date à convenir.
Ecrire sous chiffres 161-295 au bureau du journal.

Jeune homme
avec bonnes références cherche entreprise pouvant le former comme programmateur IBM, région Neuchâtel ou Fribourg.
Adresser offres écrites à IX 133 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre, au centre de Neuchâtel,
salon de coiffure dames 9 places
Excellente situation, affaire intéressante.
Faire offres sous chiffres 28-900003, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre dans le centre de Neuchâtel
salon cosmétique
Excellente exposition commerciale, nombreuses clientes habituées.
Très bonne existence pour esthéticienne capable.
Renseignements sous chiffres V 33-902817, à Publicitas, 9001 Saint-Gall.

NOTRE FEUILLETON

Une Ombre de bonheur

par Léo Dartey

Quelques instants, il roula encore dans un complet silence, puis, comme ils approchaient d'une petite agglomération de maisons :

— Voici le seul hôtel convenable alentour, dit-il en freinant brusquement. Nous allons boire quelque chose de chaud, qui ne sera pas superflu...

Ils durent courir pour s'engouffrer sans être trempés dans le petit bar accueillant.

— D'ailleurs, enchaîna Sévrier, tandis qu'il lui ôtait son imperméable trempé, j'avais prévu que vous coucheriez ici, tandis que j'avertirais Flory de votre arrivée...

CHAPITRE V

Cher vieux Daniel,

Il faut que tu sois ce que tu es pour moi, mieux qu'un ami, un frère, il faut que tu sois cela pour que je t'écrive cette lettre qui est comme un cri plein de honte échappé à mon cœur : Daniel, j'ai peur !

Oui, tu as bien lu : ce mot que papa nous interdisait.

A propos de papa, je suis pleine de remords pour mon mensonge, tu sais. Je n'en peux plus. Tant pis si j'essuie de loin une bonne tempête ! Alors, voici ce que je te demande : expédie à mon colonel chéri le télégramme ci-dessous :

Papa chéri. Appelée d'urgence auprès de Florence qui a le plus grand besoin de ma présence. Te supplie de me pardonner d'être partie immédiatement, sans avoir eu le temps de t'en demander la permission, mais, certaine de ton cœur, je t'embrasse tendrement. T'enverrai détails et nouvelles.

Pervenche.

Evidemment, ce sera un peu cher ; mais je te rembourserai, sois tranquille, et je ne peux me permettre de l'envoyer sans lui dire, par là-même, où je me trouve et lui permettre de me rappeler, au cas où sa sévérité ne désarmerait pas ! Voilà toute ma ruse. Mais j'aime mieux ça qu'un mensonge.

Je ferme cette parenthèse et reprends ma confession honteuse.

Donc, mon vieux, la petite camarade que tu ne vis jamais trembler, même perdue dans nos bois, même à la dérive avec toi sur la Loire, dans un canot défoncé, ni dans ce souterrain effrayant découvert par hasard, a peur !

Depuis mon arrivée à Aix-les-Bains, par un temps effroyable et bien fait, il faut le dire, pour ajouter à ma nervosité, j'ai peur de tout : du lac en fureur, de l'orage, des montagnes, de ces Bauges, au nom redoutablement évocateur, au cœur desquelles m'emportait, comme un fauve dans son antre, cet inconnu auquel je m'étais imprudemment confiée, j'ai eu peur sans cesse.

La vérité *vraie*, celle que toujours nous nous sommes confiés l'un à l'autre, c'est que c'est surtout ce beau-frère, non pas tombé du ciel, mais bien sûr émergé de l'enfer, qui m'effraie et me met en garde.

Il y a, dans son apparence, quelque chose de traqué, de fuyant. On dirait un homme qui cherche à échapper à quelque chose. D'ailleurs, tout, dans ses paroles et son attitude, est fait pour alerter, pour inspirer une défiance. Et surtout cette menace, imprécisée, qu'il m'a confiée pour Flo !

Pas malade physiquement, affirme-t-il, mais déprimée nerveusement par un trop long séjour au fond de ces gorges, évidemment peu riantes par mauvais temps, ainsi qu'elles me sont apparues hier.

Mais qu'il m'ait appelée d'urgence, uniquement pour que je décide ma sœur à changer de résidence... vois-tu, je ne puis y croire !

Ou alors, il est inconscient, fou peut-être. Evidemment, c'est un grand nerveux : ses tics, ses tremblements, son front en sueur, s'expliquaient, bien sûr, par la situation périlleuse d'une voiture prise par l'orage en pleine montagne... mais... mais l'espèce d'agitation intérieure qu'il trahit par sa voix saccadée, ses gestes, tout son comportement, semble plutôt venir d'une obsession terrifiante. D'ailleurs, dans le pays, on semble le considérer comme un homme très normal, comme un « Monsieur », même, et mon hôtesse, que j'ai questionnée, m'a dit de lui des choses qui seraient bien pour calmer mes appréhensions.

Car je suis à l'hôtel, mon vieux. Et je n'ai pas encore vu Flo ! Après m'avoir appelée d'urgence, cet homme étrange a décidé que m'amener directement auprès d'elle pourrait lui causer un choc trop brutal et m'a déposée dans cet hôtel, fort heureusement très confortable. Cet homme a une conduite si étrange ! Pourquoi m'a-t-il déposée dans cet hôtel, comme un colis encombrant ? Pourquoi a-t-il omis de révéler à l'hôtesse, qui semble fort bien le connaître, le lien de parenté qui nous unit ? Après m'avoir fait entrer ici, sous prétexte de prendre un grog bienvenu après le déluge supporté, il a filé presque sans explications, me susurrant à l'oreille quelque chose comme : « Il vaut mieux vous reposer ici jusqu'à demain. J'aurai le temps de préparer Flory... »

La préparer ? A quoi ? Pourquoi ? Ne souhaiterait-elle pas ma venue ?

En tout cas, mon séjour à l'hôtel aura eu pour effet de dissiper quelques-unes des craintes que j'avais.

Tout d'abord, l'inconnu qui est venu me prendre au train est bien Henri Sévrier. C'est un industriel estimé dans la région et il doit être un bon mari pour Flo, si j'en juge par cette phrase de la patronne, en le regardant s'éloigner dans son auto, sous l'averse :

— Pauvre M. Sévrier, il doit être impatient d'aller rassurer sa jeune femme sur son sort. Et ils s'aiment tant, tous les deux ! Il n'y a qu'à les voir à la messe le dimanche ! Et puis, elle ne le quitte jamais, n'est-ce pas, maintenant qu'elle a renoncé à passer l'hiver à Annecy ! Elle est toujours là, à la villa, à cinquante mètres de l'usine, pour rester près de lui... Elle ne doit pourtant pas s'y amuser tous les jours, dans cette maison sans soleil ! Une jeune femme si élégante, pensez ! Vous la connaissez ?

C'est là que j'ai compris le doute laissé par Sévrier dans l'esprit de cette femme quand il lui avait dit :

— Je vous laisse cette petite voyageuse que je suis allé cueillir à Aix sous ce déluge. Soignez-la bien, réchauffez-la. Je viendrai la chercher demain.

Peinée, désorientée, j'ai évité la réponse directe en demandant du papier pour t'écrire, à toi mon seul ami !

A ce moment, Pervenche cessa d'écrire et, le stylo en l'air, eut un sourire. Le souvenir du jeune homme à la mèche blanche qu'elle avait promu au grade d'ami d'enfance, pour les besoins de sa sécurité, après avoir été tellement horripilée par sa sollicitude indiscrète, l'amusait follement. Ce que peut faire de vous la peur, tout de même ! Voilà qu'elle avait fait un mensonge pour la première fois de sa vie... délibérément, froidement. Ne s'en était-elle pas trop mal tirée ?

Décidément détendue elle acheva sa lettre sur une note plus optimiste :

Ne t'en fais surtout pas pour moi, mon grand ! Ta Pervenche est de taille à se défendre et à se débrouiller toute seule. Dès que tout sera éclairci, je te l'écris. Et console-toi de mon absence en pensant, mon cher vieux, qu'une lettre comme celle-ci, je ne l'aurais écrite à aucun autre au monde. »

Après un excellent dîner, Pervenche avait passé une nuit confortable, mais peuplée de mauvais rêves. Elle s'éveilla, étouffée de pressentiments.

L'arrivée de l'hôtesse, souriante et aimable cependant, avec, sur un plateau, de succulentes choses, vint les corroborer :

— Il ne fait pas encore bien beau ce matin. C'est dommage, vous auriez pu profiter pour vous promener un peu en attendant le retour de M. Sévrier.

— Bah ! dit Pervenche en se calant contre les oreillers, l'attente ne sera pas bien longue !

— C'est que si, justement. Il est passé tout à l'heure avec la voiture pour me charger de vous dire qu'il était obligé de s'absenter toute la journée pour affaires...

De saisissement, Pervenche faillit envoyer promener le plateau posé sur ses genoux. Ainsi, Sévrier fuyait encore toute explication nette !

(A suivre)

0SS 117 voit rouge

RÉSUMÉ : Par des moyens appropriés, Hubert Bonisseur de la Bath s'assure de la libre disposition du studio de Wade Colin.

DANS L'ATTENTE DE LA CHEVROLET

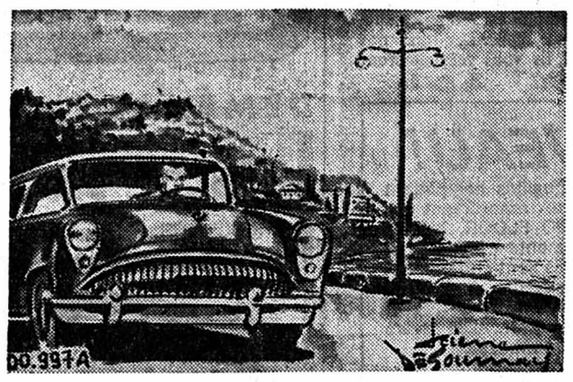

Quand Li Tsi-tang avait besoin de voir le grand chef de « Yangko », il prenait en voiture la route du sud en direction de Santa-Cruz, puis s'arrêtait à une trentaine de milles de San-Francisco sur un point bien dégagé, situé au bord de l'océan, et que dominaient à l'est des collines boisées où apparaissaient de nombreuses villas. Son attente allait de quinze à quarante-cinq minutes, jusqu'à ce qu'une Chevrolet de modèle courant et de couleur noire vînt s'arrêter près de son auto.

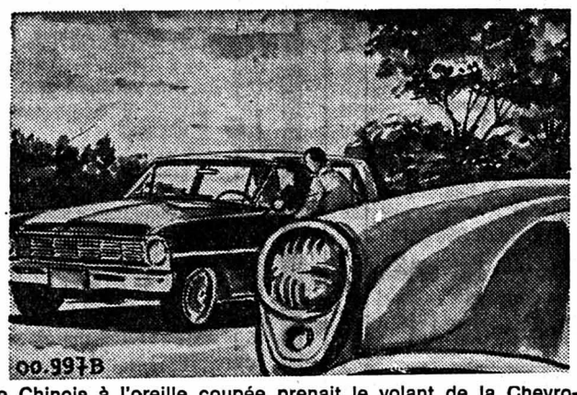

Le Chinois à l'oreille coupée prenait le volant de la Chevrolet, dont le chef de « Yangko » occupait la banquette arrière, tandis que le chauffeur qui l'avait amenée prenait le volant de son auto, et partait devant lui. Quand l'entretien des deux hommes était terminé, « George » appuyait sur l'accélérateur. Il dépassait sa propre voiture, stoppait, le chauffeur lui rendait son volant, et lui-même reprenait la route de San-Francisco.

Li Tsi-tang ignorait où résidait le grand chef. Il supposait que c'était dans une des villas de la colline d'où un guetteur pourvu d'une lorgnette surveillait constamment la route, car les rendez-vous avaient lieu sans aucune convention préalable. La veille, il avait apporté les plans livrés par Lobell, et dit au grand chef que la mort de l'Américain devait être imputée à quelque rôdeur. Le grand chef avait pris les plans, sans faire aucune réponse.

Aujourd'hui, il faudrait faire savoir au grand chef que Woi Tcheng-toung était l'assassin de Lobell, qu'il avait tué pour le voler, et que lui, Li Tsi-tang, s'était vu dans l'obligation de liquider Woi Tcheng-toung, surnommé « Louis ». Le grand chef n'était pas d'une humeur facile, et Li Tsi-tang pouvait s'attendre à un blâme. Il était d'humeur sombre quand il arrêta sa voiture au point habituel. Sa radio de bord diffusait de la musique douce.

Demain : La valise

HOROSCOPE

L'ensemble de cette journée sera très calme et consacré surtout à la détente.

NAISSANCE : Les enfants de ce jour seront changeants, capricieux mais ils auront de très bonnes idées.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Le sport que vous pratiquez est trop violent. **Amour :** Recherchez des distractions communes. **Affaires :** L'avenir vous appartient, courage.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Votre appétit reviendra très vite. **Amour :** Préférez la franchise qui est payante. **Affaires :** Veillez à toujours tenir vos engagements.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Un effort trop violent a provoqué votre douleur musculaire. **Amour :** Votre charme est grand mais ne suffit pas. **Affaires :** Refusez de faire un travail qui vous déplaît.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Prenez le temps de bien mastiquer vos aliments. **Amour :** Vos caprices sont lassants pour vos proches. **Affaires :** Vous devez vous organiser davantage.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne faites pas d'effort, ménagez votre cœur. **Amour :** Rapprochement de l'être aimé que vous souhaitiez. **Affaires :** Mettez les choses au point rapidement.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Prenez des bains de pieds pour vos orteils. **Amour :** Cette journée va se dérouler sous un ciel bleu. **Affaires :** La réussite est pour ce jour.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Accordez des soins attentifs à votre peau. **Amour :** Vos amis solliciteront votre aide. **Affaires :** Les initiatives personnelles seront peu favorisées.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vous devez récupérer en dormant longuement. **Amour :** Profitez des joies familiales. **Affaires :** Ne sortez pas de votre cadre habituel.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Voyez votre médecin pour vos insomnies. **Amour :** Faites preuve de patience et de tact. **Affaires :** Demandez une aide à vos amis.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Vous ne vous nourrissez pas suffisamment. **Amour :** Votre impulsivité vous attire des inimitiés. **Affaires :** Le domaine des affaires ne sera pas favorisé.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Evitez les travaux manuels qui vous épuisent. **Amour :** Vos paroles blessent les personnes susceptibles. **Affaires :** Ne sous-estimez pas vos adversaires.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Couchez-vous plus tôt, vous vous lèverez mieux. **Amour :** Ne vous souciez pas de ce que pensent les gens. **Affaires :** Ne participez pas aux petites querelles.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Chou rouge en salade
Côtes de porc
Poireaux à la chapelure
Fromage
Bananes

LE PLAT DU JOUR :

Poireaux à la chapelure

Bien que souvent appelé « l'asperge du pauvre » on emploie le poireau plus en condiment qu'en légume, cependant soigneusement apprêté, il est excellent. Première cuisson : 1 heure, deuxième cuisson : 20 minutes.
2 kilos de poireaux, 8 belles pommes de terre de Hollande, 3 œufs, 100 g de beurre, 150 g de mie de pain frais.
Faites cuire dans l'eau de très beaux et gros poireaux ayant beaucoup de blanc, car c'est seulement cette partie qui sera employée. Avec les poireaux faites cuire des pommes de terre de Hollande de grosseur moyenne. Les poireaux étant plus longs à cuire, seront mis à l'eau avant les pommes de terre. Egoutter les poireaux et les poser sur un torchon afin qu'ils sèchent le plus possible. Battre dans un bol ou une terrine les œufs avec du sel, y passer les poireaux qui seront ensuite roulés dans la chapelure et repasser à nouveau dans l'œuf. Puis les placer délicatement dans un plat de terre, foncé de beurre frais ; les enfourner une vingtaine de minutes.
Servir après y avoir placé les pommes de terre tout autour.

UNE RECETTE :

La glace aux fruits confits

(Pour 8 personnes).

Ingrédients : 1 litre de crème fraîche, 6 œufs, 250 g de sucre fin, 10 g de sucre vanillé, 200 g de fruits confits hachés, 1 dizaine de cerises confites, 1 verre de kirsch.

Travaillez 6 jaunes d'œufs avec 175 g de sucre fin et de sucre vanillé jusqu'à ce que la préparation devienne homogène et de couleur très pâle (en ruban). Ajoutez-y les trois quarts de la crème fraîche fouettée avec le restant du sucre. Versez cette préparation dans deux moules rectangulaires de même grandeur et placez-les au congélateur. A préparer la veille.

Faites tremper les fruits confits hachés dans le kirsch, démoulez les deux blocs de glace, dressez-en un sur le plat de service, garnissez-le avec les fruits confits hachés, couvrez avec le second bloc de glace et garnissez avec la crème chantilly. Décorez avec les cerises confites. Servez immédiatement.
Préparation : 20 minutes plus la congélation ; 15 minutes pour le dressage.

Des questions et des réponses

Quel est le degré d'alcool de la bière ?
Le degré d'alcool de la bière varie suivant les marques. Pour les bières de consommation courante : bière blonde de 3,30 à 3,80 degrés, bière brune de 4,60 à 6,40 degrés. Pour les bières de luxe : de 4,80 à 7,80 degrés.
Comment enlever les taches d'iode sur du linge de couleur ? Prenez de l'ammoniaque étendue d'eau.
Comment entretenir un sac en peau de porc ? Une gomme à crayon suffit à effacer les taches et à lui rendre sa couleur d'origine.

Savoir-vivre au dessert

Comment peler une banane ?
L'opération s'effectue en deux temps : piquez le fruit avec la fourchette et sectionnez les deux extrémités avec le couteau. Puis fendez la peau dans le sens de la longueur, d'un bout à l'autre du fruit. Puis dégagez délicatement avec la fourchette, il ne vous reste plus qu'à la savourer en la coupant en rondelles au fur et à mesure.

Le saviez-vous ?

Si les Gaulois avaient les cheveux flamboyants, vient de découvrir un ethnologue, ce n'est pas à cause de la race mais parce qu'ils les enduisaient d'une pommade faite de suif et de centre de hêtre.

A méditer

Si l'amour se persuade qu'il vivra toujours, le chagrin aussi s'imagine qu'il ne s'émoussera jamais.

Jean D'ORMESSON

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) La recette du chef
18.30 (C) Collections
Le manège enchanté
18.55 (C) Les enfants des autres
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Le Milliardaire
22.00 Les Puciers
22.30 Ski : Reflets filmés des Diablerets
22.35 (C) Téléjournal
20.35 (C) Messieurs les jurés
22.25 (C) Match sur la 2
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois
18.50 (C) La p'tite semaine (5)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) La grande aventure de James Onedin
20.40 (C) Histoire
21.35 (C) La France vue du ciel (3)
22.00 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Michel du Lönneberga
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.15 Hondo série
22.05 Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Vroum
18.55 Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Le grandi battaglie
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Marionette, che passione !
22.00 (C) Marsha e Udo
22.40 (C) Telegiornale
22.50 Sci : Slalom

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
15.20 Au Salon nautique
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.20 Emissions pour la jeunesse
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Maurin des Maures
20.35 Le Grand Echiquier
22.40 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le paradis sur mesure. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, Vicky Leandros. 21.45, compas. 22.30, téléjournal, météo.

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Les Bannis
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un mystère par jour
20.00 (C) I.N.F. 2

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.45, plaque tournante. 18.25, la délégation policière. 19 h, téléjournal. 19.30, vacances sur mesures. 20.15, magazine économique. 21 h, téléjournal. 21.15, magazine culturel. 22 h, Robert Jungk lance une action en faveur de l'enfance malheureuse. 22.15, l'attentat. 23.45, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée, ski. 11.05, M.V., ski. 12 h, le journal de midi, ski, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités, chemin faisant. 15.50, à tire-d'aile.

16.05, Une grand-mère en or massif, d'après M.-G. Prêtre. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, English by air. 11 h, université radiophonique internationale, construire la paix. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-contact. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, Playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, paroles... 22 h, vivre l'opérette. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pêle-mêle musical. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, pages de Meyerbeer, Massenet, Mottl, Gounod et Boieldieu. 9 h, entracte. 10.05, concerto pour clarinette et orchestre Stamitz. 10.20, radioscolaire romanche. 10.50, Sonatine No 2 pour piano. Kuhlau. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, chants, danses, marches.

16.05, hits internationaux. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit parade. 20.30, l'illustré radiophonique. 21.30, interprètes et orchestres suisses. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h - 1 h, hit-parades de France et d'Italie.

De tout pour faire un monde

Une centrale électrique géante

La construction de la plus importante installation de production d'électricité jamais réalisée en France débutera à la fin de l'année sur le rivage de Gravelines, près du nouvel avant-port en construction à Dunkerque. Il s'agit, en effet, d'une centrale E.D.F. d'une puissance de 10.000 mégawatts (10 millions de kilowatts), soit presque le tiers de toute la puissance électrique actuellement installée en France. Il faudra quinze à vingt années pour achever cette centrale géante qui se dressera sur un kilomètre de long en bordure de mer. (ACI)

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Grand auditoire des Terreaux : 20 h, conférence par M. Henri Porret.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace : 15 h et 20 h 30, L'Emmerdeur. 16 ans. 4me semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Rabbi Jacob. Enfants admis. 4me semaine.
Rex : 20 h 45, Les Jeunes Séductrices. 20 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Les Nouveaux Exploits de Shaft. 16 ans.
Bio : 15 h et 20 h 45, Vivre et laisser mourir. 16 ans. 5me semaine. 18 h 40, Jeremy. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Scorpio. 16 ans. 17 h 30, La Bataille d'Angleterre. 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Bornand, rue Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, W. Gauchat, tél. 31 11 31.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, La Vallée.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Don Juan 73.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

De tout pour faire un monde

Les anneaux de Saturne « palpés » au radar

Deux astronomes américains viennent de réussir, au moyen d'un radar géant, à « palper » les anneaux de la planète Saturne qui gravite à un milliard cent millions de kilomètres de la Terre. Pour parcourir cette distance, il ne faut pas moins de deux heures et demie aux ondes électromagnétiques qui se déplacent à la vitesse de la lumière (300.000 kilomètres par seconde).

Selon les données recueillies, ces anneaux de Saturne (au nombre de quatre, observés visuellement) seraient constitués par des blocs de glace ou d'ammoniac congelés. Jusqu'à présent, on supposait ces anneaux faits de poussières. (ACI)

Orphelin électronique

Un appareil mis au point aux Etats-Unis permet de suivre sur ordinateur l'évolution psychologique des enfants adoptifs. La première expérience a été menée sur 674 enfants recueillis par 467 familles new-yorkaises.

But de cette étude : contrôler de façon rigoureuse l'éducation des enfants adoptés ; établir des statistiques sur les problèmes fondamentaux de l'adoption. (ACI)

Un émetteur automatique de détresse

Un émetteur de détresse automatique pour radeaux de sauvetage vient d'être réalisé par une firme britannique. Facilement utilisable par des personnes inexpérimentées, cet appareil émet automatiquement toutes les six secondes des appels, alternativement sur les bandes de détresse marine et aviation. Portée : de 160 à 1600 km. (ACI)

Des réservoirs en plastique pour le fuel

La plus grande machine de mise en forme des plastiques par soufflage est en service dans une entreprise spécialisée de Buchenau, près de Marburg-Lahn. En insufflant de l'air dans une masse de polyéthylène encore malléable l'installation fabrique automatiquement en six minutes un réservoir complet à mazout d'une épaisseur de paroi de 5 millimètres et d'une capacité de 1100 litres.

L'avenir des réservoirs à mazout appartient aux plastiques. Par comparaison aux récipients classiques en acier pour le stockage du combustible domestique, les plastiques sont moins onéreux, ils pèsent moins lourds et surtout ils ne rouillent pas. (ACI)

En Inde

Dans certaines communautés de Sikhs, en Inde, plusieurs frères possèdent la même épouse. Les enfants font partie d'un « pool », très fiers d'être à la fois frères et cousins.

MOTS CROISES

Problème No 205

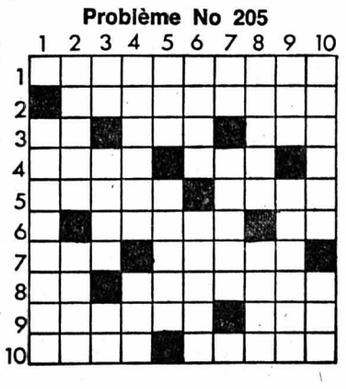

HORIZONTALEMENT

1. Héroïne d'une légende illustrant la vertu conjugale. 2. Ouverture dans un mur. 3. Unité. — Préfixe. — En caque, fraîchement salé. 4. Mettre en communication. — Ecrivain français. 5. Ses trésors craignent la rouille. — Sans cargaison. 6. Unique. — Préfixe. 7. Il se prête aux saignées. — Il fait baisser la note. 8. Possessif. — Ils servent de moyens d'expression. 9. Reproduite. — Touffu. 10. Un peu fou. — Courses impétueuses.

VERTICALEMENT

1. Bien rémunéré. 2. Celle qui l'emporte sur toutes les autres. — Sert d'appui. 3. lettres numérales. — Messagère des dieux. — Pronom. 4. Policiers. — Enlevé. 5. Légumineuse. — Chiche. 6. Région que traverse le Mékong. — Un peu osé. 7. Sur la Tille. — Interprète du Coran. 8. Jouée. — Amère, c'est la mer. 9. Animait une scène. — Qu'allait donc y faire Scapin ? 10. C'est bien lourd pour une femme. — Pour exciter.

Solution du No 204

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	F	L	A	G	E	O	L	E	T
2	F	L	A	I	R	■	R	A	D	E
3	R	E	■	N	E	O	N	■	I	L
4	I	A	G	O	■	P	E	R	C	E
5	C	U	R	U	L	E	■	E	U	S
6	A	■	I	S	E	R	E	■	L	I
7	T	A	S	■	E	C	U	R	E	E
8	I	D	E	E	■	U	T	I	■	G
9	V	A	■	P	O	L	E	S	I	E
10	E	M	P	I	R	E	S	■	O	S

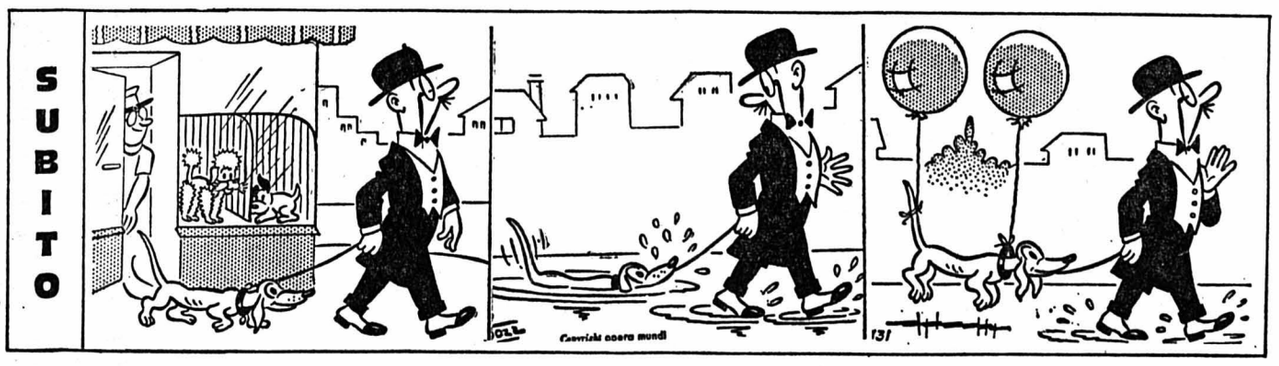

Par-dessus l'établi

Do it yourself MIGROS

MIGROS

No 53, janvier 1974

Vivre confortablement grâce aux tapis de fond MIO FLOOR

Des horaires de travail allégés et des loisirs accrus ont contribué à ce que l'habitation ne soit plus considérée uniquement comme un endroit où l'on mange et l'on dort, mais comme un espace où l'on vit. Plus cette idée fait son chemin dans l'esprit des gens, plus ils recherchent le confort et le bien-être. Les tapis mur à mur font aussi partie de ce confort. Auparavant ils représentaient un luxe, mais aujourd'hui, grâce à leurs prix avantageux, ils appartiennent en quelque sorte à l'équipement normal d'un appartement.

Des tapis résistants à l'usure et faciles à entretenir

Les tapis de fond MIO FLOOR – en vente dans les Do it yourself Migros – sont entièrement synthétiques et de ce fait offrent beaucoup d'avantages: ils sont isolants, étouffent les bruits, sont grand teint, résistants à la lumière, garantis antimite, antistatiques, extrêmement solides et, ce que la ménagère apprécie tout particulièrement, faciles à nettoyer. Ceci concerne aussi bien les tapis bouclés en nylon «star» (unis) et saphir (à dessins) et les nouvelles qualités «topas» (ton sur ton) et «fantaisie» (à fleurs ou à dessins fantaisie), que le tapis frisé «granat» en acryl, d'aspect semblable à la laine. Tous ces tapis sont pourvus d'un revers lisse et antidérapant en mousse, moelleux et imperméable.

Pour couper facilement les tapis

Couteau à tapis

avec 5 lames tranchantes interchangeables

2.50 seulement

Comment procéder pour prendre les mesures?

Les tapis de fond MIO FLOOR sont livrés en largeurs originales de 420 cm et 366 cm. Ils peuvent cependant aussi être coupés sur mesures (pas de découpes en biais) et expédiés par petite vitesse franco gares suisses. Certains Do it yourself Migros débitent immédiatement des tapis en largeur originale, dans la longueur désirée. Ces tapis sont emportés directement par le client. Lors de largeurs supérieures à la largeur originale, il est possible d'assembler les deux parties au moyen d'un ruban adhésif pour tapis. On ne voit pratiquement pas les jointures.
Les mesures de la pièce doivent être prises très consciencieusement, afin de ne pas faire d'erreur. Mesurez à plusieurs emplacements car beaucoup de pièces ne sont pas vraiment rectangulaires. Veillez aussi à prendre les mesures en partant du point le plus en retrait, sans oublier les niches et les renfoncements éventuels, jusqu'à l'extrémité la plus éloignée. Mesurez de préférence deux fois plutôt qu'une. Dans notre prospectus de tapis, vous trouverez un bulletin de commande avec du papier millimétré sur lequel vous pourrez dessiner le patron exact de la coupe désirée.

Comment poser le tapis?

Vous pouvez poser votre tapis MIO FLOOR vous même, sans peine. S'il est trop grand, vous couperez facilement l'excédent. Pour cela il vous faut un couteau universel muni d'une lame très tranchante, un crayon, un mètre, une règle, une planche ou un panneau aggloméré d'environ 1 m × 15 cm. Vous pourrez utiliser les chutes de tapis suivant leurs dimensions comme tapis d'auto, paillasson, etc.
Déroulez le tapis dans la pièce tout en vous assurant qu'il repose sur une surface bien plane, sans creux. Retournez le bord du tapis et découpez du côté envers en utilisant la planche comme base. Ne marquez et ne coupez pas trop à la fois. Contrôlez régulièrement si la découpe du tapis est toujours bien adaptée. Faites passer les extrémités sous les plinthes (ne pas oublier d'en tenir compte en prenant les mesures). C'est plus joli et cela maintient le tapis bien en place. Les plinthes doivent être démontées auparavant, sauf si elles sont en plastique. Ces dernières seront soulevées au moyen d'objets plats (par ex. un vieux couteau, une spatule, etc.) et le bord du tapis sera glissé en-dessous. Les coins et les plinthes de plastique dur seront éventuellement prudemment chauffés au moyen d'un sèche-cheveux, afin d'être ramollis. Près des seuils de portes, vous pourrez fixer des arrête-tapis de plastique sur le bord du tapis. Il est également possible de fixer le tapis avec le ruban adhésif double face pour tapis.

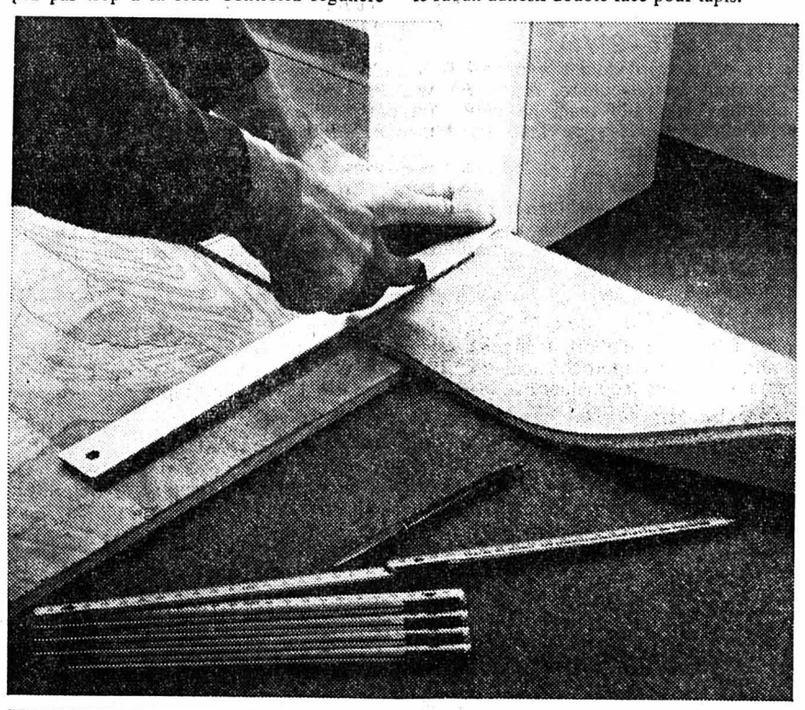

Des revêtements de sol adaptés à tous les besoins

Dans votre Do it yourself Migros, vous trouverez aussi des plaques de tapis à poser simplement sur le sol (sans les coller) et des plaques de feutre aiguilleté autocollantes. Les plaques de tapis sont particulièrement recommandées pour les endroits soumis à une forte usure, car il est possible de les remplacer plus facilement en cas de dégâts ou de taches tenaces. Un mode d'emploi est joint à chaque emballage. Faites-vous conseiller par nos vendeurs spécialisés. Ils vous renseigneront volontiers.

Arrête-tapis

en plastique noir. Pour des finitions soignées près des seuils de portes, etc.

le m 2.20 seulement

Des accessoires utiles pour poser impeccablement un tapis

Ruban adhésif pour tapis

Adhésif des deux côtés. Tient parfaitement, mais est tout de même facile à décoller. Rouleau de 5 m, largeur 60 mm

2.60 seulement

NOUVEAU!

Deux nouvelles qualités complétant à merveille notre assortiment de tapis de fond MIO FLOOR, idéales pour l'appartement jeune et moderne. Ces tapis sont entièrement synthétiques, résistants à l'usure, isolants; ils étouffent les bruits et sont faciles à entretenir. Avec revers lisse et moelleux en mousse.

MIO FLOOR topas

Tapis bouclé à dessins discrets ton sur ton, 6 teintes modernes. 100 % nylon.
Livré en largeur originale de 420 cm
Fr. 24.— le m²
Livré selon mesures données
Fr. 28.— le m²

MIO FLOOR fantaisie

Tapis finement bouclé, en 4 différents motifs imprimés, à fleurs ou fantaisie, 100 % nylon.
Livré en largeur originale de 366 cm
Fr. 35.— le m²
Livré selon mesures données
Fr. 42.— le m²

MIGROS Do it yourself

Avenue des Portes-Rouges

Français pour étrangers

Nouveaux cours, degré débutant, moyen et avancé, 2 soirs par semaine.

Bénédict

Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

DÉMÉNAGEMENTS

Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

NEUCHATEL Tél. 25 55 65

Venez avec nous

Des vacances fascinantes et incomparables vous attendent lors de votre voyage en avion Marti.

Mauritius

Un voyage d'agrément au paradis des vacances balnéaires, sur l'île des derniers rêves, dans l'océan Indien. Safari en Afrique orientale.
Date : du 5 avril au 21 avril.
17 jours. **Prix forfaitaire 2990.—.**

La Perse

Un vrai voyage féerique en Orient. Visitez avec nous un pays aux contrastes, plein d'attraits. Bazars exotiques, mosquées fantastiques, monuments historiques. Un voyage qui vous laissera d'inoubliables impressions.
Dates : du 6 au 20 avril
du 27 avril au 11 mai
du 18 mai au 1er juin.
15 jours. **Prix forfaitaire 2780.—.**

Renseignements, programmes, inscriptions auprès de votre agence de voyage

Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 80 44

marti

VACANCES sur MESURE en VALAIS

Prix forfaitaires

Demi-pension à partir de 32 fr.
Pension complète à partir de 39 fr.

Pension CENTRALE
ouverte toute l'année.

3963 Crans-sur-Sierre.
Tél. (027) 7 37 67.

CAFÉ du THÉÂTRE, Neuchâtel

Le matin, après dîner...

... un café avec de la crème-crème !

Travaux en série

Atelier de construction entreprendrait châssis, socles, soudage, etc.

Adresser offres écrites à FS 119 au bureau du journal.

BOUILLABAISSE

TOUS LES JOURS

HOTEL DU POISSON AUVERNIER

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SOLDES

FOURRURES

Les SOLDES BENJAMIN sont une vraie aubaine.

Nos prix sont réputés avantageux toute l'année.

Nos SOLDES SONT DE VRAIS CADEAUX.

Les connaisseurs et amateurs de belles fourrures sauront en profiter.

benjamin fourrures Lausanne

13, rue Haldimand
Tél. 20 48 61/62

17, rue de Bourg
(Galeries du Lido)
Tél. 20 48 63

Spectacle des Fêtes de l'An

(hors abonnement)

THÉÂTRE DE NEUCHATEL
à 20 h 30
18 et 19 janvier 1974

LES ZAKOUSKIS	Anne Saint-Martin
LE GUICHET	Jean Tardieu
LE DÉFUNT	René de Obaldia
LES MÉFAITS DU TABAC	Anton Tchékov
L'ARMOIRE CLASSIQUE	Jacques Audiberti

Location : agence Strübin, tél. 25 44 66 et à la caisse du théâtre, dès 20 h, tél. 25 21 62. Prix des places : Fr. 4.- à Fr. 12.-, réduction aux apprentis et étudiants. Bons de réduction MIGROS sur présentation de la carte de légitimation à l'Ecole-Club Migros, 11, rue de l'Hôpital.

Après 10 ans d'activité dans la région de Neuchâtel, j'ai l'honneur d'informer mes amis, mes connaissances et le public en général, que j'ai repris à mon compte le

SALON DE COIFFURE

rue du Seyon 8 a, Neuchâtel

Par un travail prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Salvatore PONZO

Soldes

Vente autorisée du 15.1–4.2

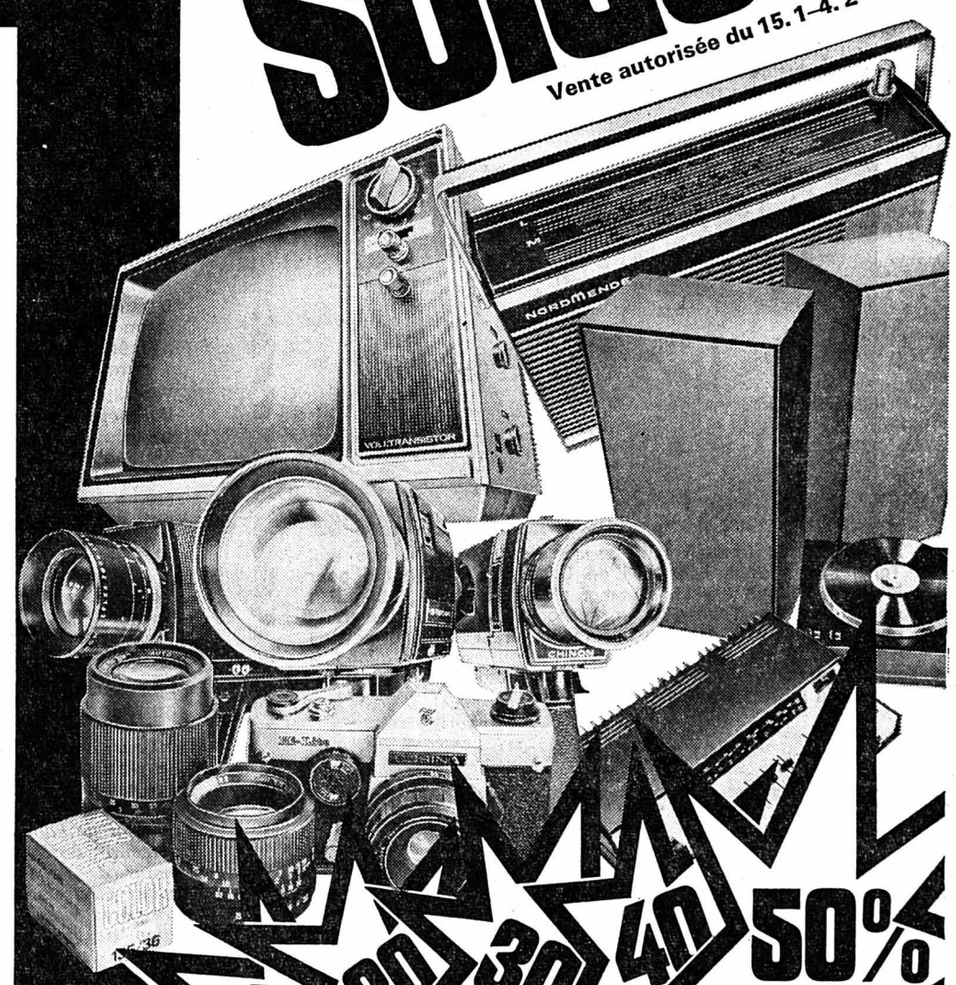

10 20 30 40 **50% de rabais!**

la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi

Inter Discount

votre ami et spécialiste.

5-10% de rabais supplémentaire sur tous les articles réguliers de notre assortiment de vente

profitez maintenant

Neuchâtel: Interdiscount, Grand'rue 14

---

l'armoire de rangement idéale

... conçue selon un principe bien simple : un meuble doit répondre à ses fonctions pratiques, mais aussi à l'architecture de l'habitation. Les variantes extérieures et intérieures de cette armoire permettent une parfaite adaptation à votre goût comme à vos habitudes. interlübke crée le cadre de votre vie privée à l'image de votre personnalité.

interlübke®

concessionnaire exclusif :

meubles rossetti 2017 boudry

F2

Informations horlogères

M. Charbonnel: aide de l'Etat à Lip mais, avant, il faudra rendre le «trésor de guerre»...

PARIS (AP). — « Un pas important a été franchi dans la recherche d'une solution réaliste à l'affaire Lip. Je constate que l'activité « armement » a pu reprendre tranquillement cet après-midi à Besançon dans l'usine-relais louée à la ville », a déclaré hier soir M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique en faisant remarquer que selon la loi, la société étant en liquidation, les activités de ce secteur ne pouvaient reprendre à Palente.

Après avoir souligné que deux sociétés sont prévues — dont l'une Spemelip a déjà une existence légale — en dehors de l'usine de machines-outils d'Ornans qui a déjà démarré sous la responsabilité de Supemec, le ministre a ajouté :

— vous voyez donc que les grands objectifs du gouvernement, tels qu'ils avaient été présentés le 1er août, se réalisent l'un après l'autre après bien des traversés. En effet, il ne s'est jamais agi, contrairement à ce qui a été dit, de procéder au démantèlement de l'ancienne société Lip mais seulement de poursuivre, pour des raisons de commodité industrielle, la reprise séparée des différents départements.

M. Charbonnel a rappelé que 350 personnes seront réemployées d'ici la fin mars dans les deux secteurs de la nouvelle société : 150 dans le secteur armement et 200 environ dans l'horlogerie.

— C'est évidemment moins que ne le prévoyait le plan de M. Giraud, a-t-il fait remarquer, mais c'est à cette différence (près de 600 personnes) que peut se mesurer la dégradation commerciale et industrielle dramatique qu'a connue l'ancienne société Lip depuis le vote négatif si regrettable du 12 octobre.

OUI MAIS ...

M. Charbonnel a réaffirmé que l'Etat est toujours prêt à aider au redémarrage de la nouvelle société par un apport financier mais il a précisé :

— les concours financiers et techniques que le gouvernement est encore prêt à fournir à l'équipe industrielle qui s'intéresse à la remise en marche du secteur horloger sont subordonnés à la restitution des montres et des fonds indûment retenus.

NEUCHÂTEL

Collision en chaîne

Alors qu'il circulait hier vers 18 h 10 de Saint-Blaise en direction d'Auvernier, M. F.G., domicilié dans la première localité, a perdu, à la hauteur de la poste de Neuchâtel, la maîtrise de sa voiture qui est venue se jeter contre l'arrière de l'auto pilotée par M. J.M. de Lugnorre. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule a tamponné l'auto qui le précédait et conduite par M. C.B. de Bevaix. Dégâts.

Peseux : 13.000 fr. pour les sinistrés de l'explosion

Uns souscription, ouverte après l'explosion qui a détruit une maison de Peseux, le 10 décembre dernier et fait un mort et quatre blessés grièvement atteints, a permis de récolter quelque 13.000 fr., qui seront répartis entre les sinistrés, des familles italiennes et espagnoles qui ont tout perdu dans l'explosion.

VAUD

PAYERNE

Candidats radicaux

(c Le parti radical payernois a tenu son assemblée générale, hier soir, sous la présidence de M. Olivier Gilliand, député, qui a salué la présence de MM. Achille Meyer, syndic, et Alphonse Jomini, municipal, ainsi qu'une délégation de Trey. Le président a rappelé l'activité du parti en 1973, analysé les résultats des élections communales et donné quelques renseignements sur l'activité de ces prochains jours : assemblée d'arrondissement, congrès cantonal de Montreux et soirée du 24 janvier. Les comptes présentés, par M. Claude Charmoy et le rapport des vérificateurs, lu par M. Pasteris, ont été approuvés. Le comité a été réélu par acclamation. Il reste présidé par M. Gilliand et les vérificateurs seront MM. André Pittet et J.-L. Kaenel.

M. Alphonse Jomini a présidé la seconde partie de l'assemblée. Il s'agissait de désigner les deux candidats payernois à porter sur la liste de quatre noms qui sera présentée par le parti radical de l'arrondissement pour les élections au Grand conseil. Le comité a contacté une vingtaine de personnes, mais en vain. La candidature des deux députés sortants, MM. Gilliand et Rapin, a été finalement ratifiée par l'assemblée, à l'unanimité pour le premier, avec des abstentions et quatre voix contraires pour le second.

Informations suisses

Incendie dans un dépôt de carburants près de Bellinzone

Vive émotion hier après-midi au Tessin. Un incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est en effet produit vers 15 h 30 dans un dépôt de carburants de l'Aral BP près du village de Cadenazzo, situé situé sur le versant nord du Monte-Ceneri, à quelque 5 km de Bellinzone.

Accident de travail, car dans la soirée, on apprenait de bonne source, que la police avait exclu l'hypothèse d'un attentat ou d'un quelconque acte de sabotage.

L'incendie, dont les causes exactes restent à établir, s'est probablement déclaré à la suite d'une fuite de gaz qui aurait provoqué l'explosion d'un réservoir d'une contenance de près de 5 millions de litres.

Fort heureusement, le réservoir en question était pratiquement vide. Des équipes d'entretien procèdent en effet actuellement à son nettoyage.

Alertés, les pompiers de Bellinzone, Lugano, Locarno et Giubiasco se sont rendus rapidement sur les lieux et après un quart d'heure d'efforts, ils étaient maîtres du sinistre.

Sous la violence de la déflagration, et de l'incendie, des éléments supérieurs du réservoir se sont volatilisés dans les airs, endommageant un bâtiment voisin. Des vitres ont volé en éclats, dans les environs.

En fin de soirée, on apprenait que cet incendie n'avait pas fait de victime. Seule une personne, superficiellement blessée a été transportée à l'hôpital de Bellinzone.

(SZ)

OBERRIET : GROGNE DE LA POLICE DE CONSTANCE... PUIS TOUT S'ARRANGE

(c) Les inspecteurs de la police de Constance ne sont pas du tout satisfaits de certaines accusations formulées à leur égard. Le conseiller d'Etat saint-gallois, responsable du département de justice et police de ce canton, avait déclaré dimanche à un confrère alémanique, que la police allemande n'avait pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour arrêter les assassins d'Oberriet et les coupables de l'attaque à main armée contre la banque de Buchs. Dès que les policiers de Constance eurent pris connaissance de l'article dans lequel étaient mentionnées ces déclarations, ils se rendirent à Saint-Gall, afin de mettre les choses au point.

Cet entretien entre les responsables des corps de police de Saint-Gall et de Constance a eu lieu lundi soir et s'est poursuivi mardi matin, pour se terminer par un chaleureux coup de main entre collègues.

Dans un communiqué, publié par la police saint-galloise, il a été précisé mardi que les déclarations faites l'ont été à la suite d'une mésentente et que la collaboration entre les polices des deux pays « était excellente ».

Les responsables des deux corps de police ont d'autre part décidé de tout mettre en œuvre, afin de mettre la main sur Carlo Gritti, l'un des assassins présumés des deux douaniers suisses et du boucher autrichien qui devait décéder quelques jours après son admission à l'hôpital.

Sur le plan des investigations il n'y a rien de bien nouveau à signaler. Gritti est toujours recherché par interpol. La police saint-galloise a encore reçu de nombreux témoignages qui sont actuellement examinés avec toute la minutie nécessaire.

L'entretien entre les responsables des deux corps de police de Constance et de Saint-Gall aura eu un aspect positif : certains échanges de vues semblent avoir été très utiles. On apprend d'autre part que le meurtre d'Oberriet occupe également les hommes politiques. Des petites questions relatives à cette affaire ayant été déposées en pays saint-gallois et Thurgovien.

E. E.

Projet de loi sur l'aménagement du territoire : prise de position

BERNE (ATS). — Lors d'une conférence de presse à Berne, mardi après-midi, la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire, en présence de son président d'honneur, M. F.-T. Wahlen, ancien président de la Confédération, a exposé sa position au sujet du projet de loi sur l'aménagement du territoire, sur lequel le Conseil national va se prononcer lors de la session extraordinaire des Chambres prévue pour la dernière semaine de janvier. Les représentants de la fondation, son président, M. R. Schatz, de Saint-Gall, et son directeur, M. H. Weiss, se sont exprimés également à propos des plainte déposées contre la construction du téléphérique au Petit-Cervin et au Feekopf — on sait que le Conseil fédéral a rejeté la première et admis la seconde — ainsi que sur la révision de la loi sur la protection des eaux. Enfin, a été présentée aux participants une brochure réalisée par la fondation et intitulée : « où peut-on construire ? comment peut-on construire ? ».

En ce qui concerne la loi sur l'aménagement du territoire, la fondation déplore que la commission du Conseil national, à l'article 35 du projet, ait ajouté deux alinéas au texte gouvernemental, d'où il ressort que des bâtiments nouveaux pourront être édifiés exceptionnellement en dehors des zones de construction, avec l'accord des cantons ou même des communes. Il faut également, ont déclaré les représentants de la fondation, que les organisations intéressées aient la possibilité de déposer plainte en matière d'aménagement du territoire. Quant aux dispositions transitoires, la fondation souhaite que les zones protégées, définies conformément aux mesures d'urgences, soient maintenues jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouelle loi.

Paysans bernois : le boycott du contrôle du lait s'amplifie

BERNE (ATS). — Plusieurs groupes de paysans bernois ont décidé de se joindre au mouvement de boycott des contrôles du lait à la qualité. 14 laiteries et fromageries de Wohlen et environs ont décidé de s'opposer, dès mardi, à toute nouvelle prise d'échantillons. Un comité d'action qui s'est constitué dans les régions de Thoune et de Seftigen a pris la décision de suivre la même attitude.

Dans le district de Konolfingen, 400 producteurs de lait ont signé une résolution demandant au Conseil fédéral d'améliorer de façon convenable les revenus dans l'agriculture, d'accorder aux paysans des garanties contre l'augmentation du coût de la vie et de ne pas introduire le nouveau système du contrôle du lait à la qualité avant qu'il ne soit « lavé de tous ses défauts ».

VALAIS

Accidents de la route: 2 morts

(c) Deux Valaisans sont morts tragiquement hier. A Viège, un homme à la retraite qui déambulait tranquillement dans la rue fut happé par une auto. La victime est M. Aloïs Wasmer, 1908, domicilié à Baltschieder. Il fut tué sur le coup. C'est en vain que le chauffeur M. Stéphane Stocker, ferrailleur à Rarogne, tenta d'éviter le malheureux.

Mardi également mourait tragiquement M. Fred Leneard, 1919, de Fully, qui avait été victime quelques jours plus tôt d'un accident de voiture sur la route de Dorénaz.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Watergate : nouvelles révélations

WASHINGTON (AP). — Les experts techniques ont annoncé mardi que le trou de 18 minutes constaté dans l'une des bandes magnétiques de l'affaire du Watergate a été provoqué par une tentative « d'effacer et de réenregistrer au moins cinq, et peut-être jusqu'à neuf segments distincts et contigus ».

Dans un rapport au juge fédéral Sirica, les experts ont déclaré que ce trou « ne peut avoir été causé par une seule opération continue ». Ils ont ajouté qu'ils ne connaissent aucune méthode pour rétablir les passages effacés.

La secrétaire personnelle du président Nixon, Rose Mary Woods, avait déclaré qu'elle avait peut-être accidentellement effacé le message manquant en appuyant par erreur sur un bouton en voulant répondre au téléphone au moment où elle dactylographiait le texte de l'enregistrement de la conversation du 20 juin 1972, entre le président Nixon et le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Haldeman.

Elle avait expliqué qu'elle avait simultanément appuyé sur le bouton et sur la pédale d'enregistrement.

Mais les experts ont déclaré que leur examen a montré, sans possibilité d'erreur, que le « trou » n'a pu être causé par une seule opération continue, que la pédale d'enregistrement ait été utilisée ou non, ont-ils dit, « le contrôle d'enregistrement a dû être actionné à la main pour chacun des passages ».

Le bruit qui a effacé la conversation « ne paraît pas avoir été provoqué par une opération normale de la machine », ont dit les experts.

Ils ont ajouté qu'à leur avis, des conversations ont été enregistrées sur le passage effacé.

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Retenue des acheteurs

Dans l'attente d'un communiqué donnant quelques indications au sujet des pourparlers difficiles menés entre MM. Kissinger et Sadate, les habitués des marchés des valeurs se cantonnent dans un attentisme général. Aucune place ne fait vraiment preuve de coloration et les variations de cours limitées sont la règle avec une légère tendance à la baisse si l'on accepte Amsterdam, Milan et surtout Tokio.

EN SUISSE, la semaine s'était ouverte sur un ton de grande fermeté pour plusieurs secteurs et notamment pour les banques et les chimiques. Hier, est en revanche caractérisé par une reprise de souffle avec des déchets limités à un ou deux écus par titre, sauf pour quelques actions d'assurances qui sont malmenées comme Zurich nominative — 100 ou Réassurances porteur — 95 ainsi que pour Sulzer nominative qui abandonne quarante francs. Les actions américaines cotées chez nous s'échangent au-dessus de leur parité. A Neuchâtel, l'action des Câbles de Cortaillod atteint 2800 (+ 50), Chaux et ciments se traite à 735 alors que le bon de Dubied se traite à 620. Notons que l'action Dubied avait fait 700 à Genève, un jour plus tôt.

A Zurich, l'or et le dollar gagnent de nouveau du terrain : le lingot d'or se situe peu au-dessous de 14.000 francs, en progrès de 200 francs sur la veille. Le fixing de l'or à Londres enregistre aussi une progression d'un dollar pour se stabiliser à 126. La grande devise américaine est aussi plus recherchée : elle passe de 3 fr. 36 lundi à 3 fr. 39 hier.

PARIS, dont la politique extérieure menée par M. Jobert se distingue de plus en plus de Washington sur le plan énergétique notamment, opère des plus-values sur quelques titres et en particulier sur les pétroles français, Aquitaine en tête. Mais le reste de la cote subit généralement des contractions d'ordre divers.

MILAN a tenu une séance fort animée au cours de laquelle une tendance favorable a profité à la grande majorité des actions italiennes. Il a suffi que les perspectives d'approvisionnement en hydrocarbures soient meilleures pour encourager les acheteurs. Même les emprunts publics s'en trouvent favorisés.

FRANCFORT, tout au contraire de Milan, souffre d'un manque de demande et les cours s'effritent dans une séance brève.

LONDRES est aussi terne avec de légère rectifications à la baisse pour les actions britanniques. En revanche, les titres miniers d'Afrique et plus encore d'Australie trouvent un intérêt accru dans le public. Cette tendance s'inscrit bien dans le contexte actuel de renchérissement des matières premières.

NEW-YORK, assez nerveux et irrégulier, agit à grandes enjambées dans les deux sens avec des remous concernant aussi les leaders du marché.

E. D. B.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Les rendements des obligations sous la loupe

RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS DE DÉBITEURS SUISSES

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne, Zurich)

	1973								
	30.12.69	30.12.70	30.12.71	29.12.72	23.11.	30.11.	7. 12.	14.12	28.12
Confédération	5,36	5,59	4,56	5,11	6,02	6,17	6,17	6,34	6,32
Cantons	5,53	5,96	4,88	5,29	6,02	6,24	6,34	6,41	6,50
Communes	5,58	6,06	4,99	5,40	6,10	6,28	6,38	6,43	6,59
Transports	5,89	6,37	5,25	5,51	6,34	6,52	6,61	6,68	6,69
Banques	5,58	6,03	4,93	5,34	6,11	6,27	6,39	6,45	6,57
Sociétés financières	6,54	6,34	5,61	5,88	6,44	6,63	6,72	6,79	6,87
Forces motrices	5,84	6,17	4,98	5,40	6,17	6,44	6,57	6,61	6,70
Industries	5,85	6,35	5,54	5,76	6,37	6,57	6,62	6,70	6,78
Rendement général	**5,68**	**6,03**	**5,19**	**5,38**	**6,14**	**6,34**	**6,43**	**6,50**	**6,59**

bulletin boursier

NEUCHATEL

	14 janv.	15 janv.
Banque nationale	585.— d	600.— d
Crédit foncier neuchât.	720.— d	735.—
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	120.—	125.— d
Cortaillod	2700.— d	2800.—
Cossonay	2000.— d	2000.— d
Chaux et ciments	730.— d	735.—
Dubied	700.— d	700.— d
Ciment Portland	2525.— d	2525.— d
Interfood port.	5050.— d	5175.—
Interfood nom.	1000.—	1050.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	600.— d	600.— d
Paillard nom.	150.— d	155.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1165.—	1155.—
Crédit foncier vaudois	970.—	975.—
Ateliers constr. Vevey	460.—	460.— d
Editions Rencontre	780.— d	840.—
Rinsoz & Ormond	800.— d	840.— d
La Suisse-Vie ass.	3300.—	3400.—
Zyma	1750.— d	1600.— d

GENÈVE

Grand Passage	485.— d	485.—
Charmilles port.	830.—	810.—
Physique port.	310.— d	300.—
Physique nom.	225.— d	250.—
Astra	—.30	—.30
Monte-Edison	4.40	4.50
Olivetti priv.	7.20	7.50 d
Fin. Paris Bas	122.—	122.50
Allumettes B	71.50	74.50
Elektrolux	164.— d	163.— d
S.K.F. B	196.— d	194.— d

BALE

Pirelli Internat.	199.—	195.— d
Bâloise-Holding	253.— d	257.—
Ciba-Geigy port.	1735.—	1730.—
Ciba-Geigy nom.	910.—	915.—
Ciba-Geigy bon	1370.—	1345.—
Sandoz port.	4750.—	4700.—
Sandoz nom.	2950.—	2920.—
Sandoz bon	4150.— d	4050.— d
Hoffmann-L.R. cap.	145000.—	143000.—
Hoffmann-L.R. jce.	130000.—	129000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	13075.—	12950.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	515.—	511.—
Swissair port.	545.—	540.—
Union bques suisses	3620.—	3600.—
Société bque suisse	3390.—	3390.—
Crédit suisse	3290.—	3285.—
Bque Hyp. com. port.	1750.—	1700.— d
Bque Hyp. com. nom.	—.—	—.—
Banque pop. suisse	2070.—	2060.—
Bally port.	920.—	920.— o
Bally nom.	620.—	—.—
Elektro Watt	3120.—	3120.—
Holdenbank port.	427.—	426.—
Holdenbank nom.	398.— d	400.— d
Juvena port.	2030.—	2040.—
Juvena bon	122.—	132.—
Motor Colombus	1515.—	1520.—
Italo-Suisse	220.— d	220.— d
Réass. Zurich port.	3770.—	3675.—
Réass. Zurich nom.	2155.—	2180.—
Winterthour ass. port.	1810.—	1810.—
Winterthour ass. nom.	1195.—	1195.—
Zurich ass.	6700.—	6600.—
Brown Boveri port.	1030.—	1030.—
Saurer	1410.—	1415.— d
Fischer	910.—	900.—
Jelmoli	1090.— d	1080.—
Hero	4150.—	4200.—
Landis & Gyr	1205.—	1240.—
Lonza	1800.—	1800.—
Nestlé port.	3600.—	3595.—
Nestlé nom.	2185.—	2195.—
Roco port.	2950.— d	2950.— d
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	1850.—	1830.—
Alu Suisse nom.	760.—	760.—
Sulzer nom.	3140.—	3100.—
Sulzer bon	430.—	440.—
Von Roll	1130.—	1130.—

ZURICH (act. étrang.)

	14 janv.	15 janv.
Alcan	124.—	123.50
Am. Metal Climax	167.— d	165.—
Am. Tel & Tel.	169.—	167.—
Beatrice Foods	74.50	73.50
Burroughs	620.—	618.—
Canadian Pacific	51.50	51.50
Caterpilar Tractor	215.—	209.50
Chrysler	54.75	55.75 ex
Control Data	115.—	115.—
Corning Glass Works	240.—	239.— o
CPT Int.	92.50	95.—
Dow Chemical	179.—	180.—
Du Pont	548.—	542.—
Eastman Kodak	368.—	364.—
EXXON	293.—	290.—
Ford Motor Co	141.50	141.50
General Electric	212.50	211.50
General Foods	81.50	82.50
General Motors	163.50	162.50
General Tel. & Elec.	87.—	84.50
Goodyear	52.—	52.50
Honeywell	254.—	251.—
I.B.M.	822.—	808.—
International Nickel	119.50	121.—
International Paper	177.—	176.50
Internat. Tel. & Tel.	91.50	92.—
Kennecott	150.—	147.50
Litton	26.25	27.75
Marcor	71.—	70.50
MMM	250.— d	251.—
Mobil Oil	163.—	152.50
Monsanto	173.50	174.—
National Cash Register	104.50	105.—
National Distillers	43.—	43.—
Philip Morris	362.—	360.—
Phillips Petroleum	202.—	190.—
Procter & Gamble	291.— ex	291.—
Sperry Rand	133.50	130.50
Texaco	97.—	93.—
Union Carbide	113.50	113.50
Uniroyal	27.50	27.50
U.S. Steel	132.50	133.—
Warner-Lambert	115.—	112.—
Woolworth F.W.	61.—	61.50
Xerox	382.—	378.—
AKZO	62.50	62.—
Agglo Gold I	131.—	135.—
Anglo Americ.	25.75	26.25
Machines Bull	38.25	37.50
Italo-Argentina	50.—	50.— d
De Beers I	19.75	21.—
General Shopping	505.—	501.—
Imperial Chemical Ind.	15.50	15.50
Péchiney-U.-K.	91.—	91.50
Philips	41.50	41.—
Royal Dutch	107.—	104.50
Sodec	90.50	90.50
Unilever	131.50	130.—
A.E.G.	131.—	129.50
B.A.S.F.	140.—	139.50
Degussa	308.—	305.— d
Farben. Bayer	129.50	128.50
Hoechst. Farben	134.—	132.50
Mannesmann	178.50	177.—
R.W.E.	175.50	173.— d
Siemens	273.50	271.—
Thyssen-Hütte	72.50	73.—
Volkswagen	146.—	146.50

FRANCFORT

A.E.G.	108.40	108.50
B.A.S.F.	116.50	116.50
B.M.W.	174.50	179.50
Daimler	268.—	275.—
Deutsche Bank	248.50	252.50
Dresdner Bank	183.50	187.—
Farben. Bayer	106.70	107.—
Höchst. Farben	110.—	110.80
Karstadt	294.—	295.—
Kaufhof	188.—	186.—
Mannesmann	147.50	147.90
Siemens	225.30	227.10
Volkswagen	119.—	123.90

MILAN

Assic. Generali	71880.—	73310.—
Fiat	1908.—	1904.—
Finsider	373.—	397.50
Italcementi	31500.—	31840.—
Monte Amiata	1630.—	1649.50
Motta	3000.—	3050.—

	14 janv.	15 janv.
Pirelli	1100.—	1130.—
Rinascente	294.87	297.—

AMSTERDAM

Amrobank	57.40	56.90
AKZO	53.70	54.80
Amsterdam Rubber	180.—	225.—
Bols	105.—	106.—
Heineken	195.50	207.—
Hoogovens	61.60	61.50
K.L.M.	72.—	73.80
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	199.50	200.80

TOKYO

Canon	279.—	fermée
Citizen	185.—	
Fuji Photo	291.—	
Fujitsu	266.—	
Hitachi	166.—	
Honda	525.—	
Kirin Brew.	287.—	
Komatsu	231.—	
Mat. E. Ind.	467.—	
Sony	3520.—	
Sumi Bank	460.—	
Takeda	237.—	
Tokyo Marine	455.—	
Toyota	436.—	

PARIS

Air liquide	308.—	313.—
Aquitaine	606.—	585.—
Cim. Lafarge	—.—	183.50
Citroën	60.10	63.—
Fin. Paris Bas	184.60	180.50
Fr. des Pétroles	199.90	195.30
L'Oréal	2162.—	2154.—
Machines Bull	57.60	57.—
Michelin	1131.—	1135.—
Péchiney-U.-K.	139.80	138.50
Perrier	311.50	312.—
Peugeot	276.10	282.90
Rhône-Poulenc	142.—	139.50
Saint-Gobain	—.—	155

LONDRES

Anglo American	342.50	342.50
Brit. & Am. Tobacco	255.—	254.—
Brit. Petroleum	554.—	546.—
De Beers	213.50	215.—
Electr. & Musical	126.—	122.—
Imp. Tobacco	78.50	78.—
Rio Tinto	196.—	196.—
Shell Transp.	245.—	242.—
Western Hold.	17-5/8	18-1/8
Zam. Anglo-Am.	158.50	159.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	48-1/8	46-5/8
Allumin. Americ.	73-1/4	74-1/4
Am. Smelting	23-1/4	23-1/4
Am. Tel & Tel.	49-5/8	50-1/2
Anaconda	27-1/2	27-7/8
Bœing	12-1/2	12-3/4
Bristol & Myers	42	42-1/8
Burroughs	181-5/8	186
Canadian Pacific	16-1/4	16-1/8
Caterp. Tractor	61-3/4	62-1/4
Chrysler	16-5/8	17
Coca-Cola	117-5/8	120-1/4
Colgate Palmolive	21	21-1/4
Control Data	33-1/2	33-3/8
C.P.C. Int.	27-3/4	27-1/2
Dow Cheminal	52-7/8	53-1/4
Du Pont	160	162-1/2
Eastmann Kodak	107	106
Ford Motors	41-3/4	42-1/8
General Electric	62-1/8	62-1/4
General Foods	24-1/4	24-1/8
General Motors	48-1/4	49
Gilette	34-3/8	34-1/4
Goodyear	15-1/2	15-1/8
Gulf Oil	23-1/8	23-1/8
I.B.M.	237	239-1/8
Int. Nickel	35-1/2	36
Int. Paper	52-1/4	54
Int. Tel & Tel.	27	27-1/4
Kennecott	43-3/4	44-1/8
Litton	8-3/8	7-7/8
Merck	74-1/4	76
Monsanto	51-3/8	50-7/8
Minnesota Mining	74	74-1/4
Mobil Oil	45	46
National Cash	30-1/2	30-3/4
Panam	4-7/8	4-5/8
Penn Central	3-7/8	3-7/8
Philip Morris	105-3/4	106-5/8
Polaroid	73-1/2	74-5/8
Procter Gamble	86	86-1/4
R.C.A.	18-1/4	18-1/4
Royal Dutch	32-1/2	32-3/8
Std Oil Calif	30-1/2	30-7/8
EXXON	85-1/8	87
Texaco	27-3/4	28-3/4
T.W.A.	13-3/4	14-5/8
Union Carbide	33-1/8	33-5/8
United Aircraft	23-1/2	23-1/2
U.S. Steel	39-5/8	40
Westingh. Elec.	24-1/4	24
Woolworth	18	18-5/8
Werox	110-1/2	110-7/8

Indice Dow Jones

Industrielles	840.17	846.41
chemins de fer	190.23	191.16
services publics	91.83	92.41
volume	14.610.000	13.220.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Hausse à Wall Street hier dans un marché peu animé, où les investisseurs restent sur l'expectative en attendant les nouvelles du Proche-Orient

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.40	7.80
U.S.A. (1 $)	3.34	3.46
Canada (1 $ can.)	3.34	3.46
Allemagne (100 DM)	118.—	122.—
Autriche (100 sch.)	16.15	16.55
Belgique (100 fr.)	7.70	8.10
Espagne (100 ptas)	5.60	6.—
France (100 fr.)	64.50	67.50
Danemark (100 cr. d.)	49.—	53.—
Hollande (100 fl.)	113.50	117.50
Italie (100 lit.)	—.4450	—.4750
Norvège (100 cr. n.)	54.50	58.50
Portugal	12.20	13.—
Suède (100 cr. s.)	68.—	72.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	150.—	165.—
françaises (20 fr.)	120.—	135.—
anglaises (1 souv. anc.)	137.—	152.—
anglaises (1 souv. nouv.)	127.—	142.—
américaines (20 $)	690.—	740.—
Lingots (1 kg)	13600.—	13900.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.3850	3.4250
Canada	3.41	3.45
Angleterre	7.41	7.51
£/$	2.1875	2.1975
Allemagne	119.30	120.30
France étr.	67.50	68.50
France fin.	65.—	66.—
Belgique	7.84	7.94
Hollande	114.70	115.70
Italie est.	—.5290	—.5390
Italie cap.	—.5230	—.5330
Autriche	16.23	16.38
Suède	69.50	70.50
Danemark	49.90	50.90
Norvège	55.70	56.70
Portugal	12.50	12.80
Espagne	5.85	5.95
Japon	1.11	1.15

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Kissinger s'efforce de réduire le fossé séparant encore Israéliens et Egyptiens

JÉRUSALEM (AP). — M. Kissinger a déclaré, mardi, après avoir conféré avec les dirigeants israéliens sur les dernières propositions égyptiennes sur le désengagement, que ses interlocuteurs leur ont trouvé des « aspects constructifs ».

Toutefois, M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères auquel on demandait s'il était d'accord avec le secrétaire d'Etat américain s'est montré réticent et, lui renvoyant la balle, a déclaré : « J'aimerais que les Egyptiens considèrent que nos propositions comportent également des aspects constructifs ».

M. Kissinger a eu deux conférences durant la journée avec MM. Eban, Yigal Allon, vice-président du conseil, le général Moshe Dayan, ministre de la défense, et le général Elazar, chef d'état-major. Il devait passer la nuit à Jérusalem où il aura de nouveaux entretiens avant de reprendre l'avion pour l'Egypte.

Selon des sources israéliennes, les divergences entre l'offre de retrait des forces israéliennes et le plan égyptien que le président Sadate a confié à M. Kissinger, sont considérables.

Toutefois, M. Eban a déclaré aux journalistes que les discussions de la matinée ont été « utiles, détaillées et qu'elles ont porté sur des questions de fond ». Il a été procédé, a-t-il ajouté, à une étude très détaillée du plan et de la carte égyptiennes.

Le ministre s'est refusé à révéler la teneur des propositions, expliquant que l'on était parvenu à « une phase intermédiaire et délicate » des négociations.

L'un des principaux points litigieux paraît porter sur l'importance des effectifs et les catégories d'armements que l'Egypte pourrait maintenir en place sur la rive orientale du canal de Suez. A cet égard, le parti d'opposition de droite Likoud a accusé le gouvernement travailliste de « mettre en danger la sécurité de la nation et celle de nos soldats » en poursuivant la négociation d'un plan de désengagement avec les Egyptiens.

LES « SAM »

Selon le Likoud, des missiles soviétiques Sam-6 basés sur la rive orientale du canal pourraient atteindre les cols stratégiques de Mitla et de Giddi, positions sur lesquelles le gouvernement accepterait de replier ses forces du canal de Suez.

Cette information a été censurée dans la presse du matin, mais elle a été publiée sous forme de placard de publicité dans le journal « Haaretz ». Le fait qu'elle n'ait pas été démentie par le gouvernement, semble confirmer ces assertions relatives à la présence d'une force redoutable de missiles dénoncée, notamment, par le général Haron député du Likoud à la Knesset (parlement).

EXIGENCES

Un autre obstacle important que M. Kissinger tente d'aplanir au cours de ses va-et-vient entre Israël et l'Egypte, est le refus du président Sadate de préciser dans le texte d'un accord sur le désengagement, la nature des troupes et des armements que l'Egypte serait autorisée à maintenir sur la rive orientale.

M. Sadate serait également opposé à spécifier ce qu'il considère comme étant territoire égyptien dans ce secteur. Mais, ces difficultés ne devraient pas être impossibles à surmonter pour M. Kissinger qui s'efforce de conclure entre Israël et l'Egypte un accord qui ne sera pas mis par écrit.

Le secrétaire d'Etat a rendu une visite d'une heure à Mme Golda Meir qui souffrant d'un zona, garde la chambre.

Escale à Jérusalem pour le secrétaire d'Etat américain. De gauche à droite: Yigal Allon, vice-premier ministre, Abba Eban et Kissinger.

(Téléphoto AP)

La Tunisie et l'affaire Masmoudi

TUNIS (AFP). — Le premier ministre tunisien, M. Nouira, a déclaré mardi, dans le premier commentaire officiel sur les changements intervenus dans le gouvernement tunisien, que le « remaniement partiel de ce gouvernement a des buts purement techniques à l'exception d'un seul département, celui des affaires étrangères où le changement revêt un caractère politique ».

M. Nouira a fait cette déclaration à l'issue de la cérémonie d'installation des nouveaux ministres au palais du gouvernement. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi était présent.

Le premier ministre, s'adressant à M. Chatti, nouveau ministre des affaires étrangères, a qualifié de judicieux le choix du président Bourguiba en nommant son directeur du cabinet présidentiel à la tête du département des affaires étrangères.

« M. Chatti, a-t-il poursuivi, aura désormais une double mission, d'un côté, il sera en contact direct et quotidien avec le chef de l'Etat, et de l'autre, il veillera sur les relations de la Tunisie avec l'étranger. Ces deux tâches, a ajouté M. Nouira, sont complémentaires. Et cette complémentarité est concrétisée par la personne de M. Chatti dont la tâche à la tête du département des affaires étrangères sera le reflet des nombreuses missions dont il a été chargé à l'étranger au nom du chef de l'Etat ».

Mais, a dit encore M. Nouira « l'important est qu'il préside aux destinées de ce département au moment où notre attention est axée particulièrement sur les affaires du Maghreb arabe et sur ce que nous devons fournir comme efforts de réflexion pour la constitution d'un Maghreb arabe unifié ».

AVEC LES LIBYENS

Le président Bourguiba a reçu mardi matin le commandant Khouildi ministre de l'intérieur libyen et membre du Conseil de la révolution, et M. Hellal, vice-ministre libyen des affaires étrangères.

Aucune information n'a été donnée sur la teneur de l'entretien du président Bourguiba et de l'émissaire libyen mais on croit savoir que les derniers développements de la situation en Tunisie après le limogeage de M. Masmoudi et l'union tuniso-libyenne auraient été au centre des entretiens.

Bourguiba (à gauche) au temps où il collaborait avec Masmoudi.

(Téléphoto AP)

Le procès des agents israéliens en Norvège

OSLO, (AFP). — Un ancien numéro de téléphone du Q. G. des services de renseignements de l'armée israélienne a été révélé par mégarde au cours de l'audience de l'affaire Bouchiki, provoquant des exclamations d'inquiétude chez plusieurs des accusés, que l'on croit être des agents israéliens.

Ce numéro de téléphone — Tel-Aviv 25 62 50 — a été mentionné durant l'interrogatoire de l'accusé Dan Aerbel, l'une des six personnes accusées d'espionnage et de complot criminel en rapport avec l'assassinat, l'été dernier, du serveur marocain Ahmed Bouchiki à Lillehammer, dans l'est de la Norvège.

Peu après son arrestation, Aerbel avait demandé aux policiers d'appeler ce numéro « afin que toute cette affaire puisse être réglée discrètement par les voies diplomatiques », a déclaré le procureur, s'adressant au tribunal.

Plusieurs des accusés ont réagi spontanément lorsque le numéro secret a été révélé, et l'un d'entre eux, Abraham Gehmer. qui serait un agent des services de renseignements israéliens, a immédiatement demandé l'expulsion des journalistes et des observateurs de la salle d'audience.

Au cours de ce procès, certains témoignages — qui concerneraient les opérations des services de renseignements israéliens — ont été entendus à huis clos.

Les journalistes qui ont ensuite voulu appeler le numéro secret en question ont été branchés sur un enregistrement leur annonçant que ce numéro avait été changé, mais n'indiquant ni le nouveau numéro ni le nom de l'abonné.

Aerbel avait dit auparavant à la police que ce numéro était celui d'un agent des services de renseignements de l'armée israélienne et du « Mossad », connu sous le nom de « Mikko ».

SYLVIA...

Parmi les témoins appelés à la barre figurait un journaliste britannique qui avait connu l'accusée Sylvia Rafael, Alias Patricia Roxbourgh. Ce journaliste, M. Mather, a déclaré au tribunal qu'il avait connu Mlle Rafael alors qu'elle travaillait à Paris comme photographe de presse en 1969 et 1970.

Sylvia Rafael avait déclaré auparavant qu'à cette époque elle se trouvait dans son pays, l'Afrique du Sud. Après avoir été informée du témoignage de James Mather, elle s'est refusée à répondre à toute autre question. M. Mather a dit encore que cette Sud-Africaine était « une fille intelligente, ayant beaucoup d'argent... Elle possède une grande collection de photos, particulièrement d'Arabes », a-t-il ajouté.

Dans les couloirs du palais de justice, la police norvégienne ne laisse rien au hasard.

(Téléphoto AP)

Il y a cinq ans... Jan Palach

Il y a cinq ans, le 16 janvier 1969, centre de Prague. L'étudiant en philosophie Jan Palach fit le sacrifice de sa vie en protestation contre les conséquences d'une « normalisation » de la Tchécoslovaquie par l'Armée rouge et la police secrète soviétique. D'autres jeunes gens suivirent son exemple. Tous cependant ne sont pas morts comme Palach et survécurent. Le régime les a déclarés malades mentaux, parce que leurs visages mutilés rappelaient une protestation vivante constante.

La dernière victime dans cette série désespérée a été l'étudiant Jan Zajic. Il s'est fait brûler vif le 24 février 1969, le jour du vingt-et-unième anniversaire de l'usurpation communiste du pouvoir en Tchécoslovaquie.

A ces « torches vivantes », les premières en Europe, les hommes libres peuvent encore donner un sens, mais seulement s'ils ne cèdent pas à la pression de l'impérialisme soviétique.

La tombe de Jan Palach est devenue un lieu de pèlerinage national. Après cinq ans d'annexion, quoique non formelle, de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique, et peu de jours avant la fête nationale les autorités d'occupation ont fait détruire sa tombe et exhumer sa dépouille mortelle. Cependant ce régime n'arrivera jamais à « exhumer » son souvenir des cœurs et des pensées du peuple tchécoslovaque. Ni l'armée, ni la police secrète soviétiques ne pourront s'y opposer.

Smrkovsky est mort à Prague

PRAGUE (AFP). — M. Joseph Smrkovsky, l'un des principaux collaborateurs d'Alexandre Dubcek, est mort mardi à Prague, apprend-on de bonne source.

M. Smrkovsky, qui était âgé de 63 ans, souffrait depuis plusieurs années d'une coxarthrose et les médecins craignaient qu'il ne soit atteint d'un cancer des os.

Avant son expulsion définitive du P.C., M. Smrkovsky avait « admis » dans un article publié par « Rude Pravo », l'organe du parti, qu'il s'était trompé en affirmant que le danger principal venait de la vieille garde du parti et non de l'aile libérale.

Même après sa disgrâce, il était resté très populaire, et des centaines d'admirateurs l'avaient entouré lors de sa visite à la station estivale de Frantiskove Lazny en novembre 1969.

Grandes et petites affaires du pétrole

DETROIT (Michigan) (AFP). — Le journal « Detroit news » affirme que la société pétrolière grecque « Motor oil hellas » a obtenu en 1972 un contrat de fourniture à la Sixième flotte américaine après avoir contribué financièrement à la caisse du comité de réélection du président Nixon.

La contribution (deux versements de 27.500 dollars au total) écrit le journal, a été faite par le directeur de la société, avant la signature du contrat.

« Motor oil hellas » a ainsi enlevé le marché s'élevant à 4,7 millions de dollars, bien que ses offres aient été moins intéressantes que celles de sociétés concurrentes, prétend le « Detroit news ».

Par ailleurs, M. Carey, sous-secrétaire au ministère birtannique du commerce et de l'industrie, a regagné Londres à l'issue d'une semaine de négociations avec les autorités iraniennes sur un accord prévoyant l'échange de sept à huit millions de tonnes de pétrole iranien par an contre divers produits industriels britanniques.

M. Carey, qui était accompagné d'une délégation commerciale composée d'une trentaine de personnes, a indiqué qu'il espérait que l'accord de principe entre les deux gouvernements serait signé « dans les prochains jours ».

A MADRID

Enfin, l'Espagne a pris possession lundi d'un don de 35.000 tonnes de pétrole octroyé par l'Irak en reconnaissance de l'amitié de l'Espagne pour le monde arabe.

La remise de ce « cadeau » a été marquée par une cérémonie dans une raffinerie près du port de Catalonia en présence de l'ambassadeur d'Irak, et du ministre espagnol de l'industrie.

L'Espagne entretient des rapports d'amitié traditionnels avec les pays arabes et n'a pas de relations diplomatiques avec Israël.

Watergate chez Mitterrand

PARIS (AP). — « Le Canard enchaîné » annonce dans son numéro paraissant mercredi qu'un système d'écoute aurait été dissimulé depuis près de deux ans et jusqu'à ces jours derniers dans l'immeuble où le premier secrétaire du parti socialiste, M. François Mitterrand, a son appartement.

Un « bruit prononcé » perçu près de la fenêtre du bureau de l'ancien candidat à la présidence de la République aurait été décelé par des techniciens. Il provenait, selon « Le Canard enchaîné », d'un émetteur dissimulé, chargé de retransmettre les conversations captées par des micros cachés qui n'ont pas été découverts.

« Le Canard enchaîné » pense que cet émetteur pouvait être situé sur le toit et que, renseignés par les micros sur le fait que le système d'écoute avait été découvert, ceux qui l'y avaient installé ont pu le retirer.

Selon « Le Canard enchaîné », les recherches continuent pour retrouver les micros cachés.

L'hebdomadaire annonce par ailleurs que les téléphones d'une quinzaine de hauts fonctionnaires, dont M. Jean Verdier, préfet de Paris, auraient été branchés sur une table d'écoute.

AUTOUR DU MONDE

PROCHE-ORIENT

Liban : six ans de prison au général Bustani

BEYROUTH, (Reuter). — Le général Bustani, ancien commandant en chef e de l'armée libanaise, a été condamné à six ans de prison et huit millions de livres libanaises d'amende pour acceptation de pots-de-vin et fraude dans la conclusion d'un contrat d'armements.

Sa femme, Mme Henriette Bustani accusée d'avoir aidé son mari à accepter l'argent a été condamnée à deux ans de prison et un million de livres d'amende.

Le général et Mme Bustani se sont réfugiés depuis le début de l'an dernier à Damas.

AMÉRIQUE

Geisel président du Brésil

BRASILIA, (AFP). — Le général Ernesto Geisel a été élu comme prévu 23me président du Brésil.

Le collège électoral de 503 membres, réuni dans le bâtiment futuriste du « congrès fédéral », a accordé 400 voix au général Geisel, contre 76 au candidat du « Mouvement démocratique brésilien », M. Guimaraes.

EUROPE

Tué par un hebdomadaire

NANTES (AP).— Sa véritable identité ayant été mise au jour, un ancien bagnard qui était devenu un respectable P.-D.G. d'une entreprise nantaise de gardiennage et de surveillance, a succombé, d'émotion, à une crise cardiaque.

Sous son véritable nom d'Emile Guyot, il avait été condamné à mort en 1945 pour attaques à main armée. Cette peine avait été réduite aux travaux forcés à temps.

Libéré, M. Guyot prit le nom de Jean Guy Le Dano et il monta son affaire. Il avait écrit « La mouscaille », le récit de son existence et de ses années de bagne, roman qui a connu un gros succès de librairie.

Un hebdomadaire à sensation parvint à percer sa véritable identité et des affichettes firent leur apparition samedi matin sur les murs de Nantes, déclarant : « Cet industriel nantais est un ancien bagnard ».

En les découvrant, M. Guyot fut pris d'un malaise cardiaque auquel il a succombé. Il était âgé de 54 ans.

Impasse à Bruxelles

BRUXELLES, (AP). — Malgré plusieurs heures de discussions serrées, les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture du Marché commun n'ont pu se mettre d'accord sur le montant du fonds d'aide régional et sur l'augmentation du prix de la viande de bœuf.

M. Chirac ministre français de l'agriculture a quitté la réunion pour protester contre le refus de ses collègues de relever immédiatement de 10 % le prix garanti du bœuf.

La CEE à la conférence de Washington

BRUXELLES, (Communautés européennes), (AFP). — Le président en exercice du Conseil des ministres de la CEE M. Scheel (R.F.A.) et le président de la commission du Marché commun, M. François-Xavier Ortoli, représenteront la Communauté européenne des « neuf » en tant que telle à la conférence de Washington du 11 février sur la crise du pétrole.

Attentat contre le manoir de Pompidou

QUIMPER, (AFP). — Un incendie criminel a été allumé au manoir de « Kernaeret », à Fouesnant, en Bretagne, ou chaque année le président de la République française, M. Pompidou, passe quelques jours de vacances.

Selon la gendarmerie, l'incendie a été allumé à l'aide d'un liqiude inflammable. Il a détruit la porte d'entrée du manoir. ainsi qu'une partie du plancher du hall d'entrée.

UN FAIT PAR JOUR

Les secrets de Tunis

Il y a longtemps que la guerre de succession a commencé en Tunisie. Cela fera onze ans le 25 janvier. A chaque fois, elle prit deux aspects : tentative d'union avec un pays voisin et conjuration. Bourguiba parut souvent sur le point d'être vaincu. A chaque fois, pourtant, il triompha : science politique ou baraka : qui peut le dire ? Nul ne sait l'issue du présent combat.

Singulière histoire que l'affaire du premier complot contre Bourguiba. Aujourd'hui, Masmoudi n'est poussé que sur la touche. En 1963, il y eut procès. Bourguiba, en même temps que Mao fit sa révolution culturelle. Pour reprendre en main son parti, il devait d'abord le briser. C'est ainsi que Tunis connut le procès du Néo-Destour. Comme le « Quotidien du peuple » le faisait alors à Pékin, « l'Action », le journal de Bourguiba écrivit : « Il faut juger et condamner. Les accusés sont des microbes dans un corps sain ». L'opposant d'alors s'appelait Ben Youssef. Il était le porte-drapeau de l'intégrisme musulman, et, tout comme Kadhafi aujourd'hui, l'adversaire résolu de la laïcisation de l'Etat. Tout comme Kadhafi aussi, Ben Youssef mariait, volontiers, l'Occident avec l'enfer.

Ce qui fit jaillir l'étincelle ? Un de nos voisins saurait mieux que moi en parler. Car, Ben Youssef commença son opposition à Bourguiba quand M. Edgar Faure, en 1955, alla passer quelques accords avec le « Combattant suprême ». ... Ben Youssef, bien sûr, disparut de la scène politique en même temps qu'il faisait son ultime déclaration publique : « L'opposition court dans mes veines ». Incidemment, il faut sans doute préciser que si Masmoudi est l'homme de Kadhafi, Ben Youssef était, lui, l'agent du Caire. Bourguiba, on le voit, a des « frères » inquiétants.

1964 : l'Algérie algérienne avait deux ans. Lagham dirigeait la diplomatie tunisienne. L'agence Algérie Presse-Service fit dimanche grise mine à l'accord tuniso-libyen. Mais, voici 10 ans, elle avait le cœur en fête. Le 10 novembre 1964, alors que Tunis et Alger signaient d'importants accords économiques, l'agence diffusa l'information que voici : « C'est l'union. Peut-être verrons-nous un jour le président Bourguiba acclamé par le peuple algérien ». C'était un vœu. Ce ne fut qu'une séquence. Il y eut pourtant un jour de joie. Ce fut quand Nasser et Ben Bella vinrent à Bizerte. Pour fêter, avec Bourguiba, le départ des Français.

Et puis, il y eut, de 1961 à 1969, l'intermède Ben Salah. Une tentative d'un autre genre. Il ne s'agissait pas de faire disparaître la Tunisie, mais de fonder une république socialiste, la première démocratie populaire du Maghreb. Ce fut l'époque de la collectivisation à outrance, la tentative d'utiliser en Tunisie les méthodes de planification soviétique. Convenons-en : Bourguiba déconcerte. Car, cette expérience de 8 ans, ne se fit qu'avec son accord. C'est tout de même sous son autorité que les grands propriétaires furent dépossédés de leurs terres et que la collectivisation fut partout imposée. De vieux compagnons de Bourguiba, comme Mestiri, durent non seulement quitter le gouvernement, mais furent exclus du parti pour avoir protesté contre l'expérience.

Et puis, en l'espace d'une nuit, comme cela vient d'être le cas, Bourguiba vira de bord. Il lui suffit d'une heure pour arracher Ben Salah de son piédestal. De douze jours pour annuler la réforme agraire et de six mois pour jeter Ben Salah en prison. Dix mois après la chute, c'était la condamnation sous l'accusation de « haute trahison ». Il serait d'ailleurs très intéressant de savoir qui, en février dernier, a facilité l'évasion de Ben Salah. On doit bien le savoir au Caire, à Alger, à Tripoli et pourquoi pas... à Tunis.

« Notre pays, écrivait récemment un journal de Tunis a été malade de l'affaire Ben Salah. Il est aujourd'hui convalescent à l'image de son président ». Attention à la rechute...

L. GRANGER

SUITE Dissolution des Communes ?

Elles porteront non seulement sur les mécaniciens mais sur tous les cheminots qui ne manqueraient pas de réclamer une revalorisation de leurs salaires si les conducteurs obtenaient satisfaction.

Les conducteurs de train refusaient déjà de faire des heures supplémentaires et de travailler le dimanche depuis cinq semaines.

Les mineurs font de même depuis 11 semaines. Ce mouvement, selon le gouvernement, a réduit la production de charbon de 30 % et impose la semaine de travail de trois jours au pays.

Selon les éditorialistes, les conseillers de M. Heath l'incitent à organiser des élections anticipées et à obtenir un nouveau mandat sur la base de sa fermeté vis-à-vis des syndicats.

La date la plus fréquemment avancée est le 7 février. Si M. Heath acceptait, il devrait officiellement demander jeudi à la reine de dissoudre le Parlement, afin que la campagne électorale dure trois semaines.

Selon le système britannique, le premier ministre peut appeler les électeurs aux urnes quand il le juge bon, sans attendre l'expiration de son mandat normal de cinq ans. Pour M. Heath, ce mandat expire au milieu de 1975.

l'épargne logement
4 1/2 %
une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS